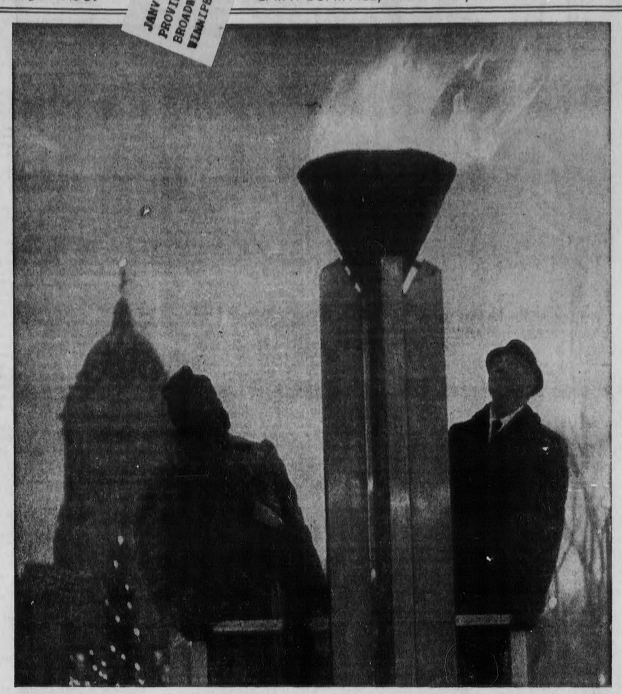
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 39 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 7 JANVIER 1970 PRIX 10c



Mercredi dernier, le ministre Philip Petursson a inauguré les fêtes du Centenaire du Manitoba en allumant, dans les jardins en face du palais législatif, un flambeau qui brûlera durant toute l'année 1970. Parmi les témoins se trouvait M. Georges Forest (à gauche), revêtu de son costume de Voyageur officiel de St-Boniface. (Cliché Winnipeg Free Press)

Le Manitoba inaugure son centenaire

Sous le flottement des drapeaux, au rythme des chansons et dans le scintillement des lumières, le Manitoba a inauguré mercredi dernier les festivités de son année centenaire.

Même si le Manitoba n'est officiellement devenu province que le 15 juillet 1870, le gouvernement provincial a décrété que toute l'année 1970 sera consacrée à des réjouissances de toutes sortes dans le but de marquer adéquatement le centenaire.

La longue liste de festivités commença mercredi matin alors qu'au lever du soleil, le drapeau du centenaire fut hissé devant le Palais législatif.

L'après-midi à 4 h, dans le grand hall d'entrée du Palais législatif, un programme télévisé et radiodiffusé donna à toute la province le signal des réjouissances. Près de 1,000 personnes, dont le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles, le premier ministre Edward Schreyer, et d'autres dignitaires et représentants politiques ou municipaux, s'étaient réunies pour une cérémonie intitulée "Light up and Sing" ("Allumons et chansons!"). Le président de la Corporation du Centenaire, M. Maitland B. Steinkopf, agissait comme maître de cérémonies et il était assisté du juge Alfred Monnin.

S'adressant en anglais, en français, en ukrainien et en allemand, le premier ministre Schreyer invita tous les Manitobains à faire de leur province un exemple de "progrès social". Rendant hommage aux pionniers qui posèrent les bases de la province, il somma la population à accepter le défi et à se mettre immédiatement à l'oeuvre.

Le Révérend Adam Cuthand, ministre anglican de descendance indienne, fit une prière inaugurale où il émit le voeu qu'au cours du deuxième centenaire, les peuples (indiens et métis) qui se firent des artisans de paix, il y a cent ans, connaissent enfin une histoire de justice et de respect.

Ensuite une chorale de 85 enfants de Portage-la-Prairie entonna le chant officiel du centenaire, "Manitoba".

Après quoi, une partie de la foule se rendit dans le parc Mémorial, où le ministre des Affaires culturelles, Philip Petursson, alluma le flambeau du centenaire avec la torche que lui présenta M. Georges Forest, représentant le voyageur Jean-Baptiste Lagimodière.

Au même moment, au coucher du soleil, toutes les rues de la ville s'illuminèrent ainsi que de nombreux édifices et domiciles.

Le soir, en la Salle du Centenaire de Winnipeg, un imposant concert de gala et de variété, qui attira le tout Winnipeg et qui dura trois heures, marqua avec éclat la fin de 1969 et le début de 1970.

Le 3e Livre du rapport B-B

L'égalité des deux langues doit être officiellement reconnue dans les Forces canadiennes

Dans la troisième tranche de son rapport publié à la mi-décembre, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a fait un certain nombre de recommandations visant à assurer l'égalité et l'exercice des deux langues officielles dans les Forces canadiennes et dans les services de défense.

Voici le texte de ces recommandations:

Les Forces canadiennes et les services de défense

25. Nous recommandons que la Loi sur la défense nationale soit modifiée de manière que soit officiellement reconnue l'égalité des deux langues et que soient créés des mécanismes propres à garantir l'exercice des droits qui en découleront.

26. Nous recommandons: a) que les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes, les Ordonnances administratives des Forces canadiennes, les Ordonnances supplémentaires des Forces canadiennes, les avis, directives, formulaires et autres textes de même nature soient publiés simultanément dans les deux langues officielles; b) qu'on mette fin dès maintenant à l'usage actuel des Forces canadiennes selon lequel ces documents sont presque toujours rédigés en anglais puis traduits.

27. Nous recommandons que le dictionnaire militaire anglais-français et français-anglais soit la source officielle des termes et expressions militaires et administratifs utilisés dans les Forces canadiennes et qu'il soit tenu à jour par une équipe permanente de spécialistes.

28. Nous recommandons qu'à l'occasion de toutes les procédures disciplinaires, verbales comme écrites, l'intéressé ait le choix de la langue officielle utilisée; qu'il ait le droit de formuler ses plaintes et doléances dans la langue officielle de son choix; qu'un régime d'appel soit prévu en ce qui concerne ces droits.

29. Nous recommandons que le ministère de la Défense nationale pourvoie à l'instruction en français et en anglais des enfants à la charge des militaires: a) en tenant à jour des dossiers indiquant la ou les langues dans lesquelles les militaires souhaitent faire instruire leurs enfants et en accordant la plus grande attention à leur choix à l'occasion de chaque mutation; b) en collaborant avec les autorités provinciales à la création d'écoles ou de classes françaises ou anglaises, lorsque la proportion de militaires qui désirent cet enseignement le justifiera; c) en assumant, sans test sur la langue choisie, la charge des frais occasionnés aux parents par l'envoi des enfants en pension pour leurs études en français ou en anglais, quand cet enseignement n'existe pas ou ne peut être organisé dans la base ou à proximité.

30. Nous recommandons que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes reconnaissent en droit et en fait l'égalité des deux groupes linguistiques en matière de langue et de culture lorsqu'ils établissent les règlements, statuts et conventions relatifs aux activités de caractère social, culturel, récréatif, commercial et financier.

31. Nous recommandons que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes prennent toutes les mesures propres à assurer, dans leurs rapports avec le public, le respect intégral de la dualité culturelle et linguistique de la population canadienne, tant au Canada qu'à l'étranger.

32. Nous recommandons: a) que l'on crée un secteur francophone au sein de la Force mobile; b) que le français soit la langue militaire de travail de ce secteur; c) que ce secteur comprenne des unités terrestres et aériennes, ainsi que des

(Suite à la troisième page)

Le Voyageur de Saint-Boniface chez le premier ministre Trudeau

Le Voyageur officiel de St-Boniface, M. Georges Forest, agent d'assurances et de voyages de St-Boniface, se rendra à Ottawa en fin de semaine. Il sera porteur de deux invitations officielles pour le premier ministre Trudeau: la première est celle de la Corporation du Centenaire du Manitoba qui invite le premier ministre du Canada aux fêtes officielles de juillet, et la seconde est celle du maire Edward Turner, de St-Boniface, invitant au festival du Voyageur qui se déroulera dans la ville-cathédrale du 26 février au 1er mars.

M. G. Forest sera accompagné de son épouse, Anita.

Le Canada se retire du tournoi mondial de hockey

GENEVE — Après s'être pliés pendant de nombreuses années aux exigences des membres de la Fédération internationale de hockey sur glace, les dirigeants du hockey canadien ont décidé de tenir leur bout cette année et ils ont décidé de se retirer du prochain tournoi mondial, qui devait se dérouler à Montréal et Winnipeg, en mars.

La décision a été prise par les représentants canadiens lors de la réunion d'urgence convoquée afin de réétudier la question des neuf professionnels que devait aligner l'équipe canadienne.

On se rappelle qu'en juillet dernier, à Lausanne, Suisse, le Canada avait obtenu la permission d'aligner neuf joueurs professionnels, à condition que les joueurs tombant sous cette catégorie ne soient pas des réguliers dans la ligue Nationale.

C'est d'ailleurs cette question qui a provoqué le litige et entraîné le retrait du Canada, et par ricochet l'annulation du tournoi qui devait se dérouler au Canada. Pour la deuxième année consécutive, Stockholm sera l'hôte du tournoi. L'an dernier, cette ville avait remplacé Prague à pied levé. Devant le retrait du Canada, les Etats-Unis auront la possibilité de s'inscrire. Si, par solidarité pour le Canada, l'Association de hockey amateur des Etats-Unis refuse, la Pologne pourra revendiquer le droit de remplacer le Canada au sein du groupe "A", à Stockholm. Les autres pays participants sont l'URSS, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Finlande et évidemment la Suède.

La rencontre du week-end, à Genève, s'est déroulée dans une atmosphère très tendue. Elle avait été convoquée par le président de la FIHG, Bunny Ahearne, afin d'étudier le problème, déclenché par le président du Comité olympique international, Avery Brundage.

"Le Canada avait obtenu la permission d'aligner neuf professionnels, mais à condition que le Comité olympique international ne s'objecte pas à la mesure", a dit Ahearne, dimanche dernier, lors d'une interview téléphonique et télévisée.

"Mais, quelque temps après le tournoi invitation de Moscou, le président Brundage, du COI, me faisait parvenir une missive où il me rappelait que tout joueur qui évoluerait contre des professionnels dans un tournoi ne serait pas éligible aux Jeux olympiques", a-t-il poursuivi, en soulignant que le message de Brundage ne laissait guère de choix à la Fédération internationale de hockey sur glace.

Cette décision de la FIHG de revenir sur sa parole a provoqué l'amère déception des représentants canadiens, et le président de l'Association canadienne de hockey amateur, Earl Dawson, a même dit à Ahearne, après avoir annoncé la décision du Canada:

"Nous avons été très désappointés par votre leadership, monsieur le président. Vous aviez la chance de déclencher la lutte à la dictature du COI, et vous n'avez rien fait."

Soulignons que si le Canada s'est retiré du tournoi de cette année et que s'il a affirmé qu'il ne livrerait plus un seul match à une équipe européenne tant qu'on ne lui accorderait pas le droit d'inscrire les meilleurs joueurs au pays, professionnels compris, il demeurera membre de la FIHG, afin de faire entendre sans cesse ses récriminations.

"Et lors des Jeux de 1972, à Sapporo, nous inscrirons une équipe formée entièrement d'amateurs, et nous mettrons en question l'éligibilité des joueurs des autres équipes qui seront alors inscrites", a ajouté Dawson. Il y avait déjà plusieurs semaines que l'aspect "politique" du tournoi laissait planer un doute sur sa présentation. Le geste de dimanche n'a donc vraiment pris personne par surprise, si ce n'est peut-être Ahearne.

D'ailleurs, lors d'une réunion à Ottawa entre les dirigeants de l'ACHA, ceux de "Hockey-Canada", corporation responsable de l'équipe nationale, et des représentants gouvernementaux, il avait été convenu que le Canada tiendrait son bout, après avoir été bafoué tellement souvent au cours des deux dernières décennies.

Lou Lefaivre, du Conseil national de la Santé physique et des Sports amateurs, et membre de "Hockey-Canada", a déclaré qu'à Genève, Dawson avait parlé au nom de l'ACHA, de "Hockey-Canada" et des autorités gouvernementales.

(Suite à la dixième page)

La Canadian Publishers change de propriétaire

La société d'imprimerie Canadian Publishers Limited, qui publiait jusqu'ici La Liberté et le Patriote, a vendu en fin de décembre son entreprise et son outillage d'imprimerie à un groupe de ses employés qui ont formé une nouvelle société sous le nom de "Canadian Publishers (1970) Ltd.".

Le journal La Liberté et le Patriote n'a pas été inclus dans cette transaction. Pour le moment, il demeure indirectement la propriété des Pères Oblats du Manitoba, qui étaient les principaux actionnaires de la Canadian Publishers. Cependant, des pourparlers sont en cours avec des personnalités franco-manitobaines dans le but de confier l'hebdomadaire à un nouvel organisme autonome.

La société "Canadian Publishers (1970) Ltd." a loué pour dix ans l'édifice qui n'a pas été vendu avec le commerce. Les nouveaux imprimeurs, qui ont gardé le même personnel, continueront à fournir les services d'impression de toutes sortes pour lesquels l'ancienne Canadian Publishers s'était acquis une réputation enviable. Ils continueront également à assurer l'impression de La Liberté et le Patriote au moins jusqu'à la fin-mars. Après cette date de nouveaux arrangements devront être conclus.

M. Brunelle Léveillé, qui était directeur-gérant de l'ancienne Canadian Publishers depuis 1942, s'est vu confier la fonction de contrôleur de la nouvelle entreprise. Il s'occupera en outre, jusqu'au 1er avril, de l'administration de La Liberté et le Patriote, du service des annonces et des abonnements. La "Canadian Publishers (1970) Ltd." exécute des travaux d'impression de divers genres en français aussi bien qu'en anglais.

La grippe a durement frappé l'Europe

LONDRES — La grippe, comme la peste d'antan, balaye l'Europe ces jours-ci, laissant à sa traine des milliers de morts et des millions de malades.

L'épidémie, due à ce qu'on appelle le "virus A-2", semblait au début de janvier en voie de récession dans certains des pays le plus durement éprouvés, comme la France et l'Italie, mais ses ravages empiraient en Grande-Bretagne et même jusqu'en Scandinavie.

En Italie, on attribue jusqu'à 5,000 morts à la grippe et à ses complications, telle la pneumonie. La maladie a sévi surtout dans les cités industrielles du nord et les autorités estiment qu'environ 15,000,000 de personnes en ont souffert.

En Yougoslavie quelque 4,000,000 de personnes — soit 20 pour cent de la population — ont été atteintes par la grippe en décembre. Les autorités attribuent plus de 200 morts à cette maladie.

Entre 1,000,000 et 1,500,000 employés d'usines en Grande-Bretagne, estime-t-on, ont été retenus à la maison avec la grippe. Des secteurs vitaux de l'économie nationale, comme les mines de charbon et la production de voitures, sont paralysés.

Une partie de la brigade de pompiers de Londres a été

(Suite à la dixième page)

L'usage du DDT est interdit au Canada

Comment se débarrasser des réserves de DDT? Ne le jetez pas à l'égout! Ne le brûlez pas!

Le ministère de la Santé et du Bien-être du Manitoba a organisé, dans les centres ruraux et urbains de la province, des services spéciaux pour aider les citoyens à se débarrasser sans danger de leurs réserves de DDT.

A la suite des restrictions imposées par le gouvernement fédéral sur l'emploi du DDT, plusieurs personnes se sont adressées au ministère de la Santé et du Bien-être pour la meilleure méthode de se débarrasser du DDT. En conséquence, le ministère a autorisé le personnel des unités sanitaires locales à accepter de petites quantités de DDT pour les remettre au chimiste du ministère de la Santé, M. William Ward, qui lui en disposera.

Ces mêmes facilités existent aussi pour la région du Winnipeg Métropolitain: les citoyens peuvent apporter jusqu'à un gallon de DDT au "Environmental Health Laboratory" (Laboratoire régional de la Santé), 1015, édifice Norquay. Pour de plus grandes quantités de DDT, on est prié de communiquer avec le Laboratoire (téléphone: 946-7776) qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Le docteur Roper Cadham, officier médical de la Santé, est responsable pour la ville de Winnipeg.

Des conseils et de l'assistance technique sont offerts par le ministère de la Santé aux vendeurs, en gros et au détail, et aux établissements qui en ont des quantités considérables à disposer. Ces derniers peuvent obtenir tous les renseignements désirés en s'adressant à M. Grant McLeod, Food Control Director (tél.: 946-7713).

Le ministère provincial de

(Suite à la dixième page)

Un Franco-Manitobain nommé Conseiller de la Reine

Le procureur général du Manitoba, Me Al. Mackling, C.R., a publié pour le premier de l'An les noms de quatorze avocats de la province à qui la reine a conféré le titre de Conseiller de la Reine. Me Laurent-G. Marcoux, de l'étude Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine, de Winnipeg, est au nombre de ceux qui furent honorés à cette occasion.



Me Laurent-G. Marcoux

Me Marcoux est né à Lorette, Man., en 1926. Il fit ses études primaires dans son village natal, reçut son baccalauréat ès arts de l'université d'Ottawa en 1949 et fut diplômé de l'Ecole de Droit du Manitoba en 1953. Il fit sa cléricature avec Me W. D. Lawrence, C.R., et fut reçu avocat en 1953. En 1955, il fonda l'étude de Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine. M. Marcoux fut commissaire de la Division scolaire de St-Boniface, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba et est membre des comités des conseillers de l'hôpital St-Boniface, des écoles des infirmières de St-Boniface et de la Miséricorde. Me Marcoux est Chevalier de Colomb et membre de l'Association du Barreau canadien et du Club des hommes d'affaires et professionnels de langue française.

A NOTER

Les abonnements

Afin d'éviter tout contretemps en ce qui concerne les abonnements à notre journal, on voudra bien s'adresser directement au:

SERVICE DES ABONNEMENTS
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443)

Les annonces

Nos annonceurs voudront bien remarquer que tout ce qui concerne les annonces commerciales et les petites annonces doit être adressé au:

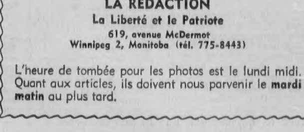
SERVICE DES ANNONCES
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443)

Les articles

Tous nos correspondants sont priés de noter que tous les communiqués, articles ou comptes rendus doivent être adressés directement à:

LA REDACTION
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443)

L'heure de tombée pour les photos est le lundi midi. Quant aux articles, ils doivent nous parvenir le **mardi matin** au plus tard.



ÉDITORIAL

Fin à l'hypocrisie

Au moment où nous écrivons ces lignes les chroniqueurs sportifs du pays auront déjà exprimé avec beaucoup de verve et de couleur ce qu'ils ont toujours pensé de Bunny Ahearne et de sa façon de manipuler les règlements du hockey international.

Il y a des années que le Canada aurait dû s'affirmer catégoriquement sur cette question d'amateurisme dans le sport international et les jeux olympiques. L'hypocrisie des Européens en ce domaine était flagrante. Et l'entrée des Russes dans la compétition internationale a détruit le peu d'amateurisme qu'il y avait encore. Mais les bons apôtres du hockey international et des jeux olympiques, Bunny Ahearne et Avery Brundage, persistaient à exiger des Nords-Américains en particulier l'observance de règlements dont les Russes, les Tchèques et les Suédois se moquaient carrément.

Le Canada a enfin décidé de mettre fin à ce régime hypocrite. Sa décision arrive à un bien mauvais moment pour nos organisateurs locaux qui s'étaient donné tant de peine pour obtenir et préparer le tournoi international à Winnipeg. Nous ne sommes pas de l'avis de ceux qui pensent que l'on aurait dû attendre après le tournoi, c'est-à-dire après avoir empoché de jolies sommes, avant de faire valoir nos positions. Une telle façon de penser n'est pas trop honorable. Elle ressemble trop à celle des escrocs qui font preuve de philanthropie après s'être enrichis aux dépens des bonnes gens.

En se retirant, à ce moment-ci, du hockey international, le Canada fait vraiment preuve de probité sportive et a beaucoup plus de chance de s'attirer l'appui de l'opinion mondiale et de crever une fois pour toutes, nous l'espérons, ce ballon d'hypocrisie qu'ont été jusqu'ici l'Organisation internationale de hockey et le Comité international des Jeux olympiques.

Si les compétitions sportives internationales doivent être réservées exclusivement aux amateurs, que l'on oblige tous les pays à la même définition et aux mêmes règlements de l'amateurisme. Nous doutons fort que cela n'arrive jamais, car l'argent est trop puissant et il y a des revenus fort allèchants à retenir de la compétition sportive. S'il faut céder à la faiblesse humaine et à l'appétit du gain, que l'on ouvre le sport international, aux professionnels aussi bien qu'aux amateurs, et l'on verra alors où se trouvent les athlètes supérieurs. Les Européens et les Russes l'auront voulu et tout le monde saura à quoi s'en tenir. Malheureusement, le véritable esprit sportif et le sport amateur seront les grands perdants.

J.-P. A.

Des femmes fort méritantes

Le 28 décembre dernier, la province manitobaine des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie souligna par une fête spéciale le cent vingt-cinquième anniversaire de fondation de leur congrégation. En effet, c'est en 1844 que la Congrégation des Soeurs des Saints Noms fut fondée à Longueuil. Aujourd'hui elle compte quelque quatre mille membres.

Il n'est pas dans les habitudes de notre époque d'attirer l'attention du public sur les communautés religieuses si ce n'est, le plus souvent, pour se complaire à monter en épingle les malaises qui les agitent comme toute autre institution groupant des humains.

Quoi qu'il en soit des sensibilités des sécularisants, les Franco-Manitobains seraient très mal inspirés de ne pas reconnaitre, fût-ce d'un seul geste de gratitude, les mérites que cette communauté de religieuses enseignantes s'est acquise auprès d'une partie notable de la population francophone du Manitoba. En effet, qui de St-Boniface, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Sacré-Coeur de Winnipeg et, plus récemment, Somerset n'a profité d'une façon ou d'une autre du dévouement et de la compétence pédagogique de ces institutrices?

Arrivant dans la province à une époque où l'on allait bientôt faire fi des droits linguistiques et religieux garantis par l'Acte du Manitoba, les Soeurs des Saints Noms n'ont pas hésité pour la plupart à s'identifier aux inquiétudes de la population locale et se sont engagées résolument, très souvent pour des honoraires ridicules, à assurer à la jeunesse manitobaine tant masculine que féminine une formation chrétienne, académique et même musicale de haut calibre. Il suffit de repasser les listes des résultats d'examens de l'AECFM de jadis pour s'apercevoir combien les écoles dirigées par ces religieuses rivalisaient d'excellence.

Une preuve, encore plus tangible peut-être, de la puissance de rayonnement de cette communauté en nos milieux, nous croyons la trouver dans son recrutement. En effet, nombreuses sont les jeunes Franco-Manitobaines qui ont trouvé dans ce corps religieux une réponse à leur soif d'idéal et de dévouement sans compter.

Sans doute, la dernière décade a été pour cette communauté comme pour bien d'autres, l'occasion de remous pénibles, de vieillissement des effectifs, de rareté des recrues et, conséquemment, d'abandon de plusieurs postes. Le Manitoba français n'a pas été sans s'en ressentir. Il n'en reconnait pas moins la valeur du travail que les Soeurs des Saints Noms continuent à exercer auprès d'une partie de sa jeunesse et il leur en est très reconnaissant. Il leur souhaite en outre que le dynamisme qui a animé les cent vingt-cinq premières années de leur communauté retrouve sa jeunesse et sa vigueur et rayonne à nouveau au pays comme ailleurs dans le monde.

J.-P. A.

Pour combattre l'inflation, problème no 1 du Canada

OTTAWA — L'inflation, en 1969, est devenue le problème économique no 1 au Canada. On prévoit que ce phénomène va se continuer en 1970, bien qu'à un rythme plus raisonnable.

Le salaire moyen par semaine a augmenté cette année à $150, de $100 qu'il atteignait en 1961, au début de l'ère de prospérité économique. Mais le pouvoir d'achat du dollar, pour le consommateur, a diminué au point qu'il faut maintenant $126 pour acheter ce qu'on pouvait se procurer pour $100 en 1961.

L'indice des prix au consommateur, qui atteignait 126.6 en septembre, enregistrait 4.5 p. 100 de plus que l'année précédente. Mais si on calcule les salaires en prenant comme barème leur pouvoir d'achat en 1961, il se trouve que les revenus, l'automne dernier, étaient à peu près les mêmes qu'au printemps de 1968.

L'inflation a déformé la valeur réelle du rendement global du pays, en termes de marchandises et de services. Car bien que le produit national brut pour le troisième trimestre de 1969 ait atteint un taux annuel de $78,736,000,000, par rapport à $39,080,000,000 en 1961, l'augmentation réelle, mises à part les hausses dans les prix, n'a été que de $60,932,000,000.

Austérité

Le gouvernement combat l'inflation actuellement en restreignant ses dépenses et ses emprunts, et en encourageant les autres gouvernements et la population du Canada en général à faire de même, afin de redonner à l'économie son rythme normal. Il entrave les dépenses en imposant des taxes élevées, stimule l'épargne et met un frein aux emprunts en établissant des taux d'intérêts prohibitifs.

La Banque du Canada, de son côté, a maintenu les réserves monétaires — les devises en circulation et les dépôts bancaires détenus par le public — à une augmentation modeste d'environ $1,000,000,000 en 1969, alors qu'en 1968, elle avait permis une augmentation d'environ $3,000,000,000, et de près de $2,000,000,000 en 1968.

Les mesures anti-inflation du gouvernement sont destinées à ralentir la demande, et par conséquent elles auront probablement pour résultat d'augmenter le chômage cet hiver.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.



La récente tempête de neige dans l'est du pays n'a laissé personne indifférent. Il serait difficile de l'être quand on sait que le déneigement de la seule région de Montréal aura coûté $3,500,000! (Photo TTS)

Un WASP face au Canada français

Je suis un WASP (White Anglo Saxon Protestant), un WASP de l'ouest, né, élevé et éduqué à Winnipeg. Je ne saurais parler qu'en mon nom mais je crois pouvoir affirmer que beaucoup d'Anglais des Prairies estiment comme moi que tous les Canadiens de langue française devraient jouir d'une citoyenneté pleine et entière.

J'ai consacré une bonne partie de ma vie à acquérir une certaine connaissance du français mais je suis convaincu que l'effort en valait vraiment la peine. La chose n'a pas été facile. Il y avait d'abord ce non-sens voulant que le français nous fût enseigné par un Anglais au high school. Puis, ce ne devait guère être mieux à l'université de Manitoba où l'on me donnait l'impression que le français était parlé en France alors que les Québécois étaient une disgrâce pour la langue de Molière. Peut-être, pourtant, cette expérience devait-elle avoir un effet salutaire sur moi puisque, à ma graduation, j'avais acquis la conviction qu'aucun Canadien ne pouvait vraiment se dire éduqué s'il n'avait réussi à acquérir une véritable aisance à la fois en français et en anglais.

Fort de cette conviction, je me suis enrôlé dans les Forces armées, en 1950, et j'ai indiqué que je voulais apprendre le français et servir au Québec. Dix-neuf années de frustration sont passées depuis, mais je suis parvenu, à coups d'efforts et, en bonne partie, à mes frais, à apprendre votre langue, même si je n'ai jamais eu l'occasion de servir au Québec.

Et ce sont là les difficultés que j'ai dû surmonter. Pourtant je me rends compte qu'elles ne sont rien en comparaison des provocations et des affronts quotidiens qu'ont à endurer la plupart des jeunes Québécois.

Si j'étais aujourd'hui un Canadien français de leur âge, je serais séparatiste.

C'est de ce point de vue que je me place quand je réfléchis sur la situation présente au Canada et que je dois faire face à l'étroitesse d'esprit, à l'ignorance et à l'intransigeance de beaucoup de Canadiens.

Et, pourtant, je reste convaincu qu'il y a de l'avenir pour ce pays, à condition que les Canadiens français en viennent à faire partie intégrante de la société canadienne.

Ma conviction s'explique assez facilement. Les Canadiens français ont trop à perdre, ils devraient abandonner une partie trop importante de leur héritage pour se décider à se replier à l'intérieur des frontières du Québec.

De toute façon, je leur dis: venez dans l'ouest, arrêtez-vous dans les Prairies et, jetant vos regards vers les superbes Rocheuses, comprenez que c'est là votre pays; dirigez-vous vers le nord, vers l'île Ellesmere, et, découvrant ce monde visible au-delà des glaces, songez également que c'est là votre pays; faites de même, en dirigeant vos pas vers ces merveilleuses terres de l'est que baigne l'Atlantique. Songez à Cartier, Champlain, La-Salle, LaVérendrye, Radisson et à l'oblat qui oeuvre à Univix, et rendez-vous compte que cette patrie qui va de Saint-Jean à Port Alberni, c'est la vôtre. Vous ne pouvez renier votre héritage ou le laisser tomber par défaut aux mains des "maudits Anglais".

Certainement, la lutte sera longue et difficile. Ce n'est pas demain qu'on vous servira en français dans un restaurant de Vancouver, mais vous devez quand même, à tout prix, y maintenir votre droit de présence. Je crois que la vague tourne, que l'intérêt pour le fait français au Canada s'accroit de façon phénoménale même s'il faudra peut-être attendre une dizaine d'années avant qu'il ne se manifeste dans toute son ampleur, c'est-à-dire à l'entrée dans la vie active des étudiants actuels de nos high schools.

La plus grande erreur à l'heure actuelle, pour vous, Canadiens français, serait de suivre de faux prophètes qui vous inciteraient à l'abandon. Parlez français avec fierté, parlez-le dans tous les coins du pays, mais, de grâce, ne le parlez pas uniquement en cercles fermés, le dos tourné à vos compatriotes anglophones et pour commenter la dernière manifestation de force, rue Sherbrooke. Tournez-vous vers l'extérieur, faites face à vos antagonistes et réclamez, en français, votre juste part de ce Canada qui vous appartient.

W. K. Stirling

Ottawa, 27-10-69.

(Paru dans Le Devoir, 4-12-69)

La vérité sur le niveau de vie américain

Les chiffres ne se mangent pas. Ils ne vous permettent ni de vous protéger contre la pluie ni de vous prémunir contre le froid.

Rien d'étonnant, par conséquent, que la plupart des gens ne soient guère avancés lorsqu'ils apprennent qu'en moyenne les familles américaines gagnaient $7,974 en 1967, que 34 p. 100 des familles gagnaient plus de $10,000 par an et 16 p. 100 seulement moins de $3,500.

Le niveau de vie américain, on peut s'en rendre compte beaucoup mieux grâce à une description de ce que la famille américaine type possède, de ce qu'elle achète et de la manière dont elle vit aux divers niveaux de revenu. Cela a été rendu possible grâce aux études sur les budgets des familles, effectuées par le département du Travail des Etats-Unis.

Selon le département du Travail, une famille type de quatre personnes (comportant deux enfants de 13 et 8 ans) habitant une grande ville des Etats-Unis aurait besoin d'un revenu annuel de $9,076 pour mener un train de vie qualifié de "moyen" sur la base des prix et des normes de 1967.

Les familles habitant les zones rurales pourraient vraisemblablement atteindre un niveau de vie comparable avec un revenu moindre, étant donné que le coût de la vie est généralement moins élevé dans les zones rurales où les familles possèdent souvent des jardins dans lesquelles elles produisent elles-mêmes une partie des produits alimentaires qu'elles consomment.

En 1967, 40 p. 100 environ de toutes les familles de deux ou plusieurs enfants gagnaient $9,076 ou davantage.

Quel degré de prospérité peut-on atteindre avec $9,076?

Selon le département du Travail des Etats-Unis, cette famille américaine type de quatre personnes dépense $2,105 par an pour la nourriture. Le régime correspond largement aux normes d'une saine alimentation. Il comprend de larges quantités d'oeufs,, de lait, de viande, de fruits et de légumes, ainsi que quelques primeurs et certains morceaux de viande assez chers. Une part importante des aliments est achetée déjà partiellement préparée, ce qui permet à la ménagère de faire des économies de temps pour la préparation des repas.

Les aliments consommés au cours d'une semaine moyenne, dans un foyer, comprennent, entre autres:

Du lait (et des produits laitiers): 15 pintes; de la viande, de la volaille et du poisson: 17.4 lb; des oeufs: 27; agrumes et tomates: 8.8 lb; sucre et sucreries: 3.3 lb; café: 0.4 lb.

Les trois quarts des familles ayant ce niveau de revenu possèdent leur propre maison, sur laquelle elles ont probablement encore à effectuer des paiements d'hypothèque (principal et intérêt). Vingt-cinq pour cent seulement de ces familles vivent en location. La famille type a acheté sa maison il y a sept ans, pour un prix variant entre $14,450 et $20,000. Il s'agit d'une maison de cinq ou six pièces possédant une salle de bain entièrement équipée et parfois un cabinet de toilette supplémentaire; une cuisine entièrement équipée; l'eau courante chaude et froide; l'électricité et le chauffage central. La maison est en bon état. Elle est située dans un quartier résidentiel desservi par des moyens de transport public, et possède écoles, épiceries et cours de récréation pour les enfants. Pendant les périodes de froid, l'intérieur est chauffé à 70° F. La famille possède une machine à laver, un appareil individuel de climatisation, dans les régions les plus chaudes du pays, un poste de radio, un poste de télévision, un téléphone, un phonographe et des instruments de musique.

La plupart des familles américaines de cette catégorie possèdent une automobile. Dans les villes, la famille type vivant sur un budget "moyen" change de voiture tous les quatre ans, mais remplace la vieille voiture par une voiture de deux ans, plutôt que par un nouveau modèle. Ainsi, la famille utilisera une automobile vieille de deux à six ans. Le coût de remplacement de l'automobile tous les quatre ans, son entretien, l'assurance et les transports publics coûteront en moyenne $919 par an à une famille de quatre personnes.

Cette famille type dépensera $767 par an pour s'habiller. Les achats de vêtements portent, entre autres choses, sur un lourd manteau, une fois tous les cinq ans environ pour la femme et le garçon, plus souvent pour la fille et moins souvent pour le mari; un costume pour le mari tous les trois ans environ, mais trois pantalons ou davantage par an, au moins six chemises et six pantalons pour le garçon; deux ou trois robes et une ou deux pantalons ou de shorts pour la femme; un sweater, deux ou trois robes et probablement une jupe pour la fille; et, pour toute la famille, 12 ou 13 paires de chaussures au total, deux paires de bottes ou de pantoufles, 34 paires de chaussettes et de bas et des montres et bijoux pour une valeur de $8.94.

Cette famille type est probablement couverte par une assurance-maladie (75 p. 100 des adultes américains âgés de moins de 75 ans le sont), et il est probable que l'employeur du mari supporte une partie du coût de cette assurance. En comptant la contribution du mari à l'assurance-maladie et les autres frais médicaux et dentaires non couverts par l'assurance, la famille dépense chaque année $477 en frais médicaux.

Les soins personnels, les dépenses d'entretien de la maisonnée et les dépenses diverses de la famille atteignent $1,477 par an.

En plus, les impôts personnels et les paiements à la sécurité sociale atteignent en moyenne $1,365 par an.

Comment cette famille type gagne-t-elle les $9,076 par an nécessaires à ce niveau de vie?

Souvent, le mari n'est pas le seul à contribuer aux frais du ménage. En effet, il peut arriver que la femme travaille aussi et que le fils participe également en livrant des journaux.

De toutes les familles dont le revenu s'est établi entre $9,000 et $9,999 en 1967, 36 p. 100 seulement n'avaient qu'un salaire unique; 64 p. 100 des familles de cette catégorie avaient au moins deux sources de revenu et 15 p. 100 en avaient trois.

Le département du Travail des Etats-Unis décrit également un budget inférieur, représentant les dépenses types d'une famille de quatre personnes vivant dans une agglomération urbaine et ayant un revenu annuel de $5,915, et un budget supérieur, pour les familles gagnant $13,050 par an. Un tiers environ des familles américaines gagne moins de $5,915, et environ un cinquième gagne plus de $13,050.

Entre le budget moyen et le petit budget, on relève les différences suivantes:

Alimentation: Il est possible pour une famille de se nourrir sainement avec les $1,644 affectés à la nourriture dans le petit budget. Toutefois, les choix des individus ne s'exerce pas toujours à leur avantage, et il y a souvent incompatibilité entre la nourriture qu'on aime et celle qui est bonne pour la santé. Il en résulte selon les experts qu'un quart seulement des Américains ayant un budget de cette catégorie ont un régime alimentaire convenable.

Toujours à ce niveau, on constate que les familles ont moins tendance à acheter des aliments déjà préparés.

A ce niveau de revenu, une famille américaine de quatre personnes consommerait par exemple 14 pintes de lait par semaine au lieu de 15 pour une famille ayant un revenu moyen; et 11 lb de viande, volaille et poisson au lieu de 17.4 lb.

Logement: La famille type appartenant à cette catégorie de petit budget loue son logement, qui consiste généralement de cinq pièces (maison ou appartement), en bon état, et qui possède une salle de bain et une cuisine entièrement équipées, l'eau courante chaude et froide, la télévision et la plupart des autres installations que l'on retrouve dans les logements des familles à revenu moyen. Toutefois, elle n'a pas de climatiseur.

Transports: Dans les agglomérations urbaines, entre la moitié et les deux tiers des familles de ce niveau possèdent une automobile, les autres empruntent les moyens de transport public. Dans les zones rurales, toutefois, la famille considère l'automobile comme une nécessité. L'âge moyen de l'automobile que possède la famille type de ce niveau de revenu est de huit ans.

Soins médicaux: A ce niveau de vie, les soins médicaux ne reviennent guère moins cher qu'au niveau moyen. Toutefois, une part importante de ces services médicaux est dispensée gratuitement dans des dispensaires publics.

(La Presse, 22-12-69)

L'éducation permanente, une nécessité pour tous

L'intégration école-milieu

(Suite)

D'ailleurs, on ne peut désormais plus penser que l'école, le collège et l'université sont des lieux privilégiés de formation, sauf durant la période de la vie où on acceptera d'y consacrer le meilleur de son temps. Déjà la famille, les musées, les théâtres, les amphithéâtres prennent de l'importance en ce domaine de la formation, de même que les lieux de travail et les lieux de loisirs.

On parle de plus en plus de l'intégration école-milieu, et des expériences pratiques faites dans le milieu québécois ont démontré le bien-fondé de cette formule, même si on est encore loin de l'intégration idéale.

De même, on a fait au Québec des tentatives et des expériences en vue d'intégrer à l'école les parcs, les lieux de loisir, les bibliothèques, les musées, les bases de plein air ("classes de neige" et "classes vertes"), les sports (mi-temps ou tiers-temps sportif), la musique, le théâtre. Selon des formules diverses, on a voulu ainsi tendre à former des hommes plus complets.

Aux moyens traditionnels de l'enseignement, on a ajouté petit à petit les diverses techniques de l'audio-visuel: disques, films, diapositives, bandes sonores, émissions de radio et de télévision, télévision en circuit fermé, laboratoires de langue. Il faut sans doute aller encore plus loin dans cette direction, au fur et à mesure que disparaitront les réticences de certains professionnels de l'enseignement qui, formés selon les méthodes traditionnelles, craignent de se voir ainsi enlever une partie de leur rôle; ils devraient, au contraire, se rendre compte que ces techniques, une fois qu'ils auront appris à les utiliser, multiplieront les moyens mis à leur disposition.

Il faudrait en venir à utiliser l'enseignement programmé selon les techniques plus ou moins mécanisées ou automatisées qui déboucheront sur un enseignement à partir des ordinateurs et des ressources de leurs mémoires prodigieuses.

L'éducation se sera probablement débarrassée de toutes les contraintes que lui imposent les lieux d'enseignement trop restreints, les programmes trop rigides, les enseignants trop peu nombreux, la centralisation excessive, et l'on obtiendra l'efficacité souhaitée et la souplesse indispensable.

L'éducation, affaire de toute une vie

C'est alors que l'individu lui-même pourra, dans le concept de l'éducation permanente, chercher sa plus complète réalisation et un développement harmonieux tirant pleinement profit de loisirs de plus en plus considérables.

Faire de l'éducation l'affaire de toute une vie n'est pas un rêve ou une utopie, mais une nécessité de notre temps. C'était même une nécessité, il y a déjà longtemps.

L'histoire est pour ainsi dire marquée par ceux qui l'ont compris jadis et dont on admire encore aujourd'hui la science, le génie d'invention et l'érudition. Mais c'était, il faut l'avouer, des êtres exceptionnels qui éblouissaient et inquiétaient leurs contemporains.

On pensait que l'âge et la réflexion étaient à la base de l'expérience et de la philosophie de ceux qu'on appelait "sages" et qui incarnaient la synthèse des connaissances de leur temps.

L'école n'existait pas encore et les "sages" devaient vivre longtemps dans certains cénacles pour acquérir, au contact des maitres et des anciens, les connaissances et les disciplines qu'à leur tour ils transmettaient à leurs disciples.

Même les métiers étaient l'affaire de toute une vie. Il fallait du temps pour acquérir le savoir, le tour de main et les secrets des maitres-artisans. On était d'abord apprenti, puis compagnon, avant de devenir maitre et de recommencer le cycle de la tradition.

Bien sûr, les temps ont changé et il n'est pas question de retourner aux origines, même si, en certains cas, la relation maitre-disciple s'avère encore valable. Nous savons bien, en effet, que tout cela est révolu et que le bon ouvrier qui pouvait encore, il n'y a pas si longtemps, espérer conserver sa compétence professionnelle durant toute sa vie ne le peut plus désormais. Le même état de fait s'applique d'ailleurs aux hommes de science et aux professionnels.

(à suivre)

(Bulletin n. 9-10 de la BCN)

N.D.L.R. — Les sous-titres sont de la Rédaction.

Une solidarité existe entre les pauvres du Canada et ceux du tiers-monde

OTTAWA — "Ne devrait-on pas d'abord s'occuper des problèmes qu'engendre chez nous la pauvreté, avant d'aller porter secours à des déshérités qui habitent de lointains pays?"

Cette question, l'abbé Louis O'Neil, directeur du Service des sciences religieuses de l'Université Laval y répond dans le numéro novembre-décembre de la revue "Bien-être social canadien", organe du Conseil canadien du Bien-être, en disant que c'est à l'échelle mondiale que se fait le procès d'une civilisation où l'on privilégie certaines valeurs secondaires.

"On répond mieux à l'objection du début quand on souligne qu'il n'existe pas de commune mesure entre la pauvreté, au sein des sociétés d'abondance et celle qui afflige des millions d'hommes dans le tiers-monde", écrit-il. "Je sais pour ma part des hommes et des femmes qui, à la lumière de ce que leur révèlent la télévision et les autres moyens de communication sociale sur la condition humaine en pays lointains, reconnaissent volontiers que leur sort, tout pénible qu'il soit, ne peut se comparer à celui de ces masses déshéritées."

Soulignant que vivre à l'intérieur d'une société d'abondance sans en profiter équitablement est aussi frustrant que partager avec d'autres une immense misère collective, il pousse l'argument en disant "qu'en fait, ce que les pouvoirs publics donnent ou prêtent aux pays démunis du tiers-monde n'enlève rien aux pauvres de chez nous".

Quand le gouvernement canadien décide d'accorder une aide au tiers-monde, il ne puise en rien dans les fonds réservés aux politiques du bien-être. Il soustrait du budget national global une infime partie qui aurait été consacrée à divers services, non nécessairement au bien-être social.

Tout ce qu'obtiennent les personnes qui s'opposent à l'aide au tiers-monde, c'est de libérer les privilégiés d'une obligation et leur donner bonne conscience.

L'abbé O'Neil parle aussi de l'ampleur de l'aide fournie et de ceux qui craignent que notre générosité soit trop grande. "Si l'on fait exception de la contribution de groupes privés, tels que les missions, il faut parler non de générosité mais de mesquinerie".

Il rappelle que les dons et prêts de certains gouvernements et organismes ne servent en grande partie qu'à "colmater la brèche que provoque l'endettement progressif des pays du tiers-monde" et que grâce à des échanges commerciaux engendrés pour favoriser les pays riches et maintenir les pays pauvres en situation d'infériorité, "les pays techniquement avancés extorquent du tiers-monde des bénéfices économiques qui dépassent de beaucoup toute l'aide qui est accordée à ces pays. Si bien que les dons généreux ne sont souvent, en pratique, que des mesures d'indemnisation".

Il répète les mots des économistes de "pillage du tiers-monde" et dira de l'efficacité technique: "attendre que la machine ait assuré l'abondance aux pauvres des sociétés d'abondance avant de vouloir s'intéresser aux masses démunies du tiers-monde, c'est non seulement faire preuve de mesquinerie, mais aussi de naïveté à l'égard des "bonnes intentions" de la machine".

Parlant des mêmes facteurs générateurs d'inégalités à l'oeuvre dans les sociétés d'abondance comme dans les pays pauvres, il rappelle aux démunis de nos sociétés qu'ils auraient avantage à prendre conscience des solidarités qui les rattachent aux millions d'hommes qui, ailleurs dans le monde, réclament d'être traités avec dignité et refusent de se contenter plus longtemps des miettes que leur distribuent les pays développés.

Les recommandations de la commission B-B . . .

(Suite de la première page)

bases et autres éléments fonctionnels; d) que les unités et les bases soient situées dans les régions francophones du pays.

33. Nous recommandons: a) que chacune des bases et unités de la Force mobile soit désignée comme francophone ou anglophone; b) que les bases et unités d'un secteur communiquent dans leur propre langue avec les bases et unités de l'autre secteur comme avec le reste des Forces canadiennes; c) que les échelons supérieurs communiquent avec ces bases et unités dans la langue de ces dernières.

34. Nous recommandons: a) que les postes bilingues de la Force mobile soient expressément désignés; b) que le degré de bilinguisme soit défini pour chacun de ces postes; c) que ces postes, y compris ceux qui nécessitent le bilinguisme complet, soient pourvus selon les critères d'aptitude établis; d) que le personnel soit formé ou recyclé de manière à atteindre le degré requis de bilinguisme.

35. Nous recommandons que tout militaire qui désire servir dans le secteur francophone possède ou reçoive, avant d'y être affecté, une formation professionnelle en français.

36. Nous recommandons: a) que lorsqu'il sera nécessaire de pourvoir aux différents postes du secteur francophone de la Force mobile, le personnel qualifié capable d'exercer ses fonctions en français soit rapidement promu; b) que, pour ce faire, on contingente les grades et l'avancement en conséquence.

37. Nous recommandons l'établissement progressif d'unités francophones au Grand quartier général des Forces canadiennes et dans les commandements autres que celui de la Force mobile.

38. Nous recommandons que les commandements de l'Instruction militaire et de la Force mobile disposent d'instructeurs formés en français, de tous les manuels, textes et instruments pédagogiques nécessaires en langue française, et qu'ils fassent appel, au besoin, aux établissements techniques, technologiques et universitaires francophones du Canada et de l'étranger.

39. Nous recommandons que les recrues ainsi que les militaires déjà formés qui se proposent de servir dans le secteur francophone, ne soient astreints aux cours d'anglais que si leur avancement professionnel l'exige.

40. Nous recommandons: a) que l'actuel Collège militaire royal de Kingston, demeure un établissement de langue anglaise et que le Collège militaire royal de Saint-Jean devienne un établissement francophone menant au baccalauréat selon un programme analogue à celui de Kingston; b) que l'on insiste fortement sur l'enseignement du français à Kingston et sur l'enseignement de l'anglais à Saint-Jean, de manière à développer le bilinguisme chez les futurs officiers.

41. Nous recommandons qu'un service linguistique des Forces canadiennes soit institué sous la forme d'un cinquième service du Grand quartier général des Forces canadiennes et qu'il soit chargé de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de la coordination des réformes de structures indispensables à la réalisation de nos recommandations dans les Forces canadiennes.

Le secteur privé, au Canada et en particulier au Québec

42. Nous recommandons que, pour le secteur privé au Québec, les pouvoirs publics et l'entreprise privée se donnent pour objectif que le français devienne la principale langue de travail à tous les échelons, et qu'en vue de cet objectif on adhère aux principes suivants: a) que le français soit la principale langue de travail dans les grandes entreprises établies dans la province; b) que, par conséquent, la majorité des secteurs de travail de ces entreprises qui à ce jour ont utilisé l'anglais comme principale langue de travail aux échelons moyen et supérieur, deviennent des unités francophones; que ces entreprises désignent tous les postes supérieurs et de direction comme devant être pourvus par des titulaires bilingues; c) que la majorité des petites entreprises ou des entreprises spécialisées utilisent le français comme langue de travail, mais qu'il y ait place pour certaines d'entre elles utilisant l'anglais, de même qu'il y aurait place, partout ailleurs au Canada, pour des entreprises analogues utilisant le français comme langue de travail; d) que la principale langue de travail dans les activités intéressant les opérations extérieures à la province soit laissée au choix de l'entreprise.

43. Nous recommandons que, dans le secteur privé, partout au Canada, les sièges sociaux des entreprises ayant des marchés considérables et des installations au Québec se dotent des moyens propres à l'implantation du bilinguisme, notamment d'unités francophones et de cadres supérieurs bilingues.

44. Nous recommandons que le gouvernement du Québec crée un groupe d'étude qui comprenne des représentants du gouvernement, du patronat, des universités, des principaux syndicats ouvriers et qui ait pour mandat général: a) d'engager des entretiens avec les principales entreprises dans la province sur la situation du bilinguisme et du biculturalisme dans leurs établissements et sur les moyens qui permettraient d'implanter plus largement le bilinguisme institutionnel; b) d'élaborer un plan d'ensemble visant à établir le français comme principale langue de travail au Québec et d'arrêter le calendrier de cette transformation; c) d'entamer des entretiens avec le gouvernement fédéral et avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario en vue de découvrir les domaines où il serait possible de collaborer à la mise en oeuvre de ce plan; d) de faire des recommandations au gouvernement provincial en vue de la réalisation de l'objectif et de la création d'un organisme permanent de coordination.

45. Nous recommandons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick crée un groupe d'étude chargé de proposer les mesures à prendre dans l'enseignement, la fonction publique et les entreprises, pour que le français devienne langue de travail au même titre que l'anglais, compte tenu des conditions sociales et économiques de la province.

46. Nous recommandons que le gouvernement de l'Ontario crée un groupe d'étude chargé d'élaborer un plan d'action ayant pour objet d'assurer l'adoption progressive du français comme langue de travail par les entreprises établies dans les districts bilingues, grâce à la collaboration et à un effort concerté du gouvernement et de l'entreprise privée.

47. Nous recommandons que les entreprises auxquelles s'adressent les recommandations nos 42 et 43 s'engagent formellement à établir le bilinguisme institutionnel dans leurs établissements; qu'elles désignent immédiatement certains secteurs de leur siège social et de leurs établissements situés au Québec ou dans les districts bilingues comme devant devenir des unités francophones, et qu'elles désignent les postes supérieurs et de direction qui devront être occupés dans un proche avenir par des titulaires bilingues.

48. Nous recommandons qu'aussitôt après avoir désigné les unités francophones de leur organisation, les entreprises désignent aussi comme francophones un nombre considérable d'emplois de spécialistes, de techniciens et de cadres.

49. Nous recommandons que les entreprises s'efforcent d'intéresser les jeunes francophones aux carrières commerciales, en fournissant des renseignements complets sur les postes à pourvoir aux dirigeants des établissements scolaires de langue française, et en envoyant des recruteurs dans ces établissements, au Québec et dans les autres provinces.

50. Nous recommandons que les entreprises offrent leurs programmes internes de formation en français à l'intention de leurs employés francophones.

51. Nous recommandons que, là où les cours de formation ne sont pas actuellement offerts en français, les entreprises confèrent avec les établissements francophones d'enseignement supérieur du Canada et de l'étranger sur la possibilité de dispenser la formation nécessaire.

52. Nous recommandons que les entreprises s'emploient à assurer aux francophones les mêmes possibilités de mutations qu'aux anglophones, tout en prenant des mesures pour réduire au minimum les difficultés que ces mutations peuvent occasionner.

53. Nous recommandons que toute la documentation ayant trait aux promotions et à la préparation qu'elles comportent soit offerte en français.

54. Nous recommandons que soit accordée à tous les candidats francophones la faculté de s'exprimer dans leur langue aux examens oraux et écrits et aux interviews, et que les examinateurs prennent en considération les difficultés auxquelles le candidat a dû faire face dans son travail antérieur par l'obligation de s'exprimer dans une langue seconde.

55. Nous recommandons que les entreprises ayant désigné certains postes comme bilingues définissent clairement le degré requis de connaissance du français et de l'anglais et qu'elles en fassent une condition d'accès à ces postes.

56. Nous recommandons que soit présentée simultanément en français et en anglais toute information se rapportant aux contrats du gouvernement fédéral et aux autres services rendus aux entreprises privées, y compris les devis et les documents techniques, et que dans toutes les relations officielles entre le personnel du gouvernement fédéral, les entreprises et les syndicats, des mesures suffisantes soient prises pour que le français soit pleinement utilisé dans les circonstances appropriées.

57. Nous recommandons que les organismes fédéraux en cause mettent d'office à la disposition des entreprises privées toutes les données découlant des changements apportés aux services de traduction, aux vocabulaires bilingues et à l'enseignement des langues qui pourraient être utiles à ces entreprises au cours de leur processus de transformation.



Lors de la prise de cette photo, Mme Georges Forest présentait un ensemble de l'an 1806 qu'elle se proposait de porter la veille du Jour de l'An. Ce même jour, M. Forest portait un manteau bleu de roi à double devant, avec manches bouffantes et large ceinturon rouge. Ce couple tenait à représenter Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury à leur arrivée au Manitoba en 1806. Mme Forest et son mari ne se préoccupent guère de la mode de 1970 mais s'intéressent plutôt aux toilettes des années 1800. Par gracieuseté du "Festival du Voyageur", fête hivernale organisée par les citoyens de St-Boniface pour célébrer le centenaire du Manitoba, M. et Mme Forest projettent de vêtir leurs sept enfants (âgés de 2 à 15 ans) et eux-mêmes, au cours de 1970, d'un grand nombre de vêtements en vogue au 19e siècle. Leur intention de présenter ces divers costumes en différentes occasions est toujours dans le but de participer plus intensément aux fêtes du centenaire. (Photo Winnipeg Free Press)

Nos lecteurs nous écrivent

Monsieur le rédacteur,

Il me fait grand plaisir d'avoir l'occasion de féliciter nos media français qui ont si bien su nous tenir en ligne, en appuyant sur le vrai sens de la grande fête de Noël quand la fièvre de la commercialité poussait les gens dans les grands magasins, pour l'achat de cadeaux, décorations, intérieures, extérieures, dans les supermarchés pour couvrir une table débordante de variétés.

Ils le font par le rappel de son importance, son origine, ses traditions, les légendes, les contes de petits enfants pauvres secourus, qui s'associent si bien avec la naissance de Jésus enfant.

La Liberté et le Patriote s'y applique.

A CKSB, les programmes sont choisis, sa musique dont la qualité est reconnue depuis son tout début — à ce temps nous demeurions près de Pembina et je m'étonnais d'entendre du français chez le dentiste sachant bien qu'il n'en comprenait pas un mot, il me répondait que c'était là qu'il captait la plus belle musique, — j'entends encore les mêmes remarques aujourd'hui.

Le succès grandissant de sa Campagne du Bonheur prouve l'éveil des consciences qui emboitent le pas joyeusement pour la supporter.

Nous entendons très souvent des critiques et souvent aussi sans raison mais rarement de l'appréciation, nous prenons tout pour acquis.

Aujourd'hui je suis heureuse d'offrir mes félicitations, mes voeux bien sincères de bonne et sainte année à tout le personnel de chacun.

A notre journal La Liberté et le Patriote, à CKSB, longue et fructueuse vie,

Emma Ayotte,
St-Boniface, le 4 janvier 1970

Témoignage de France

Une Alouette volait . . .

Quelque part, dans les vastes plaines de l'Ouest canadien, une alouette volait. C'était dans le courant du premier demi-siècle, et notre volatile avait beaucoup à voir, allant et venant infatigablement tout au long des saisons, des rivières, des lacs et des routes.

Elle suivait les moisonneurs en sueur derrière leurs bruyantes "combines".

Elle appréciait d'un oeil intéressé les nouveaux engins si mystérieux qui allégeaient la peine des hommes. Puis, pour se reposer un peu, elle s'en allait surprendre les élèves des écoles. Avaient-elle envie de se distraire? Elle partait fixer son oeil rond et malicieux sur ces Messieurs du Parlement qui délibéraient gravement, échangeait parfois bons mots ou répliques spirituelles. Elle voletait de l'Ontario à la Saskatchewan du nord au sud, sans perdre une bouchée de ses magnifiques paysages qui restaient son domaine, ou de la vie de ces rudes Canadiens français dont aucun ne lui était inconnu.

Enfin un jour, fatiguée et assagie par l'âge, elle s'en alla trouver un brave homme et un homme brave qui comme elle avait beaucoup circulé dans l'Ouest, et elle lui conte ses souvenirs.

L'homme comprenait les oiseaux et notre alouette vole de nouveau dans les pages d'un petit livre sans prétention, mais qu'on peut lire d'un seul trait. Tous deux, ils ont aimé l'Ouest et ses "Canayens" et nous font partager leur amour. Sans exercices de style, sans phrases pompeuses, ils nous font vivre la vie de tous les jours et de ses rudes hommes à l'âme tellement sensible.

Et on se prend, la dernière page lue, à rêver d'un monde, où tout serait simple, où chacun se contenterait de vivre simplement, sans problème superflu, en nombre de la grande famille humaine: un oasis dans le désert de la vie moderne.

Merci, Monsieur Brunet, et faites encore voler votre alouette chez tous ceux qui aiment la bonne lecture saine et si attrayante.

En témoignage de sympathie pour votre ouvrage si simple et si attachant.

Orléans, France.
Serge Vannier,

N.D.L.R. — M. Godias Brunet, de St-Boniface, est l'auteur d'un recueil de souvenirs intitulé "Alouette de prairie".

CORRECTION

Ce qui se passe au 100 Nons

Une aimable dame de Roseau au Minnesota, Mme Carmel Pinsonneault, a eu la gentillesse de téléphoner à la rédaction pour l'avertir d'une grave erreur qui s'est glissée dans le journal du 31 décembre au programme du 100 Nons. Nos sincères remerciements à cette abonnée.

Voici la correction au programme: Le 100 Nons présentera un spectacle à Bismarck, Dakota-Nord, le **samedi 17 janvier** et le lendemain soir à 8 h **à l'auditorium du High School à Rosseau,** Minnesota. Les dames auxiliaires de l'hôpital de Roseau profiteront des recettes de cette représentation.

Les Canadiens et les personnes de langue française des endroits environnants tels que Vassar, Sprague, South Junction, Piney, etc. sont cordialement invités à venir jouir de ce spectacle et en même temps aider à l'hôpital dont ils profitent souvent des services.

On peut se procurer des billets en appelant 218-463-2610, ou Roseau Hospital Auxiliary.

Le journal avait fait une erreur dans le mois en publiant "décembre" alors qu'on aurait dû lire **janvier.** Merci encore à notre abonnée et nos excuses au 100 Nons.

Election à la Division Scolaire de St-Boniface

A une assemblée tenue le 2 janvier 1970, au bureau de la Division scolaire de St-Boniface, il y eut élection des officiers suivants pour l'année 1970: président, G.-R. Guyot; vice-président, J. H. Paterson; comité de finance, L.-J. Bérubé et J. H. Paterson; comité du personnel, L. G. Davis et L.-J. Bérubé; comité de construction, J. F. Gordon et L. G. Davis; comité de l'entretien, J. H. Paterson et J. F. Gordon.

Communiqué

Récession majeure en 1970, selon Merrill Lynch

NEW YORK — Le directeur de l'économie pour la plus grande maison au monde de valeurs mobilières s'est dit d'avis que le monde des affaires semble s'acheminer vers une récession majeure.

M. Gary Shilling, chef économiste de la firme Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., déclare dans une lettre à son personnel qu'il croit à la "probabilité d'une récession sur une grande échelle en 1970 dans une proportion de 60 à 70 p. cent". Il rappelle qu'il y a plusieurs mois, il prévoyait une récession légère en 1970, mais que cette probabilité ne se manifeste plus maintenant que dans un ordre de 30 à 40 p. cent.

L'analyse a souligné qu'il considère que la possibilité d'une récession importante mettrait sûrement un terme à la psychologie inflationnaire à la mode actuellement dans les secteurs financiers.

Par ailleurs, une récession légère, a ajouté M. Shilling, serait suivie d'un mouvement encore plus intensif d'inflation.

Un cycle additionnel d'inflation pourrait dégénérer en une hyper-inflation qui obligerait l'économie à des changements majeurs, a-t-il expliqué.

Si cela se produit, les demandes de crédit distanceraient probablement les offres de crédit, ce qui provoquerait l'affaiblissement du marché le plus sérieux depuis la fin de la guerre. Ces probabilités pourraient survenir en 1971 ou durant la période pré-électorale américaine en 1972.



FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes! (e) enfants, (a) adolescents.**

Oh, What a Lovely War

Une satire musicale semi-fantaisiste et allégorique réalisée par Richard Attenborough d'après la pièce de théâtre de Chilton.

L'action a lieu durant la première Grande Guerre Mondiale. Les scènes alternant entre tranchées où se tiennent de violents combats et Brighton, centre de villégiature près de la mer où les hommes d'Etat festoient, se divertissent, prennent des décisions graves, tandis que des vedettes du music hall attirent les jeunes gens et au nom du patriotisme les incitent à s'enrôler, à donner même leur vie, afin d'assurer "des jours meilleurs aux générations futures", etc. Le tout est une véritable caricature des dispositions, des motifs, des attitudes de tout le peuple en état de guerre: de l'establishment" politique, militaire, religieux aussi bien que du simple soldat et du peuple à l'arrière-front.

Le mérite du réalisateur est d'avoir su rassembler en mains de maître maints détails qui soulèvent plusieurs problèmes que l'on se posent à l'heure actuelle au sujet de la guerre. A cela ajoutons des dialogues savoureux, les chansons d'alors, une musique entraînante, une interprétation remarquable: Laurence Olivier, John Mills, Dirk Bogarde, Michael Redgrave, Susannah York, Vanessa Redgrave, etc...

Oh! What a Lovely War, un film pas comme les autres... qui sera apprécié aussi bien par les adolescents que par les adultes.

• • •

A Man for All Seasons

Drame historique réalisé par Fred Zinnemann, avec Paul Scofield, Leo McKern et Wendy Hiller, d'après la pièce de Robert Bolt.

En 1529, le roi Henri VIII nomme sir Thomas More chancelier du royaume, espérant que celui-ci l'aidera dans ses efforts pour répudier Catherine d'Aragon. La conscience de Thomas More lui interdit cependant de se prêter à ce jeu et lorsque Henri se fait proclamer chef de l'Eglise d'Angleterre, le chancelier renonce à sa fonction. Ayant refusé de prêter le serment d'allégeance à l'Acte de Succession, More est emprisonné à la Tour de Londres. On cherche à le convaincre de haute trahison, mais l'esprit juridique de l'accusé offre peu de prises à ses adversaires.

La figure de Thomas More, humaniste et martyr, est évoquée dans ce film avec noblesse et intelligence. L'histoire se déroule dans un mouvement ample et les éclairages sont judicieusement utilisés pour composer des images d'une grande beauté. De nombreux plans rapprochés servent à pénétrer la pensée des personnages en même temps que le dialogue est fort bien mis en valeur. Paul Scofield est remarquable dans le rôle principal.

Ce film met bien en valeur l'intégrité et la foi de saint Thomas More. Adultes et adolescents.

• • •

The Taming of the Shrew

Comédie de moeurs réalisée par Franco Zeffirelli, avec Richard Burton, Elizabeth Taylor.

Un riche marchand de Padoue a deux filles à marier, mais l'aînée, Catharina, est une véritable mégère. Les prétendants affluent pour la cadette qui ne peut pourtant se marier avant sa soeur. L'un d'eux persuade un ami, Petruchio, gentilhomme ruiné de Vérone, de faire la cour à Catharina. Celle-ci se laisse difficilement gagner mais consent enfin au mariage.

La célèbre comédie de Shakespeare est ici transposée avec une verve étourdissante grâce à l'esprit inventif du réalisateur. Les personnages évoluent dans un contexte grouillant d'animation et parfaitement évocateur de l'Italie du XVIe siècle. Tout cela est vu d'un oeil satirique et prompt à noter le détail comique d'une scène. L'interprétation est de premier ordre, depuis les rôles secondaires jusqu'à l'éblouissante performance du couple Burton-Taylor.

Ce film est une peinture de caractères de style classique. On y trouve cependant des propos libres et des attitudes provocantes. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 8 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Cinéma: "Quand le rire était roi". Montage de bandes comiques avec Chaplin, Keaton, Laurel et Hardy, etc. Montage des meilleurs passages tournés entre 1914 et 1928.
4:30—La Malle volante
5:00—Bidule
5:30—Rue de l'Anse
6:00—Histoires sans parole
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Avec la peau des autres". Drame d'espionnage avec Lino Ventura, Jean Bouise et Jean Servais. Un agent français est envoyé à Vienne pour enquêter sur la loyauté du chef de réseau local, Marjorie, surnommé le Boiteux. (Franco-Italien 1966)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au Point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine. Ce soir: une émission spéciale sur le Centenaire du Manitoba.
11:00—Cinéma: "Chantons sous la pluie". Danses et chansons, film réalisé par Stanley Donen, avec Gene Kelly, Donald O'Connor, Debbie Reynolds, Jean Hagen et Cyd Charisse. Face à la nouvelle technique des films parlants, un couple célèbre du cinéma muet voit sa gloire compromise. (Américain 1952)

VENDREDI 9 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Soeur Volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Cinéma: "Le grand restaurant". Comédie réalisée par Jacques Bésnard, avec Louis de Funès, Bernard Blier, Maria-Rosa Roadriguez, Folco Lulli et Noël Roquevert. M. Septime, patron d'un grand restaurant, conduit son personnel à la baguette. Un soir, un dictateur sud-américain disparaît mystérieusement. (Français 1966)
10:00—Univers des sports (C)
11:00—Cinéma: "La Baie des Anges". Etude de moeurs, avec Jeanne Moreau, C. Mann et Paul Guers. Petit employé de banque, Jean Fournier est initié au jeu par son collègue Caron. Il débute avec une chance insolente. Un peu par esprit d'opposition à son père, artisan laborieux, il va passer ses vacances à Nice pour s'essayer au casino. Il rencontre Jackie, pour qui le jeu est devenu une sorte de religion et tombe éperduement amoureux d'elle. (Français 1963)

SAMEDI 10 JANVIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Nuit de Sybille"
9:30—Zéro un Londres
10:00—Le bonheur conjugal
10:30—Les Couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "A nous deux, Paris". Drame psychologique de Jean-Jacques Vierne, avec Michel Subor, Olivier Despax et Aram Stephan. Deux jeunes gens arrivent à Paris pleins d'ambition. L'un d'eux obtient la protection d'un financier mystérieux et l'autre devient l'homme de confiance d'un banquier. Au cours d'une réception chez le banquier, les deux jeunes gens sont témoins de la conclusion d'une lutte sourde entre celui-ci et le financier. (Français 1965)

DIMANCHE 11 JANVIER

1:45—Tennis
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain (C)
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Prisme (C)
11:00—Cinéma: "La vie d'un honnête homme". Comédie humoristique de Sacha Guitry, avec Michel Simon, Marguerite Pierry et Lana Marconi. Un homme riche et respectable cherche à revoir son frère jumeau, homme inconstant, peu sérieux. (Français 1952)

LUNDI 12 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "L'abandon". Etude psychologique réalisée par Keigel, avec Irène Tunc, Philippe Lemaire, Karen Blanguernon et Bernard Woringer. Un homme quitte son épouse pour une autre femme qui répond mieux à ses aspirations. (Français)

MARDI 13 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Anna". Comédie musicale avec Anna Karina, Jean-C. Brialy et Serge Gainsbourg. Un jeune publicitaire devient amoureux fou d'une jeune fille dont il ne connaît que les yeux. C'est dans son laboratoire-photos qu'il a découvert par hasard le portrait flou d'une jeune fille prise dans le champ de vision du photographe. Pour retrouver son inconnue, il fait couvrir tous les murs de la ville d'affiche reproduisant son regard. Musique: Serge Gainsbourg. (Français 1967)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Lola". Etude psychologique écrite et réalisée par J. Demy, avec Anouk Aimée, Marc Michel et Elina Labourdette. Un jeune homme rêveur et sans volonté retrouve à Nantes une amie d'enfance devenue chanteuse de cabaret sous le nom de Lola. Il lui redit l'amour qu'il lui portait et qui est resté le même, mais Lola, entre-temps, a connu un autre homme qui est parti au loin la laissant enceinte, en lui promettant de revenir. (Français 1960)

MERCREDI 14 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "Flammes sur l'Adriatique". Drame de guerre avec Gérard Barray, Claudine Auger et Antonio Passalia. Alors que les troupes allemandes envahissent la Yougoslavie, le destroyer Zagreb se trouve en mer. Au cours d'une attaque par des avions ennemis, le navire est endommagé et un lieutenant se rend à terre pour chercher les pièces nécessaires à la réparation. Pendant son absence, l'armistice survient et l'équipe reçoit l'ordre de se rendre. (Franco-Yougoslave 1968)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "Ils sont nus". Drame de Claude Pierson avec Jacques Normand, Alain Saury et Catherine Ribeiro. Une famille de pêcheurs vit misérablement. Le père, ivrogne, est en chômage; la mère est nymphomane; le grand fils, idiot. Un jeune étranger passe et devient amoureux de la nièce du pêcheur. (Franco-canadien 1965)

Les films à CBWFT

Le canal 3, CBWFT, présente des films d'une qualité assez variée. Pour guider nos téléspectateurs, nous soulignerons ceux qui sont les plus susceptibles d'attirer l'intérêt.

Tant qu'on a la santé — Comédie satirique réalisée et interprétée par Pierre Etaix. Surmené par les exigences de la vie moderne, un homme cherche un lieu de repos. Satire douce-amère. Situations comiques-inventives. Fine composition de Pierre Etaix. Spectacle sain. A voir. Pour tous.

Quand le rire était roi — E.-U. 1960. Film de montage de R. Youngson. Montage composé d'extraits de comédies de l'époque du muet. A la fois documentaire et film comique. Ensemble hilarant. Narration et musique très à point. Sain divertissement.

Avec la peau des autres — Fr. 1966. Drame d'espionnage de J. Deray avec Lino Ventura et Jean Bouise. Un agent français est envoyé à Vienne pour enquêter sur la loyauté du chef du réseau local. Atmosphère d'inquiétude et d'incertitude. Style d'une belle sobriété. Distribution solide. Fidélité dans l'amitié. Sens du devoir. Violences meurtrières.

Chantons sous la pluie — E.-U. 1952. Comédie musicale de G. Kelly et S. Donen avec Gene Kelly et Debbie Reynolds. A la naissance du cinéma parlant, une jeune inconnue détrône une vedette. Numéros musicaux parfaitement réussis. Utilisation ingénieuses de trucages sonores. Bonne humeur constante. Légèretés dans un contexte anodin. Adolescents.

Le grand restaurant — Fr. 1966. Comédie de J. Besnard avec Louis de Funès et Bernard Blier. Pour démasquer un attentat, la police utilise un restaurateur comme appât. Amusant. Jolies prises de vue. Centré sur un L. de Funès excellent. Honnête divertissement. Pour tous.

La nuit de Sybille — Fr. 1945. Comédie dramatique de J.-P. Paulin avec Paulette Elambert et Lucien Barroux. Une jeune évadée d'une maison de redressement connaît une série d'aventures dans un château abandonné. Scénario assez invraisemblable. Fantaisie. Sentiments généreux. Adolescents.

Anna — It. 1951. Mélodrame d'A. Lattuada avec Silvana Mangano et Raf Vallone. Une danseuse de cabaret finit par entrer au couvent. Parfait mélodrame. Réalisation soignée. Bonne interprétation. Evocation réaliste d'un passé trouble.

Flammes sur l'Adriatique — Fr. 1968. Drame de guerre d'A. Astruc avec Gérard Barray et Claudine Auger. Plutôt que de le rendre aux Allemands, des officiers décident de couler leur navire. Réalisation soignée. Manque d'allant. Interprétation satisfaisante. Patriotisme et courage. Pour tous.

Un des numéros les plus amusants des Ice Capades qui évolueront à l'aréna de Winnipeg du 29 janvier au 3 février, ce sera la "Mission improbable" mettant en vedette Janet Runn et Don Knight.

Le temps s'ouvre

Dans le but de donner toutes les informations possibles sur la série télévisée "Le temps s'ouvre", nous vous présenterons le synopsis de l'émission de chaque semaine. Dimanche prochain, 11 janvier, quatrième émission.

Faut-il être tous du même avis?

Les catholiques doivent-ils être tous du même avis? Le sont-ils de fait? Conservateurs et avant-gardistes sont-ils fils de l'Eglise et à quelles conditions? Et qu'en pense un évêque, premier responsable de l'unité dans l'Eglise? Tel est le sujet de la prochaine émission télévisée de "Le temps s'ouvre".

Nous vous rappelons que l'émission "Le temps s'ouvre" est à l'affiche tous les dimanches à 14 h 30 (2 h 30) au canal 3 — CBWFT — émission en couleur.

Vos remarques, opinions, etc. nous intéresseraient. L'heure vous convient-elle? Veuillez adresser vos commentaires (ou nous téléphoner) 247-9851, local 55.

Communications Sociales,
622, avenue Taché,
St-Boniface 6, Manitoba.

La télévision a l'oeil sur les agents de pollution atmosphérique

DUSSELDORF — Si la lutte pour le "ciel bleu" se poursuit de manière aussi satisfaisante qu'au cours des dernières années, on pourra effectivement purifier, comme prévu, l'atmosphère "polluée" de la région qui abrite le gros de l'industrie lourde allemande: le bassin Rhin-Rhuhr. C'est ainsi que par exemple, dans le bassin de lignite du Rhin, les émissions de poussière des centrales thermiques ont diminué de 80% entre 1953 et 1968. Au cours du même laps de temps, la production de courant électrique a quadruplé.

Le gouvernement de Rhénanie-Westphalie vient de faire installer une "Station expérimentale pour la surveillance des émissions" équipée de caméras de télévision et d'émetteurs de rayons "ladar" (laser et radar). Même par les nuits pluvieuses et sans lune, on peut ainsi déceler et mesurer des émissions qui se produisent à dix kilomètres de distance. D'autres installations de ce genre, dont certaines mobiles, complèteront le réseau.

Dans la Ruhr, les retombées de poussière ont passé de 312,000 tonnes à 251,000 tonnes par an, depuis 1953. Dans un rapport que vient de publier le ministère du Travail et des Affaires sociales de Rhénanie-Westphalie, on lit que sans les mesures prises au cours des 15 dernières années dans les centrales publiques et industrielles, l'air de la République fédérale d'Allemagne serait pollué par trois millions de tonnes de poussière par an. Et grâce à ces mesures, le chiffre est retombé à un million de tonnes exactement.

Dans l'industrie métallurgique et sidérurgique, l'évolution technologique (par exemple l'abandon des convertisseurs Thomas pour les souffleries à oxygène) a contribué à faire disparaître les fumées brunes, malgré un accroissement considérable de la production. Les émissions d'anhydride sulfureux, que l'on mesure constamment dans la Ruhr, ont diminué de 40% au cours des cinq dernières années. Il s'agit à présent de 4,800 tonnes.

Des mesures fort coûteuses prises par l'industrie du ciment ont permis de réduire les émissions de poussière dans une mesure vraiment inhabituelle: 90% par rapport à 1955, alors que la production a triplé. L'industrie de Rhénanie-Westphalie a investi plus de 2,5 milliards de marks en 14 ans pour obtenir des résultats bien concrets.

Mais cette évolution favorable ne doit pas faire oublier qu'il sera difficile de réaliser des progrès aussi importants, à l'avenir. C'est ce qu'a souligné le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Duisburg, le professeur Schackmann, lors du congrès de la lutte contre la pollution atmosphérique, qui a eu lieu à Dusseldorf. Car d'après les dernières mesures effectuées, la pollution atmosphérique n'est plus due qu'à 35% à l'industrie; les 65% restant proviennent des habitations et des automobiles; et du point de vue technique et financier, la lutte contre les gaz d'échappement pose des problèmes quasi insurmontables.

Palmarès de CKSB

Mois de janvier

1 — Bienvenue — Bric Charden
2 — Monsieur Winter go home — Gilbert Bécaud
3 — Au bord d'un Apollo — Vicky
4 — Les Requins — Jacques Michel
5 — Une rose au coeur de l'hiver — Mireille Mathieu
6 — Ma mère me disait — Gilles Dreu
7 — L'enfant aux cymbales — Frida Boccara
8 — Le carosse d'or — Adamo
9 — Man, man, man — Les Bel-Cantos
10 — Les enfants du Paradis — Christine Charbonneau
11 — L'amour — Charles Aznavour
12 — Mon enfant — Nana Mouskouri
13 — Je suis bien — La 4e Volonté
14 — May flower — Eric Charden
15 — Nos jeux d'enfant — Renée Martel
16 — Angela — Alain Barrière
17 — Plattsburg drive-in blues — Chantal Renaud
18 — Chez nous — Marthe Flurant
19 — Rappelle-toi seigneur — Steve
20 — Donne un petit peu de ton coeur — Barbara Suissa

Révélation du mois: La 4e Volonté

Le déficit de la balance des paiements a fortement augmenté depuis l'an dernier

OTTAWA — Le déficit de la balance des paiements du Canada s'est élevé à $339 millions à la fin du deuxième trimestre de l'année 1969, ce qui représente une augmentation de $53 millions par rapport au trimestre précédent et $320 millions par rapport au trimestre correspondant de l'année 1968, estime le Bureau fédéral de la statistique.

La baisse dans les ventes de blé est une des causes de cette aggravation du déficit, affirme le BFS.

D'autre part, le BFS attribue la régression du commerce extérieur du Canada en 1969, à la baisse du tourisme et à la multiplication des grèves entre les mois d'avril et de juin.

C'est au tourisme que le BFS attribue la plus grande part du déficit des recettes invisibles qui ont été, au terme du premier semestre 1969, de $965 millions inférieures à celles de la période correspondante de l'année précédente.

Par suite de la grève de son personnel, la société Air Canada avait dû augmenter ses paiements aux compagnies aériennes étrangères, diminuant d'autant les recettes du tourisme.

Quant aux ventes de blé, selon le BFS, elles ont diminué de $90 millions, ou de 26 p.c. par rapport au premier semestre de l'année 1968.

Par contre, les statisticiens fédéraux enregistrent une hausse "relativement importante" des exportations de bois d'oeuvre, de pâte à papier, de papier journal, de pétrole brut et de gaz naturel.

Les exportations de véhicules automobiles et de pièces de rechange ont augmenté de 38 et 25 p.c. respectivement. Dans le premier cas, la hausse se chiffre à $1.2 milliard.

Pour les produits finis, les exportations ont fait de légers progrès, tandis que pour les produits semi-finis et bruts la situation demeure stationnaire.

Plus d'importations

Au cours du deuxième trimestre de 1969, on a enregistré une augmentation des importations.

"Durant le premier semestre de 1969, lit-on dans le bulletin du BFS, les exportations ont augmenté de plus de 11 p.c. par rapport à la période correspondante de l'année précédente, pour atteindre le chiffre global de $7,274 millions, tandis que les importations ont augmenté d'environ 18 p.c. et ont atteint le chiffre de $6,934 millions.

Ainsi, la balance commerciale des six premiers mois de 1969 se solde par un excédent de $340 millions, contre un excédent de $635 millions au premier semestre 1968, soit un décalage de $295 millions entre les deux périodes.

Quant au déficit de la balance des comptes avec les Etats-Unis, il a augmenté de $24 millions, et atteint $734 millions.

Enfin, le BFS note une baisse des entrées de capitaux de $280 millions par rapport à la reprise qui avait suivi les spéculations dirigées contre le dollar canadien au début de 1968.

Emission scolaire à la télévision

Les émissions scolaires d'expression française poursuivent leurs cours au canal 3, CBWFT, comme suit:

Le 9 janvier, à 13 h 30 (1 h 30), "Les nouveaux aristocrates" d'après le roman de Michel de Saint-Pierre. Etudiants de la 12e année.

Le 16 janvier, à 13 h 30 (1 h 30), "Les chiens perdus sans colliers" d'après le roman de Gilbert Cesbron. Etudiants de la 11e année.

Pour plus de détails, les professeurs peuvent référer au manuel des émissions scolaires "French-English". L'on rappelle également qu'une critique, une évaluation de programme ou toutes autres remarques non seulement sont appréciées mais aident à la programmation future.

L'Union Nationale Française à l'assaut de 1970

Depuis son début au Manitoba, il y a presque 40 ans, l'Union Nationale Française a survécu obstacle après obstacle pour maintenir traditions et culture.

Pour rafraîchir la mémoire à nos membres et amis, rappelons sommairement le but et les moyens d'action de la Société. L'Union Nationale Française est une Société d'entraide et de bienfaisance, destinée à secourir, dans la mesure de ses ressources, les Français de nationalité ou d'origine, par le lien ou par le sang, habitant le Manitoba, qui se trouvent dans le besoin. Elle est également une Association patriotique qui maintient un contact étroit entre ses membres, s'efforce de perpétuer leur attachement à la France et de ne laisser s'effacer ni ses traditions, ni sa culture. Elle réunit les Français et Amis de la France, sans distinction de parti, de croyance et d'idées, et s'abstient de toute action de nature à blesser leurs convictions respectives. La Société est purement philantropique, sans but lucratif. Elle fait visiter à domicile les indigents, les malades et les impotents et leur distribue des secours selon la manière fixée dans les statuts et règlements. Elle peut distribuer des bourses d'études scolaires aux jeunes Français. Elle peut subvenir à l'entretien des nécessiteux placés dans des institutions similaires aux camps de vacances. Elle peut unir ses efforts et ses moyens d'action à ceux d'organisations de bienfaisance similaires, sans toutefois entamer son capital social, et également faire partie de toutes fédérations ou groupements reconnus de Sociétés ayant des buts semblables aux siens. Elle peut organiser des réunions patriotiques, culturelles ou sociales, pour maintenir un contact étroit entre ses membres et participer à des manifestations patriotiques ou sociales françaises, canadiennes ou étrangères.

Les membres de la société se définissent comme suit:

La Société comprend cinq catégories de membres, à savoir: les membres d'honneur, les membres bienfaiteurs, les membres actifs, les membres associés, les membres à vie.

L'administration de la société est composée d'un président, un premier vice-président, un deuxième vice-président, un trésorier, un secrétaire, deux directeurs et huit conseillers. Le tout formant le Conseil d'administration.

Le conseil d'administration présent comprend: MM. Christian Schmitt, président; Henri Orieux, 1er vice-président; Paul Bergeron, 2e vice-président; Pierre Louer, trésorier; Mme Thérèse Schmitt, secrétaire; MM. Léon Cancade et Marcel Orieux, directeurs; Mme Christiane Dauriac, MM. Jean Moal, Arthur Lorteau, André Conan, Bernard Dauriac, Michel Merlin, Albert Albérola, conseillers.

Comme toute autre société, l'U.N.F. souffre des maux habituels de notre siècle mouvementé, agressif et absorbant et souffre aussi du manque de participation de ses membres; manque d'expérience et manque de temps d'action des membres du comité; différence d'opinion, de pensée, de tendance des membres et, surtout, les intérêts divergents de ceux de la société qu'on essaie d'exploiter de temps à autre. L'U.N.F. a passé par tout cela, un par un, ou plusieurs à la fois. Malgré tout, ce vieil esprit de combattant surmonte ces difficultés et l'on peut dire avec fierté que l'U.N.F. est le seul organisme français qui ait survécu si longtemps ici au Manitoba. L'épanouissement n'est pas toujours grandiose, l'éclat est bien souvent assez faible mais la liste d'action dans le passé en est interminable.

Pour n'en citer que certaines, rappelons: les petits bals du samedi soir qui, malgré l'idée de tout le monde, ne sont pas faits surtout pour le plaisir de nos membres, mais surtout pour donner au club la seule ressource financière disponible; les célébrations du 14 juillet; l'arbre de Noël pour les enfants des membres; soirées récréatives à l'hôpital Taché; voyages organisés; bourses aux étudiants; réceptions et accueil d'élèves et de professeurs français ou étrangers; films français; le pique-nique annuel; l'adhésion au Club des 200; soirée pour les jeunes, etc.

Ceux qui en sont responsables n'ont jamais même songé à un remerciement car tout vient du fond du coeur. Faisant face aux critiques souvent mal placées, sans aide ou encouragement extérieur, le comité cependant va de l'avant. Bien que 1969 ait été une année particulièrement déchirante pour l'U.N.F., le Comité a pris de l'élan pour "prendre l'année 1970, centenaire du Manitoba, d'assaut".

Fête des Rois (10 janvier)

Pour commencer l'année, notre traditionnelle fête des Rois, sera célébrée le samedi 10 janvier en la salle St-Louis. Inutile de dire que, comme d'habitude, "Aux Rois" les membres sont admis gratuitement. Pour encourager nos amis, cette année, l'entrée sera également gratuite pour les compagnes de ces messieurs (non membres). Donc, chefs messieurs, amenez vos petites amies et vos épouses, elles ne vous coûteront rien pour ce coup-ci.

Il y aura bien sûr le roi, la reine, la galette des rois, de la bonne musique, un bar bien garni: amusement garanti. On se voit tous "Aux Rois" à l'U.N.F.

La soirée de l'amitié (31 janvier)

Pour la fin du mois de janvier, l'U.N.F. propose, en départ officiel du programme du Centenaire, la "Soirée de l'amitié" avec invitation spéciale à tous les Manitobains prenant des cours de conversation française.

Ce sera une soirée dansante avec un cachet de "Soirée en France". Le goûter habituel sera remplacé par une "dégustation de fromages". Il y aura danse et chant et surtout beaucoup de plaisir et joie de vivre.

Nous encourageons nos membres et leurs amis de venir en costume régional s'il y a lieu. L'Union compte sur tous les amis de la France et de la langue française pour venir nombreux à cette soirée qui se tiendra au Collège de St-Boniface, et recevoir d'une façon très spéciale nos invités "chez nous" ce soir-là, en faisant preuve d'une mesure supplémentaire de gentillesse et de savoir-vivre et surtout de "présence".

Les billets sont en vente maintenant. Les places seront toutes réservées d'avance. Voyez Roger, Restaurant Tim, 302, avenue Hamel, St-Boniface.

Le Festival du Voyageur

En fin-février, le "Festival du Voyageur" verra l'U.N.F. prendre une part active dans la célébration de cette fête. Bien que, en ce moment, une participation bien définie n'a pas encore été établie, le comité a déjà offert ses services à certains organismes participant au montage de cette fête. Des volontaires avec des idées organisatrices seront toujours les bienvenus.

Le 25 avril, la soirée du "Bon vieux temps" avec "Andy Desjarlis" vous fera sauter de joie. La tenue de "Pionnier" (ou autres costumes) sera de rigueur.

Soirée très spéciale

En mai aura lieu une soirée dont le thème (une surprise) sera annoncé ultérieurement.

Ce sera une soirée avec un cachet très spécial, avec la participation de nos nouveaux amis en vue d'une soirée de "plaisir de vivre" servant de liaison entre la fin de l'hiver et l'arrivée de la belle saison.

Le 14 juillet 1970

Cette année, le 14 juillet sera une occasion très spéciale. On ne comptera pas seulement sur la participation des membres et amis mais, si possible, de toute la masse s'intéressant à la langue et à la culture française. Des projets de location du "Lord Selkirk" sont en cours de réalisation. Les détails seront publiés avant l'été.

Le grand pique-nique

Les préparations du pique-nique annuel du mois d'août sont à l'ébauche.

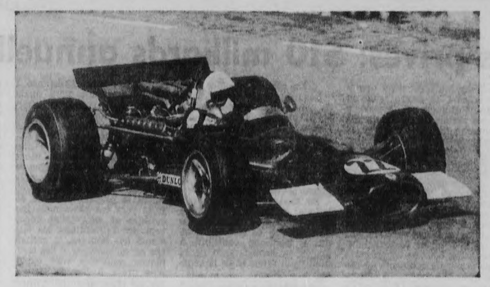
Pour la saison d'après les vacances, certains projets sont sur la planche en ce moment et une promesse de "fin d'année" vraiment extraordinaire a été garantie.

A présent il ne reste qu'à vous, chers amis et membres, de supporter l'effort qu'entreprend cette société qui, comme il est défini au début, est ici pour vous servir, mais avec les tendances nouvelles de "participation de la masse" se manifestant dans les divers gouvernements et organisations.

L'Union Nationale Française ose espérer pour l'année en cours de pouvoir compter sur "la masse", non seulement pour les fortes critiques si habituelles, mais surtout pour des idées constructives et un support qui ferait preuve d'unité, d'amitié et de coopération collective.

Bonne et heureuse année du Centenaire.

Communiqué



Le Torontois George Eaton fera ses premiers essais, ce mois-ci, en Angleterre, au volant de sa BRM Formula One alors qu'il se prépare à participer au Grand Prix mondial. Il sera le premier Canadien à tenter sa chance à cet important et hasardeux championnat. (Photo TTS)

Chronique sportive

Bravo Earl Dawson, grâce à vous le Canada s'est enfin tenu debout!

par Jacques LEMOYNE

Des milliers de Canadiens devaient être fiers de l'attitude de M. Earl Dawson, représentant de la CAHA aux assises du hockey international en Suisse la semaine dernière. Dawson a déclaré tout haut ce qu'il aurait fallu dire il y a longtemps. Bien appuyé par les dirigeants de hockey Canada qui ne craignent ni le chantage ni les menaces, Dawson a dit son fait au méprisable Bunny Ahearne, il l'a confondu publiquement et lui a exprimé tout le mépris que notre pays avait envers un individu qui est devenu très riche grâce au hockey amateur, version européenne bien entendu. La réaction des journaux du pays et des commentateurs de sport du Canada a du reste été unanime, tout le monde s'est dit d'accord avec Dawson et les dirigeants de hockey Canada et tout le monde a bien compris qu'au fond de toute l'histoire il y avait le dégonflement des Russes et des Tchèques.

Après avoir accepté le règlement permettant au Canada de n'aligner que neuf professionnels alors que les autres clubs en comptent vingt sur leur alignement, les clubs européens ont vu arriver au tournoi de Moscou un club canadien renforcé de deux professionnels. Confiants de tout balayer sur leur passage, les Européens ont vu ce club en formation terminer en deuxième place, immédiatement après les Russes qu'ils ont tenu en échec durant les dernières rencontres du tournoi. Les Russes ont immédiatement compris ce qui les attendait quand ils feraient face à une équipe alignant neuf professionnels. Ils ont commencé par se plaindre du calendrier des joutes, puis des neufs professionnels et, passés maîtres dans l'art du travail en coulisse, ont voulu faire chanter le Canada. Cette fois cependant nous avions retrouvé notre voix, mais pas pour chanter. Nos représentants ont dit aux "amateurs" européens de rester chez eux s'ils n'aiment pas notre façon de jouer. Les "cinq grands" du hockey se sont dégonflés de honteuse façon, eux qui parlaient déjà de jouer contre la Ligue Nationale! Oui, les Russes nous avaient impressionnés contre les clubs Canadiens mais, disons-le tout net, quand nous les avons vus se faire enfoncer de façon magistrale par le Canadien junior 9 à 3, nous n'avons pu nous empêcher de faire remarquer à un voisin "qu'ils ne reviendront probablement plus au Canada pour un bon bout de temps". Et dire que ce n'était qu'une boutade.

Les dirigeants!

Redisons-le, ce ne sont pas les joueurs qui sont en faute dans tout ceci, mais bien les dirigeants et principalement Bunny Ahearne. Les joueurs n'ont pas le choix. Ils reçoivent des avantages financiers remarquables, pratiquent un sport qu'ils aiment et sont adulés par leur public. Ils font d'immenses sacrifices pour se mettre en bonne condition physique et ils ont réalisé d'énormes progrès dans le domaine du hockey. Les Russes utilisent une méthode d'entraînement à l'année longue, ils patinent aussi vite que nos meilleurs joueurs et savent bien se défendre sur la glace. Ils n'ont pas le fini des joueurs canadiens et ils ne pourront acquérir cette autonomie de mouvement qui caractérise chaque joueur de la Ligue Nationale, tant qu'ils affronteront des clubs d'à peu près leur calibre. Une chose est ressortie du match contre les jeunes Canadiens: tous les joueurs de l'équipe russe se ressemblent. Ils jouent bien mais on n'a pas découvert chez eux cette petite différence qui fait que vous identifiez un Bobby Hull, un Jean Béliveau ou un Bobby Orr dès leur premier coup de patin!

Les joueurs européens n'y sont pour rien dans cette affaire. Bien au contraire, je crois que, si on leur donnait le droit de parole, ils n'hésiteraient pas à demander à affronter les joueurs de la Nationale. Mais les dirigeants ne pensent pas ainsi. Il y a d'abord les raisons politiques: il faut prouver à certains pays que les peuples qui vivent en démocratie sont décadents et le hockey est un bon véhicule. Si on vient se faire donner "une claque" au Canada et, croyez-moi elle aurait été de taille cette année, cela ne sert pas la propagande. Puis il y a l'idiotie du vieux "radoteur" qu'est Avery Brundage. On ne peut reprocher à un homme de tomber en enfance, cela nous arrivera probablement à nous aussi, mais on peut reprocher à ceux qui le maintiennent au pouvoir d'agir de façon à le manipuler comme ils veulent. Bunny Ahearne a cédé devant Brundage parce qu'il croyait que le tonnerre frapperait le vieux millionnaire. Pour une fois Bunny a mal calculé et c'est sur lui enfin que la foudre canadienne a frappé. Espérons qu'on va bien s'amuser au tournoi mondial, car si M. Dawson poursuit son enquête sur le "statut amateur" des joueurs des autres pays on ne rigolera peut-être pas aux prochains jeux olympiques!

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée

Le frère Wilfrid Morin et son comité invitent tous les membres et leurs dames ou amies à leur soirée du samedi 24 janvier. Venez nombreux, on vous attend.

Ligue de 5 quilles

Après un congé de quelques semaines, les équipes seront de nouveau à l'oeuvre vendredi soir, à sept heures. Bonne chance à tous les quilleurs!

Le grand tirage

C'est le temps de se mettre à la besogne et de vendre les billets du grand tirage annuel des Chevaliers de Colomb. Je connais un frère qui a déjà vendu 50 livrets! En voilà un qui donne le bon exemple.

Rigoletto

Comment s'échapper d'un incendie

Ce n'est pas la flamme mais bien le gaz et la fumée qui menacent la sécurité dans un édifice élevé. Si un feu se déclare dans votre entourage, appelez les pompiers immédiatement, indiquez le site du foyer, partez en fermant la porte derrière vous. Sonnez l'alarme à l'appareil du corridor. Laissez l'étage par l'escalier. N'employez pas l'ascenseur.

Si le feu est quelque part ailleurs, arrêtez tout; disjoignez tous les appareils électriques. Vérifiez la densité de la fumée dans le corridor, s'il n'est pas enfumé, fermez la porte et descendez par l'escalier.

Si la fumée du corridor rend la fuite impossible, ne quittez pas l'appartement ou vous êtes. C'est peut-être le lieu qui offre la protection la plus efficace dans un édifice à l'épreuve du feu. Bouchez tous les ventilateurs et le tour des portes. Humectez une serviette pour votre propre protection.

L'air frais provenant de l'extérieur stimule la propagation du feu. Ouvrez légèrement la fenêtre, du haut et du bas, afin d'indiquer ou vous êtes. S'il y a un balcon, rendez-vous y en fermant la porte derrière vous. Attendez des instructions de sauvetage.

Vous vous improvisez un câble, vérifiez-en la solidité.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Les réunions familiales au temps des fêtes, c'est très agréable. Mais avez-vous déjà songé que les Chevaliers de Colomb sont aussi une sorte de famille? Aux réunions, nous espérons rencontrer nos frères chevaliers. Quelle déception! La plupart brillent par leur absence. Certes, il faut admettre qu'il y a des empêchements valables. Mais que penser quand c'est toujours les mêmes qui se trouvent des excuses. Ils sont "fatigués"... qui ne l'est pas après une journée d'ouvrage? On leur demande un petit coup de main... aussitôt ils se plaignent qu'ils ont déjà trop à faire. Mais, pour critiquer, ils sont toujours prêts. "Si eux avaient fait l'ouvrage, ce serait mieux, etc.". Est-ce là de la vraie chevalerie? Ne serait-ce pas plutôt de l'égoïsme? N'oubliez pas que "C'est en donnant que l'on reçoit". Tâchons de faire mieux en 1970.

Notre grande partie de cartes aura lieu le 25 janvier. Soyons prêts à aider. L'unité facilite les choses.

D'autres activités seront annoncées dans de prochaines chroniques. Participez!

Après-Tout

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

CKSB	101	294
Club Belge no 1	95	294
Chez Huot	94	298
Marion	90	280½
Club Belge no 2	84½	264½
Can. de Naissance	83½	250
Western Paint	80	291½
The Blues	79½	260½
De Gagné Motors	78½	235½
Medo-Land	71	229
Twin Cities Ptg.	68	261½
Cercle Ouvrier	65	209

Haute partie:
B. Lévêque ... 232

Hautes 3 parties:
B. Lévêque ... 593

Haute partie:
Western Paint ... 965

Hautes 3 parties:
Western Paint ... 2638

Un bras artificiel révolutionnaire est mis au point aux USA

NEW YORK — Un bras artificiel révolutionnaire, extrêmement léger, capable d'effectuer six mouvements distincts, fonctionnant au gaz et mu par les impulsions électriques émanant du cerveau, a été présenté récemment à la presse à l'Institut de médecine rééducative de l'Université de New York par son inventeur, le docteur israélien, Dino Bousso.

La prothèse mise au point par le Dr Bousso, de l'Institut de technologie d'Israël, grâce aux fonds fournis par deux organisations philanthropiques britanniques s'occupant des enfants handicapés et notamment des victimes de la Thalidomide, pèse 13 onces, soit un tiers du poids des bras artificiels conventionnels. En alliage d'aluminium et en nylon renforcé, le bras artificiel est muni d'un circuit électrique et d'une cartouche de gaz sous pression insérés à l'intérieur. Il s'attache au corps au moyen d'un corset sur lequel sont placés des électrodes. Ces électrodes sont en contact avec des muscles que le patient peut actionner volontairement. Les impulsions musculaires ainsi données sont amplifiées par le circuit électrique, actionnent une valve pneumatique qui règle le flot de gaz dans le bras et lui permet de se mouvoir. La pression du gaz est réglable afin de diminuer et augmenter à volonté la force du bras artificiel. La cartouche de gaz est facilement et rapidement rechargeable.

Ce bras, de par sa légèreté, sa facilité de maniement, est conçu principalement pour être utilisé par des enfants. De plus, ses parties constituantes sont extensibles et peuvent donc grandir en même temps que l'enfant.

La prothèse peut enfin être utilisée par des paralytiques.

Le nouveau pilote des Blue Bombers

Jim Spavital, instructeur adjoint des Roughriders de la Saskatchewan en 1968 et ex-centre-arrière des Blue Bombers de Winnipeg, a été nommé pilote de ceux-ci par le directeur-gérant Earl Lunsford.

Son engagement a mis fin à des semaines de négociations par Lunsford qui voulait ainsi remplacer Joe Zaleski, congédié par les Bombers après avoir terminé au dernier rang de la CFO pour la deuxième saison d'affilée.

A la suite de l'engagement de Spavital à Winnipeg, le pilote Eagle Keys, de Regina, comptera trois anciens adjoints comme rivaux dans la LCF.

Jim Duncan pilote les Stampeders de Calgary depuis l'an dernier et Jake Gotta, qui vient d'hériter du poste de pilote à Ottawa.

Spavital, qui évoluait au poste de centre-arrière avec Winnipeg en 1951, était un instructeur spécialiste de la défensive, à preuve le record de 35 interceptions réussies par Saskatchewan en 1968.

Spavital a porté les couleurs des Colts de Baltimore, de la LNF, avant de rejoindre les rangs des Blue Bombers.

A Baltimore, il a établi un record du club avec une course de 96 verges pour un touché.

Il a porté l'uniforme de l'armée américaine pendant 18 mois après son stage à Winnipeg, puis il est devenu instructeur à Oklahoma State en compagnie de Neill Armstrong, qui a déjà piloté les Eskimos d'Edmonton.

Spavital a rejoint les rangs des instructeurs à Regina en 1968.

Spavital a l'intention de se mettre à l'oeuvre immédiatement en rassemblant le personnel d'instructeurs afin d'étudier le club dont il hérite.

Au sujet des joueurs de l'heure avec les Bombers, Spavital croit posséder le noyau d'un bon club, d'autant plus que le quart Wally Gabler aime triompher.

"De plus, nous pouvons embaucher quelques joueurs offensifs et défensifs qui nous aideront, mais je saurai à quoi m'en tenir après avoir analysé les joueurs actuels et les films des Bombers."

Enfin, Spavital a déclaré qu'il aimait des joueurs qui exécutent ses ordres sans les discuter, "car les joueurs qui pensent trop vous nuisent plus souvent qu'ils vous aident".



Heureux skieurs qui peuvent dévaler les pentes enneigées des Rocheuses. (Photo TTS)

Aux Etats-Unis

Les dons privés: $10 milliards annuellement

La générosité de l'homme qui l'amène à partager ses biens avec d'autres humains existe probablement depuis l'origine des temps, mais les dons privés destinés à des causes d'intérêt public, tels qu'ils sont faits à l'heure actuelle aux Etats-Unis de manière organisée et sur une vaste échelle, représentent certainement un phénomène unique, selon des sources officielles américaines.

Le montant des dons privés accordés volontairement s'élève à environ 10 milliards de dollars par an et 79% de ce montant proviennent de particuliers.

En 1966, dernière année pour laquelle des chiffres complets sont disponibles:

— M. Joseph Hirshhorn a fait don au gouvernement américain de sa collection d'art et de sculptures estimée à 30 millions de dollars;

— M. Temple H. Buell, architecte de Denver (Colorado), a fait une donation de 25 millions de dollars au Collège pour Femmes de l'Etat du Colorado;

— M. Paul Mellon a fait don d'une collection d'objets d'art et de livres rares d'une valeur de 35 millions de dollars à l'Université Yale et a remis à cette même université un chèque de 12 millions de dollars pour la construction d'une galerie qui abritera cette collection;

— M. James A. Chapman, magnat de l'industrie textile de la Caroline du Sud, a légué 100 millions de dollars à des hôpitaux et à des institutions d'enseignement.

80% des dons privés accordés en 1966 provenaient de fondations privées.

Les fondations

Une fondation est une organisation privée, à but non lucratif, dont le capital est administré par un conseil d'administration ou par des directeurs désignés; la fondation est créée dans le but d'aider des institutions sociales, scolaires, charitables ou religieuses. Elle est totalement indépendante et jouit d'une liberté totale qui lui permet de faire des expériences et d'innover lorsqu'elle le juge nécessaire.

Le concept de philanthropie organisée prit fermement racine aux Etats-Unis au début du siècle. Le développement rapide d'une société industrielle, au 19e siècle, avait apporté à certaines familles de cette nation encore toute jeune une richesse sans précédent. Heureusement au sein de ces familles, il se trouvait des hommes qui voulurent partager leur richesse.

Ces dons furent parfois plus capricieux que sages, plus impulsifs qu'organisés, mais au cours des dernières décennies, l'on a pu assister à l'apparition d'une tendance nouvelle: la création de fondations qui ont donné à la philanthropie privée un caractère plus systématique.

Grâce à l'argent fourni par les fondations, on a pu supprimer des maladies telles que le paludisme, la fièvre jaune et l'ankylostome; cet argent a aussi permis de construire des bibliothèques, de financer la recherche spatiale, de moderniser l'agriculture, d'aider la télévision éducative et de subvenir aux besoins de milliers d'artistes et d'érudits.

Certaines fondations américaines participent à des programmes d'aide à l'étranger, mais ce n'est pas la tendance habituelle. Leurs contributions dans le domaine de l'enseignement, les bourses accordées à des étudiants étrangers et l'aide qu'elles apportent à l'étranger en envoyant des techniciens américains dont le rôle est de former du personnel local qualifié, sont les aspects les plus importants du rôle que jouent les fondations sur le plan international.

Quatre types de fondations

Il existe des milliers de fondations aux Etats-Unis. On peut en citer quatre types: celles qui ne sont pas spécialisées, celles qui sont parrainées par une société, celles qui ont été créées au sein d'une communauté et enfin celles qui sont parrainées par une famille. Un grand nombre d'entre elles sont peu importantes, mais l'on compte 200 fondations qui accordent chaque année 500,000 dollars.

Parmi les "géants" on peut citer les Fondations Ford et Rockefeller, la "Duke Endowment", la Fondation Carnegie et les Fondations Kellogg, Mott, Hartford, Lilly et Alfred P. Sloan.

La Fondation Carnegie, qui fut la première fondation non spécialisée, fut créée en 1911 avec un capital de 25 millions de dollars. Son actif actuel est d'environ 289 millions de dollars et depuis lors, quatre autres fondations Carnegie ont été créées.

La Fondation Rockefeller fut établie sous forme de société en 1913, avec un capital de 35 millions de dollars et, un peu plus tard, elle reçut de son fondateur, John D. Rockefeller, des capitaux supplémentaires de 148 millions de dollars. En 1966, l'actif total de la Fondation était de plus de 860 millions de dollars et à cette même date, 13 autres fondations avaient été créées avec l'argent de la famille Rockefeller.

La plus importante, et aussi la plus récente, est la Fondation Ford. Etablie en 1936 grâce à un chèque personnel d'Edsel Ford d'un montant de 25,000 dollars, la fondation reçut, après la mort d'Edsel Ford et de son père, Henry Ford, 90% des actions de la Ford Motor Company. L'actif de la Fondation dépasse maintenant 3 milliards de dollars et elle débourse chaque année environ 180 millions de dollars. Il existe dix fondations créées par la famille Ford.

Un rôle de pionnier

Les fondations ont joué, dans de nombreux domaines, un rôle de pionnier. La "Carnegie Endowment for International Peace", par exemple, a ouvert la voie en matière d'échanges internationaux d'étudiants et d'éducateurs, projet qui plus tard devait être repris par le gouvernement américain.

En 1930, la Fondation Rockefeller fit un don destiné à la création de l'Institut Océanographique de Woods Hole, qui a beaucoup contribué à élargir la connaissance de la mer, de la faune et de la végétation marines.

Des milliers d'Américains — dont un grand nombre à l'étranger — sont aussi redevables à la Fondation Ford des efforts qu'elle a faits pour promouvoir la télévision éducative.

L'une des caractéristiques essentielles des fondations est leur liberté d'action. Elles peuvent modifier facilement l'orientation de leur politique d'assistance et innover afin de satisfaire des besoins nouveaux.

C'est ainsi qu'en 1964, les fondations avaient dépensé au total, dans le domaine des relations interraciales, une somme relativement modeste de 2.3 millions de dollars. Le chiffre passa à 27 millions de dollars en 1965.

La petite fondation créée à la mémoire d'Eleanor Roosevelt utilisa une partie de ses ressources pour aider les travailleurs du Comité de Coordination des étudiants pour la non-violence. La Fondation Field, très active dans le domaine des droits civiques depuis 1944, participa en 1965 à un programme d'instruction civique à l'intention des Noirs du sud des Etats-Unis, finança un programme ayant pour but d'aider les communautés du nord des Etats-Unis dans lesquelles un grand nombre de Noirs des régions rurales du sud des Etats-Unis sont venus s'installer.

La Fondation Rockefeller

La Fondation Rockefeller a également changé l'orientation de la plupart de ses programmes d'assistances, intervenant dans les quartiers les plus pauvres des grandes villes américaines. Parmi les dotations récentes de la fondation, l'une avait pour but, dans un quartier délabré de la ville de New York, de faciliter la création de maisons de commerce et d'en confier la gestion à des membres d'une minorité (Noirs, Portoricains, ou autres). Une autre dotation fut faite pour faciliter le relèvement et le rajeunissement économique d'un quartier pauvre de Brooklyn.

De son côté, la Fondation Ford a aussi consacré d'importantes sommes d'argent à la recherche de nouveaux moyens permettant de résoudre les problèmes urbains. Les projets auxquels participe la fondation sont très divers: assistance à des entrepreneurs noirs, financement d'une compagnie chargée de développer des centres commerciaux dont la direction serait confiée à des Noirs...

Cependant, la majeure partie des capitaux des fondations est utilisée dans le domaine de l'éducation — on note que près de la moitié des fondations dirigent la plupart de leurs efforts vers ces problèmes. Les collèges et universités reçoivent des subventions, les étudiants des bourses, la recherche est encouragée et des techniques nouvelles sont explorées grâce à l'argent fourni par ces organismes philanthropiques privés.

Un rôle social important

Qu'il s'agisse de programmes d'assistance sociale dans les villes ou de programmes d'amélioration des conditions de vie rurale, il est indéniable que les fondations jouent un rôle extrêmement important dans la société américaine. Mais leurs objectifs sont bien plus vastes...

La fondation Rockefeller, par exemple, s'est efforcée d'aider la recherche, l'éducation et le développement de la technologie dans de nombreux domaines, à travers le monde entier. Elle subventionne le développement de l'agriculture et fait des dons destinés à améliorer le niveau de nutrition dans certains pays. Sa contribution au niveau de la recherche, de l'éducation et de l'enseignement professionnel, là où des problèmes de surpopulation existent, est considérable. A l'heure actuelle, la fondation accorde des dons pour payer les frais d'équipement des universités dans des pays tels que les Philippines, la Thaïlande, le Nigéria, l'Afrique de l'Est et la Colombie.

Le Centre des Affaires Internationales de l'université de Harvard, groupe d'éducateurs qui étudie la situation internationale, a reçu des millions de dollars de la Fondation Ford. Depuis de nombreuses années, Ford verse de grosses sommes d'argent en vue de promouvoir le développement international, d'aider les nouvelles nations d'Afrique et d'Asie et d'encourager les études non-occidentales dans les universités américaines. La Fondation a créé de nombreux programmes d'aide à l'éducation sur le plan international — elle offre des bourses à des étudiants en droit, encourage l'enseignement de la langue anglaise et participe à la création de séminaires gouvernementaux sont le but est d'aider les étudiants étrangers à profiter pleinement des études qu'ils viennent poursuivre aux Etats-Unis.

Les ordinateurs européens commencent à concurrencer la production des USA

Une nouvelle série d'ordinateurs compacts de bureau, à haute vitesse, a fait son apparition sur le marché canadien.

"Pour moins de $10,000, déclare M. H. A. C. Van Beurden, président de Philips Electronics Industries, les compagnies petites et moyennes pourront désormais connaitre le luxe et le raffinement du traitement électronique de l'information dans leurs propres bureaux, et cela avec leur personnel actuel."

Connus sous l'appellation de série P350, ces ordinateurs peuvent assurer une vaste gamme d'opérations de comptabilité comme les salaires, la facturation, le contrôle du stock et les rapports du grand livre. Ils peuvent également faire des calculs ultra-rapides, par exemple additionner 1,000 nombres de cinq chiffres en une seconde. Les calculs simples peuvent se faire en 3.2 microsecondes, soit au rythme de dix-huit millions d'opérations par minute. Tout cela avec un "cerveau" plus petit qu'une valise de format ordinaire. Et pourtant, cet ordinateur peut être servi par du personnel ordinaire de bureau, sans formation spéciale.

"Philips a commencé les recherches sur les ordinateurs dès 1950 et, en 1961, nous avons commencé à construire des ordinateurs de grandeur normale pour notre propre usage, en plus des installations importantes que nous avons faites pour d'autres sociétés. Comme exemples typiques, citons le système 'Airlord' de la KLM, destiné à assurer un contrôle maximum de la charge utile des avions, et le système de réservation des places de United Airlines, qui dessert tous les Etats-Unis. Actuellement, Philips compte plus de 5,000 employés dans les divisions des systèmes d'informatique", déclare M. Van Burden.

Un succès rapide

Les ordinateurs de bureau P350 sont construits en Europe de l'Ouest et les premières machines y ont été mises sur le marché au début de cette année avec un succès phénoménal. En Angleterre, 160 commandes d'un montant total de $3 millions furent passées au cours de la première semaine qui suivit leur présentation. Les ordinateurs de bureau se vendent maintenant dans 14 pays, y compris les Etats-Unis, qui ont annoncé qu'ils allaient se lancer dans ce domaine à la fin du mois.

Les trois appareils de base — P351, P352, P353 — seront livrés programmés d'avance. Jusqu'à 16 équipements périphériques pourront y être raccordés, y compris des lecteurs de rubans en papier et de cartes perforées et des perforatrices, ainsi que des dispositifs de lecture et de rédaction de fiches de comptabilité magnétiques à haute vitesse: ces quatre systèmes pourront fonctionner simultanément. Un clavier de machine à écrire ordinaire accepte les entrées des données alphanumériques, et un clavier séparé de 10 touches fonctionne pour les entrées numériques seulement, même lorsqu'il imprime à des positions de 40 caractères par seconde.

Une concurrence acharnée

"La concurrence est extrêmement vive dans tous les pays où Philips vend ses ordinateurs de bureau, souligne M. Van Burden, et pourtant, même les compagnies géantes, bien ancrées sur le marché, ont des raisons d'être appréhensives. Ces ordinateurs sont les plus rapides du monde dans leur catégorie de prix, et chez Philips nous sommes persuadés que nous pouvons nous attendre à décrocher une part significative du marché canadien. D'autant plus que nous pouvons avoir recours aux ressources d'une compagnie qui possède des usines de fabrication dans 60 pays du monde entier."

La représentation initiale de la compagnie se concentrera sur le sud de l'Ontario, par l'entremise des nouveaux bureaux et de la salle d'exposition qui ouvrira au début de l'année prochaine à Toronto. La compagnie a l'intention d'ouvrir une succursale à Montréal vers le milieu de l'année 70 et, peu après cela, d'autres bureaux dans tout le Canada.

La Commission Dumont

On peut se préparer aux séances publiques du printemps prochain de la Commission Dumont par la réflexion sur des sujets de son choix ou sur quelques questions tirées des JALONS (1).

Vie chrétienne

Que pensez-vous des modes actuels de formation chrétienne (école, catéchèse des adultes, sermons, lectures, télévision, etc.)?

Quelles sont, selon vous, les principales conditions pour faire partie de l'Eglise?

La religion influence-t-elle la vie quotidienne des croyants?

Comment l'Eglise pourrait-elle favoriser davantage cette présence de la religion dans la vie?

(1) Pour obtenir le feuillet JALONS, veuillez vous adresser au Comité de la Commission Dumont, 622, rue Taché, St-Boniface.

Rita Bisson, secrétaire (tél.: 256-7665).

Communiqué

Il faut maintenir les écoles catholiques

— Paul VI

CITE DU VATICAN — Au cours d'une audience qu'il accordait à un groupe d'éducateurs catholiques italiens, le pape Paul VI a lancé un vibrant appel en faveur du maintien des écoles catholiques. Dans son allocution, où il a fait allusion, entre autres, à ceux qui veulent la disparition des écoles paroissiales aux Etats-Unis, le Souverain Pontife a déclaré: "A cette question de savoir s'il y a encore de la place pour les écoles confessionnelles et privées, nous devons répondre sans aucune hésitation que l'école catholique est indispensable, même de nos jours, bien que selon les statistiques son efficacité soit fortement diminuée et que nous devions reconnaitre, à certains aspects, les mérites vraiment remarquable des écoles publiques".

L'un des mouvements les plus importants qui visent à se défaire du système des écoles confessionnelles catholiques, surtout pour des motifs d'ordre financier, a vu le jour aux Etats-Unis. Déjà quelques écoles diocésaines ont été fermées et des évêques américains ont laissé entendre que les écoles catholiques ne peuvent plus continuer à dispenser l'enseignement.

Le pape a insisté sur le fait que les écoles catholiques sont nécessaires pour ceux qui veulent "une formation catholique complète et cohérente", et parce que l'un des aspects fondamentaux du magistère de l'Eglise est l'enseignement.

Le chef de l'Eglise catholique a mentionné qu'il était parfaitement au courant des objections et difficultés inhérentes à la poursuite de l'enseignement donné par des écoles catholiques, mais il a fait remarquer "que Dieu ne veut peut-être pas" que ces écoles soient fermées. Il a admis, toutefois, qu'il doit y avoir une réforme des programmes et des méthodes dans les écoles catholiques.

Dans une autre allocution, le même jour, le pape Paul VI a demandé, pour la troisième fois en une semaine, que l'on aide les 70,000 deshérités qui habitent les bidonvilles de Rome. Le Souverain Pontife s'est dit vivement ému par la profonde misère qu'il a vue alors qu'il célébrait la sainte messe dans l'un des pires quartiers à taudis de la caiptale italienne le matin de Noël.

Papier synthétique au Japon

Le Japon a découvert le moyen de faire du papier synthétique tiré du pétrole.

Deux plastiques synthétiques provenant du pétrole, le polythylène et le polyvinyl de chlorure sont transformés en films minces et présentent les différentes caractéristiques du papier telles que la force et l'opacité.

Le papier synthétique présente des qualités supérieures au papier conventionnel de pulpe. Il ne se déchire pas facilement même s'il est humide, s'imprime très bien, en particulier pour les impressions en couleurs et il est léger et fort.

Au Japon, la consommation du papier s'est élevée très rapidement d'année en année pour atteindre près de dix millions de tonnes en 1968. Actuellement, la plus grande partie de la production du papier au Japon dépend de la pulpe importée. On craint, toutefois, que si la consommation du papier continue à monter au rythme actuel, une pénurie sérieuse de pulpe en résultera, ce qui non seulement mettra la culture de la nation en danger, mais causera aussi des conséquences graves à différents aspects de la vie quotidienne des gens. Ceci explique la naissance d'un papier synthétique tiré du pétrole.

Toutefois, le papier synthétique en est encore au stage de la fabrication expérimentale avec une production mensuelle limitée à environ 50 tonnes.

Dernièrement, la demande pour le nouveau papier de la part des imprimeurs de pancartes, de collants et de revues en couleurs de haute qualité a augmentée tellement qu'elle dépasse la production. Le prix est encore à environ trois fois celui du papier de pulpe. Mais déjà, sept manufacturiers ont commencé la production commerciale du papier synthétique. A la fin de l'année, la production mensuelle atteindra 350 tonnes et on s'attend à ce que le prix baisse à deux tiers du niveau actuel.

Si la fabrication du papier synthétique devient une grande industrie, il deviendra possible d'exporter les techniques de fabrication et de traitement ainsi que le papier lui-même.

Le jour n'est pas loin au Japon lorsque les rayons des librairies seront remplis de livres imprimés sur du papier synthétique.

(Bulletin du Japon, oct. 69)

Naissances

Au Manitoba

LETELLIER —

Le 19 novembre 1969, Jean-René, fils de M. et Mme Roland Jubinville (Noëlla Payette). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Leclair.

• • •

ILE-DES-CHENES —

Le 26 novembre: Adrian, fils de M. et Mme André Van Gorp, baptisé le dimanche 14 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Tony Bakker.



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

La participation des laïcs et la Commission Dumont

De par l'initiative de la Conférence des évêques du Canada, une série de recherches scientifiques sur la participation des laïcs dans l'Eglise s'effectue présentement dans les diocèses à majorité francophone. Pour cela a été mise sur pied une commission que préside M. Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur des Sciences Humaines de Laval.

La formule employée est intéressante, car elle étudie la situation actuelle sous différents angles tout en restant fidèle à la tradition. En effet, la commission ira de ville en ville entendre les personnes ou les groupes, alors que d'autres enquêtes ont déjà été faites ou sont en cours. Elles portent sur 25 cas-types de formes de participation ou de regroupement. D'autres formes d'enquêtes de sociologie religieuse, d'interviews personnelles, de sondages cernent la réalité sous tous ses aspects.

Les recherchistes, d'autre part, feront aussi des enquêtes historiques pour retracer l'évolution de l'Eglise au Canada français au cours du dernier siècle: étapes de structuration interne, pastorale, avec ses accents, services, oeuvres et l'image qu'on se faisait de l'Eglise à chacune de ces phases. Vu l'importance de l'Action Catholique, l'attention portera de façon spéciale sur cette participation des laïcs pendant les 35 dernières années.

Ainsi, au lieu d'aller au petit hasard, on procède de façon scientifique, en reliant le présent au passé en vue de l'avenir. Encore faut-il que le terrain soit préparé par une solide étude des documents de Vatican II.

"Aujourd'hui, affirmait récemment Paul VI (22 oct. 1969), on demande à l'Eglise de considérer les données psychologiques et sociologiques de la communauté, par exemple avec des enquêtes. Mais elle doit être guidée par d'autres critères plus importants que ceux-là: les critères du donné théologique, c'est-à-dire de Dieu, de l'Evangile, du Christ. C'est à ces critères que l'Eglise doit sa raison d'être, sa mission pastorale consistant à élever, éduquer, guider dans la voie du salut. L'Eglise n'est pas un phénomène historique et social que l'on peut modifier à sa guise . . . On ne peut pas faire dépendre son adhésion à l'Eglise de la réalisation en elle d'un désir personnel."

L'Eglise de Vatican II cherche son renouveau par une conversion des idées pernicieuses et des moeurs décadentes, et veut, avant tout, rendre témoignage d'une façon vécue. L'individualisme est le grand obstacle à prendre sa part dans cet effort collectif de l'Eglise où l'on pèche plus par carence que par excès. "L'Eglise, continue Paul VI, saura écouter les aspirations et les inquiétudes de notre génération, elle saura dialoguer et elle saura apporter son aide."

Les "Focolarini": un signe d'espoir

Les Irlandais ont eu la Légion de Marie, les Espagnols les "Cursillos", les Belges les "Jocistes". Toutes sortes de mouvements apostoliques ont pris naissance et se sont répandus depuis quelques décades, un peu partout, d'ailleurs s'adaptant avec plus ou moins de succès. Les Italiens eux ont les "Focolarini" (de "focolare", foyer) depuis 1943. Né dans l'effondrement, les larmes, les ruines de la guerre, ce mouvement de laïcs veut vivre sa foi en se réunissant, priant et lisant l'Evangile, en fondant des "Foyers". Le premier "Focolare" masculin date de 1948. Il y a 150 centres de Focolarini dans le monde actuellement. C'est un rejeton de l'Action Catholique.

Tout en exprimant leur vie chrétienne par diverses réalisations sociales et oecuméniques, ils sont d'abord des jeunes qui ne s'embarrassent pas d'idées compliquées ni de théories. Pour eux, il suffit de vivre dès à présent l'essence de l'Evangile. C'est leur façon à eux de protester contre la société actuelle, technique, anonyme, sans âme, jouisseuse. La "Nouvelle Génération", voilà leur réponse, la dernière vague.

Comment se forment-ils? Leur pédagogie se fait simplement en se rassemblant l'été en des réunions où l'on essaie tout de suite de vivre comme des chrétiens. "Mariapoli", "ville de Marie" est le terme désignant ces expériences de vie. Elles sont une vraie initiative par la vie. On choisit Dieu pour de bon. A le faire sans détour, dès lors on voit tout avec des yeux neufs. Cette conversion n'est pas le résultat des procédés mélodramatiques des "revivals". Tout simplement, tout de suite et tous les jours, les "Focolarini" mettent en pratique cet amour de Dieu et du prochain dans les petits gestes de la vie quotidienne. Ils savent qu'on ne réussit que si l'on paie toute grâce du prix de la souffrance et des échecs, mais cela, ils le font avec joie parce qu'ils ne se sentent pas seuls. Ils ont découvert que "faire l'unité" est essentiel. Au lieu de se diviser, en clans, en cliques, en "gangs", ils cherchent avant tout à faire l'unité vraiment fraternelle entre eux-mêmes, comme des enfants de Dieu autour du Grand Frère Jésus.

Cette magnifique expérience des "Gen", de la "Nouvelle Génération" par-delà les barrières qui divisent le monde, console du spectacle d'une autre génération, jeune ou vieille, qui s'est replié sur elle-même et qui ne sait pas pourquoi elle vit.

Le renouveau de la vie religieuse au Canada

L'on sait que toutes les communautés religieuses du Canada ont formé, il y a déjà quelques années, la Conférence Religieuse Canadienne. Celle-ci organise à travers le Canada des services de formation autant que d'information pour les religieux et les religieuses. Ces deux dernières années ont été très actives: 70 sessions en 40 diocèses pour quelque 7,000 religieux qui se sont mis à l'étude des conditions actuelles dans lesquelles doit être vécue la vie religieuse, en insistant sur la maturité spirituelle qu'elle réclame.

Dès lors on propose pour l'année qui s'en vient l'étude du célibat consacré en le considérant positivement, dynamiquement. On y procédera soit sur le plan théorique avec des experts en Ecriture Sainte, en théologie et en sciences humaines, soit sur le plan "expérimental" (p. e. "Gospel", "Reflexion groups"). Le groupe de langue anglaise cherchera son ressourcement dans la Bible. Le groupe de langue française a sa propre perspective qui ne relève ni de la dynamique de groupe, ni de cours spécialisés.

C'est ainsi que les religieux et religieuses du Canada poursuivent le renouveau demandé par le Concile. Au nombre de 65,000 membres, en 189 différentes familles consacrées à toutes sortes d'activités, la CRC poursuit sa "formation continue" malgré les travaux et les distances, malgré la diversité des oeuvres et des groupes linguistiques.

A chacun son rôle

La 39e Semaine de Missiologie de Louvain, cet été, avait pour thème: Evangélisation et Développement.

On s'est demandé s'il fallait garder dans le Tiers-Monde si pauvre toutes nos grosses institutions d'ordre caritatif, éducatif, social (par exemple, les hôpitaux, les hospices, les écoles).

La réponse: pas de solution passe-partout. Il faut tenir compte des nécessités locales, du désir des gouvernements, des circonstances économiques et se tenir prêt à toute révision qu'impose l'évolution locale de ces conditions.

On s'est encore demandé s'il fallait procéder à cet apostolat dans le temporel, soit en groupe et au nom de l'Eglise, soit individuellement et de façon anonyme. Ici encore on a dit que tout dépend des circonstances, mais que tout missionnaire doit s'affirmer comme tel chaque fois que c'est possible. C'est après tout le but de nos témoignages.

Quant à l'engagement politique, si souvent polémique, parfois menant à la violence, il appartient au laïcat, non pas aux prêtres. Ceux-ci animent le laïcat selon l'esprit de l'évangile. Tout prêtre se consacre à plein temps à une tâche universelle de sanctification et de paix. (Doc. Cath., 19 oct. 1969, p. 943)

Chronique de CFRG

Condoléances

Mlle Jeanne Beauregard a eu la douleur de perdre sa mère, Mme Bertha Beauregard, décédée le mercredi 31 décembre au Foyer d'Youville, après une longue maladie, à l'âge de 77 ans.

Nous avons bien connu Mme Bertha Beauregard. Au temps où elle habitait avec sa fille, Jeanne, elle savait nous recevoir avec tant de gentillesse et éprouvait tant de plaisir à nous voir déguster le fameux civet de lièvre préparé par sa fille. Mme Beauregard s'est éteinte après une longue vie bien remplie. Elle éleva dix enfants. Si le bon Dieu l'a accueillie dans son Paradis, ce dont nous sommes à peu près certain, ça n'aura pas été par faveur spéciale. Elle y avait droit, de plein droit.

Quelques heures de répit

Les Fêtes de Noël et du Nouvel An se sont passées bien paisiblement cette année. Serait-ce que ces fêtes perdent un peu de leur intérêt chaque année, ou bien serait-ce le manque d'argent, la terreur de l'ivressomètre? Sans doute, toute cela à la fois... Les effets de la crise économique y sont certainement pour quelque chose. La leçon à tirer de cela, c'est qu'il va falloir réapprendre à vivre plus modérément, sans extravagance, comme ce fut trop souvent le cas, disons le mal, des années passées. Nous vivions dans une économie gonflée, trop gonflée, et c'est ce qui a produit l'inflation. Pression trop forte sur les consommateurs... Ces derniers n'ont pas toujours su réagir et vivre selon leurs moyens. Qu'est-ce que l'inflation? C'est un phénomène qui se produit quand on dépense plus qu'on ne gagne. Il faut alors avoir recours au crédit... et dans les conditions actuelles le crédit est une chose malsaine, antisociale.

Tout de même, les Fêtes de Noël et du Nouvel An ont donné lieu aux retrouvailles habituelles. Bien des choses ont été racontées et des souvenirs ont été évoqués. Pendant quelques heures nous avons pu oublier nos soucis quotidiens, hebdomadaires et mensuels. Quelques heures sur 365 fois 24 heures... Répit beaucoup trop court mais qui quand même a fait du bien, car au pire aller, ça pourrait être pire.

M. M.

Le MCC crée une fondation du futur

La Campagne des citoyens pour le Centenaire du Manitoba Centennial Citizens' Campaign) vient d'annoncer la création d'une "Fondation pour le Futur". Il s'agit d'un fonds de valeurs en dépôt qui sera établi au montant de dix dollars pour chaque enfant qui naîtra les 1er janvier, 12 mai, 15 juillet, 12 octobre et 31 décembre de l'année de notre Centenaire. Ces dates furent choisies pour leur importance historique: Début de l'année, 100e anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, le 100e anniversaire de naissance du Manitoba, les fêtes du 100e jour de l'Action de grâces du Manitoba et celles de la fin de l'Année.

Chaque enfant qui naîtra à une de ces dates recevra un certificat le nommant au bureau de direction de la Fondation. Cette nomination sera la première de leur vie. Ils seront invités à la première réunion du bureau qui aura lieu le 15 juillet 2000. A ce momen-là, les membres choisiront un projet qui contribuera au plus grand bien des habitants de la province.

Chaque nouveau-né de 1970 verra affixé à son certificat de naissance, le sceau spécial du Centenaire. Une série d'articles sera écrite au sujet du premier nouveau-né de 1970 de chaque localité et sera publiée dans la brochure "Manitoba '70". Chaque nouveau-né aux dates précitées recevra une estampe du Manitoba et une pièce d'un dollar en nickel.

L'argent nécessaire pour réaliser ces projets proviendra de la vente des billets de la loterie du Centenaire.

Haywood

Soirée sociale

Le samedi 20 décembre eut lieu une soirée sociale à la salle paroissiale de Haywood en l'honneur du prochain mariage de Mlle Lucille Allec et de M. Herman Nilsen.

Malades

Mmes Henri Vaillant et Thuribe Perreault et M. Eugène Souque sont patients à l'hôpital de St-Claude.

Mme Louis Dheilly a été hospitalisée à St-Claude, à la suite d'un accident mineur d'auto-neige.

Mme Henri Viallet est en convalescence chez elle après un séjour à l'hôpital de St-Claude, et M. Charles Marchand est de retour à la maison paternelle.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF





Nos fourrures — le renard

OTTAWA — Il est vrai que la demande de fourrure de renard fluctue avec les caprices de la mode, mais il reste que cette fourrure demeure un symbole de beauté. Qu'elles soient rouges, croisées ou argentées, les peaux de cette bête offrent des contrastes saisissants de teintes et un épais fond de duvet qui fascinent les amants — sans parler des amantes — de la fourrure.

Il fut un temps, vers la fin des années 30, où la production du renard atteignit des proportions phénoménales, après quoi la mode se tourna vers les fourrures à poil court comme le vison. De nos jours, l'élevage du renard a plus ou moins cessé d'être rentable. Les éleveurs qui tiennent bon espèrent toujours dans un renversement éventuel de la mode à leur avantage.

☆ ☆ ☆

Le raton laveur et le lynx

OTTAWA — Le raton laveur qui, tout au cours de notre histoire, a fourni aux hommes casques et paletots de "chat sauvage" est en voie de devenir pour de bon une fourrure féminine. On l'utilise à l'état naturel ou teinte en des nuances diverses, bien tondue ou avec poils de longueur naturelle pour manteaux. Parfois, le fond de la pelleterie est blanchie tandis que le bout du poil est teint en brun ou en noir, ce qui donne un contraste fort attrayant. Quant au raton lui-même, c'est une bête exécrable qui fait le désespoir des producteurs de maïs et des propriétaires de chalets.

Par ailleurs, la fourrure profonde et soyeuse du lynx est probablement la plus belle garniture qu'on puisse trouver. De nos jours, on s'en sert pour enjoliver non seulement les toilettes de ville, mais aussi les vêtements de sport. Songez à ces jolis minois enneigés qui portent un costume de ski garni de lynx!

☆ ☆ ☆

• • •

Situation des coopératives

OTTAWA — Pour la première fois de leur histoire, les coopératives locales au Canada ont signalé un chiffre d'affaires dépassant les deux milliards de dollars pendant l'année civile 1967. Par coopératives locales, il faut entendre les quatre groupes suivants: achat et vente, production, pêcheurs et services.

On peut se procurer un exemplaire de "La coopération au Canada" en adressant sa demande au ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa (4).

Un virus insecticide

BELLEVILLE, Ont.—L'usage d'un virus seul ou en combinaison avec des bactéries ou d'infimes quantités de DDT peut accorder la même protection contre le ver gris que les doses courantes de DDT.

Les dommages du ver gris, sur le tabac principalement, sont tellement graves qu'ils peuvent causer des pertes allant jusqu'à 70 pour cent de la récolte. Voilà pourquoi l'interdiction du DDT, annoncée récemment en Ontario, ne vise pas pour l'instant les producteurs de tabac.

La virose est évidemment un moyen de lutte beaucoup moins dangereux que les produits chimiques. Employée seule, elle est coûteuse, mais elle l'est beaucoup moins lorsqu'on la combine à un quarantième de la dose normale de DDT ou à des pulvérisations d'autres bactéries. Le moment et le mode d'emploi semblent avoir beaucoup d'importance.

• • •

Densité des semis de blé

SWIFT CURRENT, Sask. — Vous avez de bonnes chances d'accroître vos rendements de blé de printemps en réduisant le taux de semis à 40 livres l'acre, surtout si vos cultures se font en sols de texture moyenne du sud-ouest de la Saskatchewan et sont bien protégées contre les insectes, les maladies et les mauvaises herbes.

Les chercheurs de la station de recherches de Swift Current ont constaté qu'une densité réduite du semis produit davantage à la fois sur chaume et sur jachère, cela surtout par année sèche: un semis moins dense épuise moins vite les réserves d'humidité dans le sol.

• • •

Pommes de terre pour bovins

FREDERICTON, N.-B. — Il se peut qu'on ait trouvé une solution valable au vieux problème des déchets de pommes de terre et de tubercules éliminés au triage.

Il suffirait d'en servir 50 livres par jour tout l'hiver aux quelques 50,000 bouvillons des provinces de l'Atlantique pour absorber ainsi les 300 millions de livres de pommes de terre de rebut et les 200 millions de livres de déchets et de sous-produits au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile du Prince-Edouard, selon un spécialiste de la station de recherches de Fredericton.

Les pommes de terre ont une teneur élevée d'énergie et faible de protéine, ce qu'il faut corriger par l'apport à la ration d'autres aliments riches en protéine. Lors d'essais à Fredericton, des vaches laitières ont consommé jusqu'à 75 livres de tubercules par jour sans effets contraires à leur santé et sans que la saveur du lait en souffre.

Extirpation de la brucellose

OTTAWA — La lutte menée par les vétérinaires fédéraux achève d'extirper de toutes les régions canadiennes la fièvre ondulante, maladie grave contractée par les humains qui consomment du lait de vaches atteintes de brucellose.

En 1950, environ 11 pour cent de la population bovine adulte souffraient de cette maladie. Aujourd'hui, ce niveau d'infection n'est plus que de 0.2 pour cent. Le prochain pas dans cette voie serait de discontinuer la vaccination des veaux. A l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen de distinguer chez un animal le titre sanguin attribuable à la vaccination du titre attribuable à l'infection brucellique. C'est pour cette raison que certains pays importateurs, dont ceux de la Communauté européenne, hésitent à acheter les bovins vaccinés. Bon nombre d'éleveurs ne recourent plus à la vaccination, mais d'autres y tiennent par crainte de voir réapparaître la maladie, même s'il existe aujourd'hui d'autres modes efficaces de protection et de répression.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Regina, Sask.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi soir 9 janvier, à 8 h, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont assisté à notre soirée sociale danse-cabaret du 28 novembre 1969 et aidé à en faire un succès. Merci aussi aux membres du Conseil Langevin, des Dames de l'Autel, de l'A.C.F.C. et aux personnes de la paroisse St-Jean-Baptiste qui ont assisté, participé et aidé à faire un succès de la journée du déjeuner-communion, matinée familiale, qui comprend les films, les chants et visites, ainsi que le Père Noël qui a distribué des bonbons, etc. aux enfants le 14 décembre 1969. Merci aussi surtout à ceux qui ont vu à l'organisation de tous les détails de cette journée et au montage de la crèche de Noël, etc.

Félicitations

Félicitations au Frère Raoul Langlais qui vient de prendre sa retraite après 32 ans de service comme comptable au ministère des affaires municipales. Auparavant il avait été 15 ans au service de la Banque Canadiene Nationale.

Malades

Prompt rétablissement au frère Albert Dubé, qui a été hospitalisé d'urgence à Gravelbourg, et au frère Alphonse Lemieux, qui est sous les soins du médecin chez lui depuis quelque temps.

Saviez-vous

Qu'il y a maintenant deux autres salles en plus de la salle St-Jean-Baptiste et de la salle de l'école Mathieu au no 2517, 25e avenue, Regina: la salle Riel où se trouvent maintenant les bureaux de la Caisse populaire et de la bibliothèque et la salle Langevin.

Grand merci à tous ceux qui aident ou qui ont aidé à la finition de ces salles, etc. Félicitations pour leur beau travail.

Saviez-vous aussi que le frère Etienne Paulhus a des encyclopédies à vendre. Pour plus de renseignements vous pouvez le contacter à Jameson, Sask. (téléphone: 637-2793).

P. K.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

La mémoire: prodigieux réservoir d'inconnu

par Cécile Clare, de l'AFP

"L'homme est "agi" en profondeur — dans l'inconscient, par instinct ou par loi biologique — sans que son intellect participe au choix et au processus de l'action dans les manifestations les plus élevées de son évolution..."

Martin Buber, auteur d'un ouvrage intitulé: "Paths of Utopia" désigne sous la formule "images-désirs" ces souvenirs émergés des profondeurs de l'inconscient qui seraient, selon lui, le voeu secret, la recherche instinctive des humains puisant à la source d'un passé aboli.

Les croyances et religions de notre monde, l'étrange peur suscitée par les temps d'une proche Apocalypse, les notions paradisiaques, apparitions et fantômes, la conviction enracinée des continents engloutis tel l'Atlantide, les explorations spatiales, l'apparition dans le ciel des "objets non identifiés" sont autant de ces "images-désirs" qui ne font que ressusciter des faits authentiques enregistrés dans l'insondable domaine de la conscience collective...

"D'autres souvenirs s'inscriront encore. Quelques-uns par contre s'effaceront de plus en plus et certains pourront même disparaître complètement", crainte exprimée récemment par les spécialistes de l'Institut national de recherches agronomiques qui prennent pour exemple l'élevage intensif et industriel des animaux d'élevage, notamment le poulet: "le système de sélection excessivement poussé risque de faire disparaître les souches génétiques. Il est possible que l'espèce naturelle du poulet devienne introuvable et soit remplacée par une espèce analogue mais non identique dont les chromosomes et les gènes perdraient leur plan initial en lui substituant un autre plan".

Les "images-désirs" et les croyances religieuses

La théorie de Martin Buber s'applique tout particulièrement aux phénomènes d'apparitions qui sont à l'origine des légendes ou mythes — autrement dit: souvenirs de réalités anciennes — surgies de l'inconscient collectif en d'innombrables régions de notre univers. L'apparition de la Vierge Marie, par exemple, est en étroite correspondance avec la venue sur Terre, en des temps lointains, d'une initiatrice ou Mère de l'humanité que les Celtes désignèrent sous le nom de Grande Déesse, les Latins et Grecs identifièrent dans Ops ou Cybèle, et qui fut Orejona pour les Incas...

L'étude de ces étranges survivances d'un passé inaccessible appartient à la science de nos biologistes du XXe siècle, attribués selon eux au mystère qui environne les chromosomes-mémoires.

La mémoire: ce prodigieux réservoir d'inconnu

Une mémoire prénatale qui permet la perception de certaines ondes extérieures à l'enfant non encore né et à l'oiseau, pendant la période de couvaison, d'apprendre le langage de son espèce! Certains biologistes surpassant ces données déjà fort surprenantes, estiment que ce phénomène s'étend à tous les règnes de la nature voire jusqu'au cosmos. Il apparaîtrait ainsi que l'univers est en possession de chromosomes-mémoires: "analogues aux archives akhashiques du monde, pressenties quasi miraculeusement depuis des siècles, par les spiritualistes".

Composés d'acide désoxyribonucléiques ou ADN, les chromosomes, constituants du noyau de la cellule, sont à la base du principe même de la vie: "Ce sont de véritables bandes magnétiques de l'ordinateur cellulaire où s'inscrivent 1) le plan de l'espèce (de façon indélébile); 2) les acquisitions de l'intelligence et du corps (de façon moins tenace). Les gènes qui les constituent sont les supports de l'hérédité". Sous forme de grains, de filaments ou de bâtonnets, de nombre constant et pair dans toutes les cellules d'un même individu et chez tous les individus d'une même espèce, les chromosomes sont présumés être à l'origine de toute continuité... "Par le jeu de son acquis héréditaire, l'homme parle, bâtit, crée des outils et finit par construire des machines spatiales déjà programmées dans ses cellules".

Le mécanisme du rêve

Il s'agit des expériences poursuivies par les biologistes et les physiciens à l'aide des encéphalogrammes.

Un enfant, âgé de quelques mois seulement, rêve, tout comme le font les animaux supérieurs: chiens, chats, chevaux, lions, dauphins, singes, etc. Les signes cliniques enregistrés sont connus: une certaine agitation des extrémités, les yeux tournant dans leurs orbites. Durant le sommeil, l'activité musculaire se relâche totalement, alors qu'elle reprend pendant la phase du rêve. L'enregistrement encéphalographique permet de percevoir de façon précise l'instant où se manifestent à la fois l'activité musculaire et le rêve, en raison de l'amplitude des oscillations qui se produisent dans la région pontique du cerveau.

Les sujets que l'on empêche expérimentalement de rêver subissent des troubles caractéristiques et, ceci, à l'état de veille, notamment, certains phénomènes hallucinatoires.

Si l'on prive un sujet de ses heures normales de sommeil mais qu'on lui laisse ses trois ou quatre temps de rêve, nul trouble n'est alors enregistré.

Les rêves sont-ils les souvenirs des vies antérieures qui sont à l'origine des théories concernant la réincarnation? Ici encore, nous retrouvons les "images-désirs" détenues par les chromosomes-mémoires projetant de fugaces souvenirs d'un "déjà vu" en des temps situés hors de notre compréhension.

Nos phobies, nos attirances n'ont peut-être pas d'autres origines et l'éclosion inexplicable, apparemment, de génies tels que Mozart, Goethe, Shakespeare ou Descartes trouverait ainsi son explication!

L'altération des images-mémoires

Cette détérioration est fréquente: "quand le souvenir n'appartient pas à l'essence de l'être..." Elle apparaît dans l'incohérence de la majorité de nos rêves et sans doute aussi dans les phénomènes de voyance, cette faculté particulière permettant à la zone obscure de notre inconscient de laisser remonter à sa surface l'étrange acquis de nos chromosomes héréditaires.

L'initiation destinée à conférer aux disciples de certaines sectes, au cours des millénaires, le pouvoir des investigations secrètes était-elle une sollicitation à nos chromosomes-mémoires? Tout semble le laisser supposer!

Aubigny

Dépouillement de l'arbre de Noël

La L.F.C. ayant décidé de faire une fête paroissiale à l'occasion de Noël confia cette tâche à Mme David Ritchot qui s'en tira admirablement. Les enfants d'âge préscolaire reçurent un cadeau chacun des mains du Père Noël, personnifié par M. Noël Roy. C'était charmant de voir les expressions variées illuminant les petits visages. La fête qui débuta par des chants appropriés se termina par un délicieux goûter servi par les dames.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Ste-Agathe et Aubigny organisèrent une soirée sociale et un banquet pour clore l'année '69 et débuter dans la joie et la gaieté l'année centenaire. La foule nombreuse et gaie, la musique entraînante, les décorations appropriées, le délicieux banquet et les charmantes dames en robe de bal contribuèrent à rendre cette fête inoubliable.

Hockey

Jusqu'à présent, les "Aces" d'Aubigny n'ont pas connu une défaite. Le 23 décembre, ils jouèrent contre La Salle avec un pointage de 10 à 0. Le 27 décembre, contre Rosenort, le résultat fut de 8 à 5. Tous leur souhaitent le même succès pour l'année '70.

Lorette

40e anniversaire

Félicitations à M. et Mme Alexis Lagimodière, de Marcellin, Sask., à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. M. A. Lagimodière, fils de M. et Mme Michel Lagimodière (née Pelletier), est né à Lorette. M. Elzéar Lagimodière, de Lorette, et sa soeur, Mme Bernadette Gautron, de Haywood, ainsi qu'un neveu, Gabriel Lagimodière, fils de M. et Mme Gabriel Lagimodière, se sont rendus pour ce remarquable événement.

Soirée de la veille

La soirée de la veille du Jour de l'An, organisée par le Centre sportif, fut un vrai succès. Tous se sont amusés au son de la musique soulevante des Tumble Weeds. Pour rendre la soirée plus agréable, un tirage et une course d'autos-neige furent organisés. Les heureux gagnants furent comme suit: 1er prix, M. Claude Einarson, de Winnipeg, une auto-neige "Alouette"; 2e prix, Mme Paul Gauthier, de Lorette, un costume d'auto-neige.

Félicitations

Félicitations à Mlle Michèle Lagimodière, fille de M. et Mme Gabriel Lagimodière, qui eut l'honneur d'être choisie pour verser le thé au banquet servi à l'occasion de l'ouverture du centenaire à Winnipeg et qui fugurait parmi les 50 personnes représentant des pionniers qui servirent le banquet. Mlle M. Lagimodière est descendante de Jean-Baptiste Lagimodière qui arrivait de Maskinongé au Manitoba vers 1801 comme coureur de bois. Elle est aussi une parente de Louis Riel puisque sa mère était la deuxième fille du grand coureur de bois.

Malades

Bonne année à MM. Conrad Touchette et Vital Brunelle, Mmes L. Desmarais, Valcourt et R. Gendron, hospitalisés, ainsi qu'aux personnes convalescentes à la maison.

Merci aux religieuses de St-Joseph et à la Ligue des Femmes Catholiques pour avoir pensé aux malades et aux personnes âgées de la paroisse par envois de cartes, visites à domicile et présentation de cadeaux.

Projet du Centenaire du "Théâtre St. Genese" de Saint-Norbert

La troupe dramatique du Club communautaire de St-Norbert, "Theatre St. Genese", a choisi comme l'un de ces projets du Centenaire du Manitoba, de présenter la pièce bien connue "J. B.", d'Archibald Macleish, les 16, 17 et 18 janvier, à 8 h 30 p.m., à l'auditorium situé à 870, rue Ste-Thérèse à St-Norbert. Il y aura aussi une matinée à 2 h 30, le dimanche 18 janvier.

La directrice est Evelyne Yerex. Les interprètes sont Thomas Sobkow (Nickles), Gérard Dorge (M. Zeus), Anita Provost (Sarah) et Clifford Yerez ("J. B.").

Mackeish, poète et philosophe, soumet "J. B.", son Job moderne, à une analyse détaillée en rapport avec son Dieu, sa foi et son sort.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Japon

Les frères Sato-Kishi au pouvoir au Japon
Eisaku Sato: actuel pilote du Japon

par Kobusuke Katayama

—II—

Au physique, Eisaku Sato, aujourd'hui, rappelle beaucoup son frère Nobusuke Kishi. Toutefois, il a plus d'envergure, plus de prestance, plus de rondeur. Peut-être même est-il plus conservateur. Une différence notable cependant: il fait figure d'homme neuf en politique puisqu'il n'est apparu que sur la scène du nouveau Japon.

C'est en 1901 que naquit Eisaku Sato dans la province de Yamaguchi (à l'ouest de Hiroshima). Après de brillantes études secondaires et supérieures, Eisaku Sato entre dans l'administration: il n'a donc rien d'un politicien enfanté par un parti.

Il quitte le Ministère des Chemins de fer en 1947 pour se lancer dans la politique et il se trouve tout de suite élu député libéral. En 1948, il devient aussi vice-ministre des Transports et secrétaire général du gouvernement Yoshida, le grand homme d'Etat du nouveau Japon.

Dès lors, Eisaku Sato ne quittera plus son protecteur et on le retrouvera membre des quatrième et cinquième cabinets Yoshida (1952-1953).

En décembre 1953, grave alerte: il est en effet reproché à Eisaku Sato d'avoir encaissé pour le compte de son parti des sommes importantes versées par des industriels désireux d'obtenir un "assouplissement" de la législation sur les monopoles. A ces critiques il répond tranquillement: "Mon métier est de recueillir des fonds pour le parti; je n'ai rien fait qu'un homme politique connaissant son métier n'eût fait à ma place".

Devant l'ampleur prise par le scandale, le premier ministre donne ordre à son ministère de la Justice de s'opposer à l'arrestation d'Eisaku Sato. Un an plus tard, le 7 décembre 1954, Yoshida succombait. Sato dut attendre le deuxième gouvernement constitué par son frère Nobusuke Kishi en juin 1958 pour devenir ministre des Finances: d'où le surnom donné par les journalistes à ce gouvernement: le "cabinet des deux frères" ou encore la "société des deux frères".

Après Kishi renversé par la rue en juillet 1960, arrive au pouvoir Hayato Ikeda qui devait y demeurer jusqu'en novembre 1964. Eisaku Sato, ministre d'Etat chargé de la préparation des Jeux Olympiques allait donner la preuve de ses capacités.

Aussi, quand Ikeda malade, dut se retirer, Sato lui succéda comme premier ministre le 9 novembre 1964, poste qu'il occupe toujours en dépit des orages auxquels il dut faire face et qui le contraignirent à dissoudre le Parlement deux fois en trois ans: le 27 décembre 1966 et le 29 novembre 1969.

L'actuel pilote du Japon, très lié aux milieux économiques et que son parti libéral-démocrate a réélu président pour la troisième fois le 27 novembre 1968 avec plus de 40 voix d'avance sur son concurrent, est comme son frère Kishi, fort attaché à l'alliance américaine. On l'appelle d'ailleurs "le pro-américain à tous crins".

Il arrive parfois à Sato de donner des points à l'extrême-droite. Ainsi en a-t-il été en décembre 1966 quand il rétablit l'ancienne fête nationale — le Jour de la Fondation du pays — d'inspiration nationaliste et militariste, supprimée par les Américains en 1945 et dont la célébration fut instaurée pour la première fois en 1872.

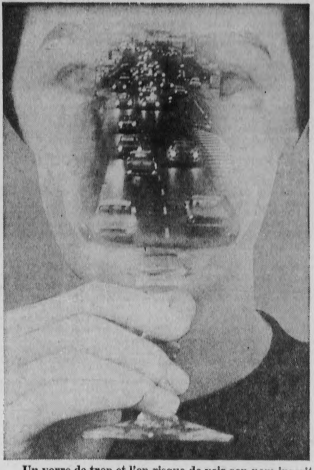
Soutenu par quelques-uns des plus importants trusts japonais sinon mondiaux — "Yawata Steel" ou même "Fuji Bank" — Eisaku Sato qui représente l'aile droite du parti libéral-démocrate (conservateur) est, après son frère Nobusuke Kishi, le moins populaire des dirigeants du parti.

Sa femme, Mme Hiroko Sato, aujourd'hui âgée de 61 ans et mère de deux enfants, a confié en décembre 1968 à une revue japonaise que les relations avec son mari n'étaient pas très bonnes. Elle ajouta même qu'elle n'aimait pas être femme de premier ministre, et qu'elle envisageait sans joie le temps qu'il lui faudrait passer avec son mari quand il sera à la retraite!

Interrogé sur les réflexions peu amènes de sa femme qui amusèrent tout le Japon, le Premier ministre se contenta de répondre par deux mots: "Aucun commentaire".

* * *

Alors que le Japon est à la veille d'être secoué par de sérieuses tempêtes politiques, et va se trouver placé devant la perspective d'une année orageuse, Eisaku Sato n'aura pas trop de l'habileté qu'on s'accorde à lui reconnaître pour éviter les récifs surgissant de toutes parts, afin de mener à bon port le navire Japon.



Un verre de trop et l'on risque de voir son nom inscrit au registre des mortalités routières. (Photo TTS)

L'implication de l'alcool dans les accidents mortels de la route

(Extraits d'une étude par E. O'F. Campbell, directeur de la Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada.)

Les accidents de la circulation routière, qui entraînent des blessures et la mort, posent un problème des plus graves au bien-être social aujourd'hui au Canada. De fait, en 1967, 5,408 Canadiens ont trouvé la mort dans des accidents d'automobiles, et 158,481 y ont été blessés.

L'absorption d'alcool chez les conducteurs, une des grandes causes des accidents de la circulation, est devenue une question d'envergure internationale. En effet, selon un rapport publié récemment aux Etats-Unis, "au cours de ces trente-cinq dernières années, dans tous les secteurs de la nation où la présence et la concentration d'alcool chez les personnes responsables de collisions, secteurs qui ont fait l'objet de recherches systématiques, l'on a constaté que l'alcool est la principale cause des collisions mortelles". Aussi plusieurs pays ont-ils adopté des lois pour tenter d'améliorer la situation; de son côté, le gouvernement canadien étudie un projet de loi recommandant de définir comme infraction le fait de conduire une automobile lorsque la teneur d'alcool dans le sang (BAC, Blood Alcohol Concentration) est déjà de 0.08%. Bien que l'on n'ait pas encore défini exactement l'effet des divers degrés d'ébriété sur la conduite d'une automobile, on dispose d'une somme considérable de données qui indiquent hors de tout doute que l'abus de l'alcool affaiblit la faculté de conduire et prélève un lourd tribut d'accidents.

A l'heure actuelle, il existe au Canada des entraves qui écartent toute recherche intégrale portant sur l'implication de l'alcool dans les accidents de la circulation; mais l'expérience acquise ailleurs nous a incités à étudier la situation dans notre propre pays en ce qui a trait à l'alcool et aux accidents mortels.

Dans une étude remarquable, Borkenstein a démontré que les probabilités d'implication dans un accident d'automobile augmentent de façon inquiétante lorsque la teneur d'alcool dans le sang dépasse 0.04%. A 0.06%, les risques d'accidents doublent en comparaison des conducteurs qui n'ont pas absorbé d'alcool; à 0.10%, les risques sont de six à sept fois plus élevés. Et à 0.15%, ils sont 25 fois plus considérables.

McCarrol et Haddon ont analysé la part de l'alcool dans les accidents mortels de la circulation et constatent que 73% des conducteurs jugés comme responsables probables des accidents avaient absorbé de l'alcool, alors que 26% seulement d'un groupe également exposé mais non impliqué de conducteurs avaient bu. En Californie, Neilson a observé que l'alcool est en cause dans la moitié environ des accidents mortels de la route, 55% des conducteurs contrôlés ayant absorbé de l'alcool antérieurement à un accident. Dans son "groupe de conducteurs responsables", identique à celui de McCarrol et Haddon, 60.4% des conducteurs avaient absorbé de l'alcool.

Haddon et Bradess signalent que dans un groupe de 83 accidents mortels n'intéressant qu'un seul véhicule, du nombre des conducteurs contrôlés quant à la teneur en alcool dans le sang, 49% avaient 0.15% et plus, et 20% avaient de 0.05% à 0.15% d'alcool. La teneur en alcool n'a pu être décelée dans 27% des cas. Dans les accidents mortels n'impliquant qu'un seul véhicule, Neilson signale que sur 613 conducteurs contrôlés pour la teneur en alcool, 69% avaient bu; 60% avaient une teneur de 0.10% et plus; 49%, 0.15% et plus, et 13% accusaient une teneur de 0.25% et plus.

Dans une étude relative aux accidents mortels d'automobiles et de piétons, dans l'Illinois, Kowalski et autres auteurs signalent que sur 75% de toutes les victimes soumises à un examen, 41% accusaient une teneur mesurable d'alcool dans le sang. En outre, 25% des conducteurs avaient une teneur d'alcool dépassant 0.15% et 10%, une teneur de 0.10% à 0.15%. Quelque 42% des piétons en question accusaient une teneur mesurable d'alcool, dont 32% une teneur excédentaire à 0.10%. D'après l'étude de Neilson, 45% des piétons contrôlés avaient bu avant l'accident.

Beaucoup d'autres investigateurs ont fait une longue étude du degré d'incrimination de l'alcool dans les accidents d'automobiles; un certain nombre de mémoires ont été soumis à divers échelons du gouvernement, dont un mémoire au gouvernement provincial, soumis le 9 juin 1964 par la Manitoba Medical Association, et celui du ministère des Transports, soumis en août 1968 au Congrès des Etats-Unis.

En 1965, la Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada s'adressait à tous les gouvernements provinciaux pour leur demander de collaborer dans une étude d'envergure nationale concernant l'implication de l'alcool dans les accidents mortels de la circulation, recevant une réponse à peine enthousiaste. L'Alberta et l'Ontario accordèrent néanmoins leur appui par l'intermédiaire de leur coroner provincial, cependant qu'au Nouveau-Brunswick venait de l'aide par l'entremise de la Gendarmerie royale du Canada. En utilisant le "Rapport courant sur l'implication de l'alcool dans les accidents mortels de la circulation" (Annexe A), approuvé par le Comité national des alcools et des drogues des Etats-Unis (U.S. National Committee on Alcohol and Drugs), des données ont été obtenues de l'Alberta et de l'Ontario au regard des années 1966 et 1967, et du Nouveau-Brunswick pour les mois de novembre et de décembre 1966 et l'année 1967. Bien que les accidents de la circulation n'aient pas tous été l'objet de l'appréciation de la teneur en alcool dans le sang et que ces données aient un caractère plutôt régional, elles mettent bien en relief l'importance de la question et la nécessité d'étudier d'une façon plus approfondie le problème de la conduite automobile sous l'influence de l'alcool.

D'après les sources précitées, 1,369 conducteurs ont trouvé la mort dans les six heures suivant l'accident; en outre, 1,163, soit 84.9% des victimes ont été examinées quant à la teneur d'alcool dans le sang. Enfin, on a enregistré 281 accidents mortels concernant des piétons.

Conclusions

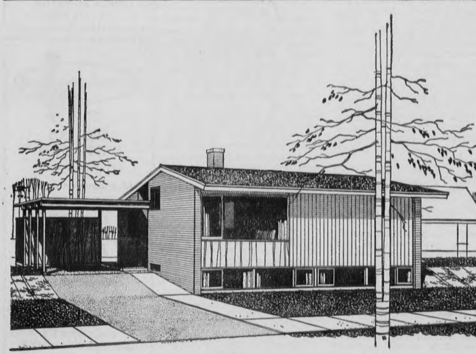
1. Des 1,163 conducteurs morts moins de six heures après l'accident, 54.5% accusaient une teneur mesurable d'alcool dans le sang.
2. De tous les conducteurs ayant été l'objet d'un test, 43.0% accusaient une teneur de 0.10% d'alcool, et 11.5% une teneur inférieure à 0.10%.
3. Chez les conducteurs accusant une teneur d'alcool mesurable dans le sang, 78.9% une teneur de 0.10% ou plus.
4. De 228 piétons morts moins de six heures après l'accident, 53.9% des sujets examinés avaient une teneur d'alcool mesurable.
5. Chez tous les piétons examinés, 39.9% accusaient une teneur de 0.10% ou plus d'alcool et 14.0% une teneur inférieure à 0.10%.
6. Chez 123 piétons dont la teneur d'alcool était mesurable, 74.0% accusaient une teneur de 0.10% ou plus.
7. Sur 154 piétons testés et âgés de 15 à 64 ans, 12.3% avaient moins de 0.10% ou plus.
8. Sur 95 piétons âgés de 15 à 64 ans et accusant une teneur mesurable d'alcool dans le sang, 80% avaient une teneur de 0.10% ou plus.
9. Parmi 74 piétons examinés et âgés de 65 ans et plus, 17.5% accusaient une teneur de 0.10% ou plus.
10. De 28 piétons âgés de 65 ans et plus, dont la teneur en alcool était mesurable, 53.6% des tests indiquaient une proportion de 0.10% ou plus d'alcool.

La présente étude n'est pas exhaustive, mais elle démontre clairement l'implication significative de l'alcool dans les accidents mortels de la circulation. Il ne fait pas de doute qu'une étude plus positive s'impose, étude qui devra englober toutes les personnes en cause. Il y a lieu d'espérer que les programmes législatifs et les enquêtes permettront d'aborder la question sous d'autres angles afin de saisir le problème tout entier.

Sommaire

Pour trois provinces canadiennes éloignées, les données relatives à l'implication de l'alcool dans les accidents mortels de la circulation comprennent les résultats de la détermination de la teneur en alcool dans le sang de 1,163 (84.9%) sujets sur 1,369 conducteurs morts moins de six heures après l'accident. L'on a également constaté la mort de 281 piétons. Du nombre de conducteurs testés et victimes d'un accident, 54.5% avaient bu. De ceux qui avaient absorbé de l'alcool, 78.9% accusaient une teneur en alcool de 0.10% ou plus. En ce qui concerne les accidents n'impliquant qu'un véhicule, 70.2% des sujets testés avaient bu, et 60.5% accusaient une teneur en alcool de 0.10% ou plus. Dans 83.4% des cas, la teneur en alcool chez les conducteurs responsables qui avaient bu était de 0.10% ou plus. Ces données correspondent de très près aux données signalées par Neilson et d'autres auteurs aux Etats-Unis.

Du nombre des piétons testés et tués par suite d'accidents de la circulation, il semble que 53.9% avaient bu. Des piétons qui avaient absorbé de l'alcool, 74.0% accusaient une teneur de 0.10% ou plus d'alcool.



MODÈLE 764

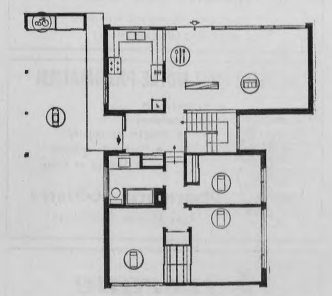
— Cette maison, créée par l'architecte Douglas H. Miller de Vancouver, et dont le vivoir-salle à manger et la cuisine donnent sur le jardin à l'arrière, est à son avantage sur un terrain qui descend en pente douce à partir de la rue.

La différence de niveau entre l'aire de séjour et les chambres est de trois marches. La cuisine, dont l'aire de travail est en "U", inclut un coin-repas. Elle est à proximité de la porte avant et, de plus, permet de surveiller le jeu des enfants au jardin par la fenêtre au-dessus de l'évier, tandis que l'autre fenêtre donne sur l'abri d'auto. Un passe-plats relie cuisine et séjour. La salle à manger ouvre sur le jardin par des portes doubles faisant partie du mur vitré qui s'étend sur toute la longueur du vivoir-salle à manger. Tous les plafonds suivent la pente du toit.

Une cloison haute de trois pieds sépare le séjour de l'escalier qui mène au sous-sol. Ce dernier ne s'étend que sous les chambres et le hall d'entrée. On y trouve une grande salle de jeu en plus de l'entreposage et des services usuels. Cette maison est avantageusement située lorsque les fenêtres du vivoir-salle à manger donnent sur le sud-ouest.

L'aire de parquet habitable est de 1,111 pieds carrés, sans compter l'abri d'auto. Ses dimensions extérieures hors tout sont de 48 pieds 5 pouces sur 40 pieds. Les épures de cette maison — modèle 764 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Le modèle 764 est à parement extérieur en brique sur bois; la même maison mais à parement extérieur en bois fait l'objet du modèle 760.



Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adsesser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

Pologne: L'Eglise et la ligne Oder-Neisse

par François Bernard

Il se confirme que le cardinal Wyszynski a remis au Pape, dernièrement, un mémoire sur le statut économique des "terres de l'Ouest", transférées de l'Allemagne à la Pologne en 1945 par les accords de Potsdam. Ces accords prévoyaient que la question des frontières devrait être réglée définitivement par le traité de paix avec l'Allemagne, qui n'a jamais vu le jour.

Du côté allemand comme du côté polonais, cette situation anormale a entretenu jusqu'à aujourd'hui les blessures douloureuses de la guerre. Du côté allemand, des organisations de réfugiés entretiennent les souvenirs de ceux qui avaient fui devant l'invasion russe et n'ont pu revoir leurs maisons, et de ceux qui, restés sur place, ont été expulsés après avoir traversé de terribles épreuves.

Du côté polonais, les neuf millions d'habitants qui sont venus réoccuper et relever ces villes et ces terres ressentent profondément la contestation de leurs droits par l'Allemagne fédérale, qui a rappelé sans cesse que la question n'est pas définitivement réglée et doit faire l'objet de négociations; ils n'ont guère confiance dans la sincérité de l'Allemagne orientale qui, elle, a reconnu la ligne Oder-Neisse.

S'il est un point sur lequel tous les Polonais sont d'accord, même M. Gomulka et le cardinal Wyszynski, c'est bien sur le caractère définitif et intangible de la présence polonaise sur ces terres qui autrefois étaient du domaine des rois de la dynastie des Piasts. C'est une position constante et très ferme de l'épiscopat polonais.

Depuis plus de vingt ans l'Eglise se trouve à la fois devant le devoir d'assurer le service pastoral des populations polonaises de ces "Terres de l'Ouest", et devant les sollicitations contradictoires des hommes politiques allemands et polonais, les uns et les autres considérant que l'établissement de nouveaux diocèses dans ces provinces constituerait un atout dans le jeu du gouvernement de Varsovie.

Le Saint-Siège a toujours maintenu la même position : il estime que, dans des cas de ce genre, le respect de l'autorité temporelle implique que des modifications des diocèses n'interviennent qu'une fois définitivement réglées les modifications de frontières par un acte de droit international; en même temps, il veut manifester que cette attitude n'entraîne de sa part aucune prise de position pour ou contre les thèses politiques des uns et des autres.

Pie XII, dès la fin de la guerre, avait confié au primat de Pologne tous les pouvoirs pour organiser l'Eglise dans ces provinces, sauf celui d'instituer des diocèses proprement dits. Le cardinal Hlond, dès le 15 août 1945, créait des administrations ecclésiastiques à Olsztyn (Prusse orientale), à Gorzow (Poméranie et Prusse occidentale), à Wroclaw, l'ancienne Breslau, et à Opole (Silésie). Les nouveaux habitants rouvraient les églises, constituaient des paroisses.

Paradoxalement, c'est dans ces régions que l'Eglise a été en butte aux plus grandes difficultés, alors que l'intérêt polonais aurait voulu que tout soit fait pour assurer le maximum de stabilité et de sécurité aux communautés qui se réimplantaient. L'épiscopat le dit à plusieurs reprises, mais en vain. C'est ainsi qu'en 1951, alors que Pie XII venait de nommer évêques les administrateurs mis en place par le primat, ceux-ci furent tous chassés de leur poste par le gouvernement et remplacés par des prêtres "progressistes", incapables d'assumer la charge pastorale qu'ils usurpaient. Cette situation dura jusqu'aux événements de 1956 qui entraînèrent l'arrivée au pouvoir de Gomulka et la libération du cardinal Wyszynski.

Depuis, Mgr Kominek, à Wroclaw, a reçu le titre d'archevêque en 1962. En 1967, les circonscriptions ecclésiastiques de l'Ouest sont devenues des administrations apostoliques relevant du Saint-Siège. Cette mesure donnait plus d'indépendance aux évêques qui, jusque-là, étaient des auxiliaires du cardinal-primat. On peut dire qu'il ne manque que les titres, et que la transformation de ces administrations en diocèses ne changerait pas grand-chose sur le plan pastoral.

Il reste qu'après un quart de siècle, les Polonais admettent difficilement que le provisoire se prolonge.

Du côté allemand, des voix protestantes et catholiques ont demandé ces dernières années la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse. Le nouveau gouvernement social-démocrate semble orienter sa politique dans ce sens. Deux ministres ont été rendre visite au Vatican le mois dernier, et ils ont parlé de la question des diocèses polonais et du concordat allemand. On leur a dit que l'attitude du Saint-Siège était fondée sur des considérations de droit international, indépendantes des orientations politiques des gouvernements intéressés.

Il est certain dans cette perspective, qu'un accord entre les gouvernements de Bonn et de Varsovie, dont la possibilité semble de plus en plus se confirmer, lèverait tous les obstacles.

A l'Expo 70

Promotion spéciale du Canada au Japon

On vient d'achever la première étape de l'une des promotions les plus inhabituelles effectuées au Japon par un pays participant à l'Expo 70. Le "super bus canadien" revient d'une tournée triomphale de six semaines effectuée dans 35 villes de l'île Hokkaido et à travers la principale île du Japon, Honshu; il est arrivé récemment à Yokohama pour se préparer à la deuxième étape qui partira de Tokyo la mi-janvier.

Il s'agit là d'une brillante entreprise inimitée par les autres pays, avec un programme qui invite les Canadiens et les officiels de l'Expo 70 à visiter avec cet autobus quelque 80 villes de 46 préfectures ou provinces japonaises; ce programme montrera des documentaires de l'Office national du film et des projections de diapositives afin d'inviter les gens à visiter le pavillon canadien et, de façon générale, il tendra à informer les régions éloignées du Japon des projets de l'Expo 70.

Peu de Canadiens ont visité ces lieux auparavant

L'autobus traverse des régions où peu de Canadiens se sont rendus auparavant et ces derniers bénéficient de l'enthousiasme de la presse et du public. Indépendamment des invitations personnelles adressées au maire, au président de la Chambre de commerce et, lorsque cela est le cas, au gouverneur de la préfecture, nos voyageurs visitent également les écoles dans chaque ville pour parler aux étudiants du Canada et de l'Expo. Habituellement 500 et 1,000 garçons et filles montrent un vif intérêt à notre pays et le fait de poser des questions sur tous les éléments de la vie canadienne aide à construire la banque des connaissances sur le Canada.

Le général Catroux est décédé à Paris

PARIS—Le général d'armée Georges Catroux, doyen des généraux de l'armée active, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur, est mort, le 22 décembre à l'hôpital du Val-de-grâce, à l'âge de 92 ans.

Né en 1877 à Limoges, le général Catroux est entré à Saint-Cyr en 1897. Après la première guerre mondiale, qu'il fit comme commandant puis lieutenant-colonel, le général participait à la pacification du Maroc, puis quelques années plus tard à celle du Levant. Admis dans le cadre de réserve en 1939 il est nommé gouverneur général de l'Indochine. Mais dès 1940, et le premier des gouverneurs de colonies, il rejoint le général de Gaulle à Londres. Depuis cette date son nom est inséparable de la France libre. Il a été tout au long de cette épopée, l'un des plus proches compagnons du général de Gaulle. A ce titre il est nommé délégué du chef de la France libre au Moyen-Orient et nommé ministre d'Etat en 1943. De 1945 à 1948, le général Catroux est ambassadeur de France à Moscou. Le 1er février 1956 il est nommé ministre résident en Algérie, poste dont il démissionne six jours plus tard.

Le général Catroux occupe de 1954 à 1969 les fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur. Une loi en date du 27 décembre 1968 le replace dans les cadres de l'armée active pour avoir exercé les fonctions de commandant en chef en temps de guerre.

Dans ses mémoires, le général de Gaulle, à plusieurs reprises a rendu hommage à son ancien compagnon. Il a écrit notamment à son sujet: "Ayant le sens de la grandeur française et le goût de l'autorité, habile à manoeuvrer les hommes, principalement ceux d'Orient dont il pénétrait volontiers le jeu que, dévoué à notre grand esprit et à celui qui le dirigeait, il allait avec beaucoup de dignité et de distinction conduire au Levant la partie de la France". Et le 21 décembre, l'ancien chef de la France libre a tenu à rendre hommage à l'un de ses plus fidèles compagnons. En son nom, le colonel Emmanuel Desgrees du Lou, officier d'ordonnance, s'est rendu à l'hôpital du Val-de-Grâce où il s'est incliné devant la dépouille du général Catroux, qui reposait, revêtu de son uniforme, la vareuse barrée du grand cordon de Grand croix de la Légion d'honneur.

La femme au foyer: enlisée ou épanouie

Quoi donc — ou qui — donne à certaines femmes d'intérieur le sentiment de s'enliser? Serait-ce que leurs maris, faisant preuve d'un autoritarisme démodé, les considèrent comme dépendantes d'eux et entravent leur liberté? Ou bien cet "enlisement" — réel ou imaginaire — en seraient-elles les premières responsables? Telles sont les questions qu'on se pose dans un article de Sélection du Reader's Digest de décembre intitulé "Le métier de femme, le pire et le meilleur".

Il est certain que bon nombre de femmes mariées éprouvent très réellement un pénible sentiment de frustration. La jeune mère qui habite loin de sa famille et de ses amis intimes, et qui n'a pas les moyens de payer régulièrement une gardienne, est tellement submergée par ses obligations conjugales et maternelles qu'elle vit pour ainsi dire en marge du monde des adultes.

Mais il est bien d'autres cas où la mère de famille trouve à s'épanouir au foyer. L'une d'elles raconte son expérience enrichissante de quatre ans comme femme d'intérieur. "Je travaille pourtant, dit-elle, 70 heures par semaine. Quand ma fille était petite, rien que de la nourrir, la changer, la baigner, laver ses affaires et préparer ses biberons me prenait 35 heures par semaine. Après quoi, j'étais libre de m'adonner à la lessive, à la cuisine, au repassage et au ménage, et de recevoir des amis.

"Mais la plus grande difficulté pour moi fut de me trouver soudain, pour la première fois de ma vie, à peu près libre de n'en faire qu'à ma tête. Je devais fixer un emploi du temps et m'y tenir sans que rien ni personne vienne me pousser dans les reins. Je pouvais à ma guise m'imposer une discipline ou sombrer dans l'inertie, ce qui m'est parfois arrivé.

"Quand je me sentais littéralement submergé par mes devoirs d'épouse et mère, je me remontais le moral en me disant que j'avais toujours, dans le passé, rencontré des difficultés dans mon travail, quel qu'il soit, et que ma vie actuelle avait ses bons côtés qui compensaient les mauvais."

On entend souvent dire que la vie de la femme au foyer n'offre aucun stimulant intellectuel et culturel. Ce n'est pas exact. Le stimulant existe bel et bien, mais il n'agit plus par osmose, comme à l'école ou au bureau. Il faut le rechercher, et cela exige de la discipline. La femme d'intérieur heureuse est celle qui est suffisamment maitresse d'elle-même pour s'organiser et fournir le rude travail qu'exige un foyer heureux, tout en se ménageant des occupations intéressantes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Cela ne veut pas dire, lit-on encore, qu'une femme sachant se discipliner, mûre, douée de sens pratique, soit à l'abri des difficultés. Dans la vie, au foyer comme ailleurs, elles surgissent en raison de circonstances extérieures. On a beau prévoir et s'adapter, il est impossible d'arriver à la perfection, qui n'est pas de ce monde.

Boisson nationale

BOSTON — Le jus de canneberge deviendra tout probablement boisson nationale du Massachusetts en 1970. Ce ne sera pas un précédent.

Plusieurs Etats américains ont en effet, légalement, un liquide qui les représente: la Floride boit du jus d'orange et le Wisconsin, du lait.

Ces boissons officielles ont un point commun, elles sont bonnes pour la santé. Le jus de canneberge, par exemple, aurait plus de vitamine C que le jus d'orange et il contient du fer.

Une campagne publicitaire en faveur des canneberges stimulerait l'économie du sud-est du Massachusetts, le plus grand producteur de ce fruit, au monde. Avec le raisin, la canneberge est le seul fruit originaire d'Amérique du Nord. Tous les autres ont été transplantés de pays étrangers.



Les hôtesses d'accueil et les agents-passagers d'Air Canada ont dévoilé récemment leur ensemble d'hiver aux couleurs vives et gaies et, dès le printemps prochain, porteront leur costume estival. Ci-dessus, (de gauche à droite) la garde-robe d'hiver: le manteau de couleur bronze et casquette assortie; le costume deux pièces pour dame, de couleur rubis et le chapeau arrondi à bord étroit, de même teinte. Le manteau bleu marine à revers assortis au costume se porte avec des bottes cosaques marine ou noires. Enfin, le complet à veston droit à trois boutons.

Ce que femme veut

On a enfin cerné le noeud du problème: une récente enquête auprès de propriétaires de voitures — femmes mariées et femmes seules — a permis à British Leyland de découvrir les améliorations que ces dames voudraient voir apportées à leurs véhicules.

Tout d'abord, la gent féminine suggère que les sièges d'automobile soient pivotants; de plus, il serait beaucoup plus pratique de pouvoir refroidir l'air ambiant au simple toucher du doigt. Enfin, le bloquage des portières et le dégivrement de la vitre arrière y gagneraient à être automatiques.

D'après la division "Service Publique" de British Leyland Motors Canada Limitée, ces dames n'ont rien contre la mini-jupe, mais les sièges pivotants leur permettraient d'exposer leurs jambes avec plus d'élégance.

Les concepteurs de voitures et les dessinateurs de British Leyland Motors analysent les réponses à cette enquête, première d'une telle envergure auprès des conductrices britanniques.

Plus de la moitié d'entre elles ont demandé les sièges pivotants alors que les trois quarts voudraient qu'on puisse contrôler les trappes permettant de rafraîchir l'air ambiant directement du tableau de bord.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Peut-être vous inquiétez-vous toujours en faisant votre ménage: qui sait, si votre bague ou votre alliance ne glissera pas avec le savon? Ou encore, si vous préférez l'enlever, craignez-vous de la ramasser avec les miettes du comptoir et de la jeter à la poubelle? Plus de problèmes, si vous installez un petit crochet dans ou sous l'armoire, loin du trou d'écoulement de l'évier, où vous accrocherez votre bague en commençant le ménage. Vous saurez ainsi toujours où la retrouver.

✦ ❊ ✦

Cette jeune fille de dix ans est allée se faire couper les cheveux et elle affirme à son petit frère qu'elle est contente, expliquant:

— Tu comprends, j'aurai beaucoup plus vite fait pour me peigner le matin.

Le petit frère réfléchit et dit en haussant les épaules:

— Peut-être, mais il faudra que tu te laves le cou tous les matins.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous faites cuire des oignons pour les ajouter à une farce de volaille, un plat de volaille ou des oeufs, ne les laissez jamais brunir ni roussir. C'est que les oignons mous et transparents, ayant cuit lentement dans un peu de gras, donnent une plus fine saveur aux aliments.

✦ ❊ ✦

Ne vous désespérez pas si vous avez fait un léger trou dans le mur en enlevant un tableau! Réparez-le en un clin d'oeil! Mélangez du sel et de l'amidon en quantités égales avec juste assez d'eau pour former une pâte ayant la même consistance que le plâtre. Cela bouchera plus d'un trou et personne n'y mettra son grain de sel.

✦ ❊ ✦

Le pain frais se tranchera plus facilement si vous réchauffez le couteau dans l'eau bouillante avant de vous en servir.

✦ ❊ ✦

— Mon docteur m'a recommandé de changer d'air, de régime et d'habitudes.

— Alors, que vas-tu faire?

— J'ai changé de médecin.

✦ ❊ ✦

Vous habitez un immeuble sonore? Posez votre radio sur un napperon de matière synthétique, du caoutchouc mousse par exemple (foam) pour empêcher la vibration de l'appareil. Cette précaution n'altèrera pas le son et vous ne risquez pas de déranger vos voisins. Vous pouvez procéder de la même façon pour votre appareil stéréo.

✦ ❊ ✦

—Peu m'importe que l'homme soit plus ou moins comblé. Ce qui m'importe, c'est qu'il soit plus ou moins homme.

(Antoine de Saint-Exupéry)

✦ ❊ ✦

Il est préférable de désosser la volaille cuite lorsqu'elle est encore tiède, car les os glissent plus facilement. Lorsque la volaille est froide, elle durcit et adhère aux os.

✦ ❊ ✦

On voit beaucoup de mini-jupes, ce qui n'est pas désagréable du tout parfois, il faut bien le reconnaitre.

Le "mini" est très à la mode, ce qui a inspiré cette réflexion à l'écrivain Yves de Junco:

—Mini-jupe, mini-prix, mini-bas, mini-machin, mini-chose, mini-truc . . .

—D'accord! Mais à quand le mini-impôt? . . .

Courrier de Louise

R. — A Troublé. Vous ne faites aucun bien à cette personne en la gâtant. Comme son médecin vous l'a recommandé, il s'agit de la stimuler, de la secouer quelque peu. Il ne faut s'apitoyer avec les gens qui souffrent de telles maladies, mais les encourager à se resaisir, à vaincre leurs craintes et à reprendre une vie normale.

☆ ☆ ☆

Q. — Comment se fait-il que l'on ne peut pas vendre de très belles nappes ou de magnifiques draps brodés "au Richelieu"? J'en ai plusieurs qui me viennent de nos familles, mais ayant une assez nombreuse famille, je ne peux m'en servir car leur entretien est trop difficile à domicile et on ne peut plus demander à certaines religieuses de le faire, quel que soit le prix. Croyez-vous qu'il y ait un endroit au Manitoba où je pourrais en disposer? Merci.

— Héritière.

R. — La raison que vous donez de ne pas vous servir de ces objets précieux est celle de leur entretien difficile qui en rend la vente de plus en plus compliquée. Vous pourriez demander des renseignements au Crafts Guild of Manitoba à 135, rue Kennedy à Winnipeg. Vous obtiendriez peut-être des résultats en faisant passer de petites annonces à cet effet. Pour en avoir repassé nombre de fois, je dois vous dire que de nos jours, malgré leur beauté, les draps et les nappes brodés ne gagneront malheureusement pas de concours de popularité, mais bonne chance tout de même.

☆ ☆ ☆

Q. — Je viens de commencer à travailler dans un grand bureau. C'est mon premier emploi et je voudrais bien faire ma besogne, mais, quand je demande poliment des renseignements à mes compagnes, elles ne me donnent que des réponses vagues ou fausses. Que faire?—**Nouvelle.**

R. — Plutôt que de demander des informations auprès de vos compagnes, adressez-vous à la personne qui a retenu vos services, puis selon ses directives, faites votre devoir tout simplement. Montrez-vous affable envers les autres, sans plus. Des situations semblables à la vôtre sont fréquentes dans tous les bureaux. On s'observe, les uns les autres un peu à la façon de chiens qui se rencontrent pour la première fois, et avec le temps on fait plus ample connaissance et on s'entend bien. J'espère que les choses se passeront comme cela pour vous.

☆ ☆ ☆

Q. — Au cours du tralala des préparations des Fêtes, j'ai manqué, dans les journaux, le compte rendu du décès du père d'une de mes connaissances. On me dit que je ne devrais pas lui écrire ou me rendre chez elle pour lui offrir ma sympathie parce qu'il est trop tard. Un conseil, je vous prie. Merci. — **Peinée.**

R. — Il n'est jamais trop tard pour prouver son amitié. Au contraire, quand les funérailles ont eu lieu, trop de personnes oublient ceux qui sont dans la peine et retournent à leur petite vie. Ecrivez, ou mieux encore, si vous le pouvez, allez faire une visite à votre amie. Elle sera certainement heureuse de vous voir.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des organisations sociales qui existent dans certaines maisons d'affaires? On m'a dit que les employés qui n'y participent pas perdent souvent leur chance d'avancement. Croyez-vous que cela soit possible? Pour ma part, il me semble qu'une fois la journée bien terminée, chacun devrait être libre de son temps. Votre courrier me plait beaucoup. Bonne Année! — **Grisette.**

R. — Je partage vos opinions, chère Madame. J'imagine qu'on a établi ces organisations pour faciliter les rencontres entre les employés, surtout ceux dont le foyer était en dehors de la ville, mais il me semble que ce serait fort injuste de retarder l'avancement parce que l'employé a d'autres intérêts ou obligations et ne désire pas faire partie de ces organisations. C'est bon qu'on se connaisse entre employés, mais il est préférable qu'on ne devienne pas trop familier. Aussi, les gens mariés qui sont pris dans l'engrenage sont trop souvent hors du foyer et cela contribue souvent à la discorde dans le ménage.

La jeunesse d'aujourd'hui rejette le chantage des aînés

"Le fossé entre les générations ne vient pas seulement du fait que les jeunes ne croient plus à la moralité de leurs parents, à la liturgie, au système économique et politique de leurs parents, mais surtout du fait qu'ils voient bien que nous n'y croyons pas non plus."

Mme Averbach, du Conseil national des femmes juives, présente ainsi, dans un article préparé pour les membres de son association, un discours du rabbin Harold Shulwess.

"Nous sommes mêlés, dit le rabbin. La plupart des parents reconnaissent, je crois, qu'ils ne tiennent à aucun système de valeurs. La plupart sont angoissés de constater que tout est remis en question de leurs fidélités, de leurs loyautés, de leurs utopies. Ils ne comprennent pas ces jeunes, qui sont bien nourris, bien habillés, bien instruits. Nous sommes encore traumatisés par la Dépression, nous ne comprenons pas que quelqu'un puisse désirer autre chose que la sécurité.

"De sorte qu'il n'y a pas de compréhension, pas de communication entre les générations, mais une énorme hostilité. Et l'hostilité vient des parents."

Mme Averbach croit que les parents ont poussé sur les enfants, pour les faire grandir plus vite, pour les faire entrer plus vite dans un monde de compétition.

"Nous avons fait du chantage avec eux, dit-elle. Mange ta soupe, petit, et tu auras un dessert: rapporte des bonnes notes, et tu auras une voiture à la fin de tes études; n'épouse pas une insignifiante, va plutôt faire un tour en Europe; fais ce que je te dis, parce que je suis ton père (ou ta mère) et que cela te rapportera gros; ne me fais pas cela, à moi, si tu veux que je sois gentil avec toi. Tu seras mon fils bien aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances."

Mme Averbach aimerait bien croire que tout n'est pas perdu, et que la jeune génération, malgré tout, ne rejette pas entièrement les aînés.

"Ils ont rejeté notre morale. Et pourquoi pas, quand ce qu'ils peuvent dire de plus gentil à leur mère c'est qu'elle a l'air "sexy". Ils n'ont pas besoin d'un mythe sexuel, ils ont besoin d'une mère qui croit, qui rit, qui pleure, qui se fâche, une vraie mère, un être humain. Qu'ont-ils à faire d'un père à succès? Et pourquoi la religion, si cela signifie pour maman une occasion de porter des robes neuves, et pour papa la nécessité de cacher son transistor pour ne pas manquer sa partie de baseball? Et pourquoi la maison, si ce n'est qu'un dortoir, si tout se fait ailleurs, si tout s'apprend ailleurs?"

Le poisson le plus pesant

Le requin mis à part, le poisson le plus pesant est la raie cornue, ou "mante du golfe du Mexique". Elle peut avoir une envergure de 8 mètres et un poids de 3.000 kg!

(Nouveau Petit Larousse)

Flan aux pommes

¼ tasse de beurre
½ tasse de cassonade
5 tasses de pommes pelées, tranchées
1 abaisse cuite pour tarte de 9 pouces
2 c. à table d'eau
1 c. à thé de jus de citron
½ tasse de crème à fouetter, fouettée
cerises au marasquin

Fondre le beurre dans une poêle à frire, ajouter le sucre et remuer pour dissoudre. Ajouter les pommes et mijoter à feu doux, en remuant de temps à autre, jusqu'à ce que tendre, environ 10 minutes. Retirer les pommes, en prenant soin de ne pas les briser; égoutter et refroidir. Ajouter eau et jus de citron au sirop et chauffer à feu doux pour rendre onctueux. Disposer les tranches de pommes dans l'abaisse, en couronne bien régulière. Glacer d'un sirop, refroidir puis décorer de cerises et de crème fouettée.

Chaussons aux pommes

2 abaisses pour tarte de 9 pouces
6 pommes moyennes, pelées, parées
2 c. à table de beurre
½ tasse de cassonade
½ c. à thé de cannelle
½ tasse de raisins secs

Abaisser la pâte en un rectangle de ⅛ de pouce d'épaisseur et couper en 6 carrés. Déposer une pomme sur chacun. Farcir le centre de la pomme avec le mélange: beurre, cassonade, cannelle et raisins. Réunir les quatre coins du carré en soudant les extrémités. Dorer à 425°F, 25 à 40 minutes selon la variété et la grosseur des pommes. Servir avec sauce au caramel ou crème légère. 6 chaussons.

Collection reçue à la Rédaction

COLLECTION "100 PLANS ET MODELES"

Présentation sous étui en quadrichromie — format 14 x 24 — contenant un petit livret explicatif et 8 planches de plans et modèles à grandeur d'exécution, ainsi que des idées de variantes et d'aménagements des modèles donnés. Chaque titre: 14,45 F.

No 5 — CERFS-VOLANTS DU MONDE ENTIER, par Suzanne Pichard

L'origine des cerfs-volants remonte à la plus haute antiquité. Ils sont à la fois jouets passionnants et occasion de réalisations manuelles intéressantes et relativement faciles.

Nous en présentons ici une douzaine de modèles avec plans et explications détaillées.

Les premières planches présentent des modèles simples et classiques.

Les autres s'inspirent de modèles venant de pays très différents. Ainsi, au gré de chacun, on pourra fabriquer la pipa de Rio-de-Janeiro, le naja de Thaïland, la petite étoile du Canada ou les génies chinois.

Toutes les explications concernant les matériaux à utiliser sont données de façon claire et précise.

Cet ouvrage permettra donc de réaliser de merveilleuses activités de plein air tout en donnant aux enfants et aux jeunes l'occasion de se fabriquer des jouets durables.

Dans la même collection:

1. Jouets de chiffons, par Suzanne Pichard.
2. Pliages et reliefs de papier, par Geneviève Ploquin.
3. Le travail du cuir, par Jipé.
4. Jouez avec du bois, par Bernadette Héomet.
6. Jouer avec du métal, par Edouard Limbos.
7. Haute couture de nos poupées, par Janine Boulanger.
8. Formes modernes. Matériaux transparents, par Geneviève Ploquin.

Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus, Paris 6e.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

— Puisque vous aimez Urmiberg, nous y reviendrons, voulez-vous?

— Oui . . . certainement.

Devant elle, un individu grand et gros effaçait le paysage. Elle baissa la tête, fut surprise par le brusque départ, sur une pente telle et avec une telle vitesse que pendant quelques secondes il donnait l'impression d'une chute.

Tout de suite rassurée, elle s'étudia. Quelque chose d'inexplicable la heurtait. En elle, il y avait du bonheur, la sensation un peu délirante d'avoir vu et vécu quelque chose de rare, de suprêmement beau, et en même temps son coeur se serrait. Pourquoi cette angoisse, certainement légère, mais réelle? Ce qu'elle faisait était-il vraiment mal? Elle n'y voyait qu'une supercherie anodine, une farce d'étudiants. Avant de quitter Brunnen, bien entendu, elle avouerait tout à Hector Quéloy. Ne serait-il pas le premier à en rire?

A la sortie de la gare inférieure, il reprit la botte de gentianes qu'elle avait voulu à toute force garder sur ses genoux.

— Vous avez tout de même changé, Gaétane, fit-il, et je m'en réjouis. Vous avez été exquise, comme toujours, mais avec quelque chose de plus modéré, de plus spontané aussi . . . de plus vrai . . . En vous, il n'y a plus rien d'étudié, de prémédité. C'est du moins ce qu'il me semble.

— De sophistiqué! Dites-le donc!

— Peut-être, après tout. Mais c'est un rude compliment que je vous adresse. Et j'ajoute: pourvu que ce ne soit pas un entracte.

Il s'arrêta un moment.

— Demain . . . Irons-nous vers l'Axenstrasse? Vous ne vous êtes sans doute jamais arrêtée à la chapelle de Guillaume Tell.

— C'est vrai.

— Vous pourrez la voir dans ses détails. Vous faites de la photo en couleur?

— Non, avoua-t-elle.

Elle ajouta aussitôt:

— On les faisait toujours pour moi.

— Je continuerai cette excellente habitude. Tout à l'heure, j'avais oublié de prendre ma camera. Vous voyez bien qu'il est urgent de remonter à l'Urmiberg.

— Au revoir. Votre hôtel est par là. Je vois un raccourci.

— Demain, à deux heures? Il fera beau.

Elle fit oui de la tête, sourit et s'éloigna très vite.

Mariette Lesagne n'était pas rentrée. Monique hésita, renonça à s'asseoir dans le jardin parce qu'il y avait déjà trois personnes et qu'elle voulait rester seule. Elle gagna sa chambre, s'installa devant la fenêtre, tout contre la jardinière où fleurissaient avec exaspération pétunias, fuchsias et géraniums.

Elle rapportait de son excursion une impression d'émerveillement qui faisait battre son pouls avec une rapidité dont elle se rendit compte. Elle pouvait en compter les pulsations dans ses oreilles. Comment se dissimuler qu'elle avait été heureuse, plus heureuse qu'elle ne le le prévoyait? Ce qu'elle venait de sentir, était-ce par hasard le premier tiraillement de l'amour? Elle savait maintenant pourquoi, au fond de sa joie même, guettait une secrète alarme. Tout de suite elle entrevit la marche terriblement logique de l'aventure. Si elle se prenait au jeu d'Hector Quéloy, si cette toute simple et toute pure satisfaction de se trouver avec lui, de l'écouter, de goûter une joie à deux, et plus seulement avec une camarade, se transformait à son insu et, après trois ou quatre sorties, évoluait vers un sentiment tendre, pouvait-elle ignorer ce qui l'attendrait? . . . Qu'adviendrait-il au bout de ces deux semaines? Aurait-elle l'impression d'arriver au bord extrême d'une falaise escarpée, d'où l'on aperçoit un tableau merveilleux, mais d'être poussée en avant et de devoir sauter dans la mer sur des récifs pointus? . . . Quand elle avouerait ce qu'elle était, que répondrait-il? Peut-être resterait-il silencieux, le visage fermé, déjà hostile, et tournerait-il simplement le dos . . .

Et si elle lui racontait tout le lendemain?

A l'instant même elle sut qu'elle n'en aurait plus le courage. Pourquoi ne pas accepter de la vie quinze jours qui ne lui seraient sans doute plus jamais offerts?

Dans un mois elle serait de nouveau au travail, mais entre le retour et la reprise des cours, il resterait des semaines pour se torturer. Elle en eut tout à coup peur.

Lorsqu'elle vit arriver son amie, elle se leva pour lui adresser un geste d'accueil. Mariette monta directement, en ébouriffant sa chevelure roussâtre.

— Alors, cette promenade, réclama Mariette en avançant vers la botte de gentianes qu'en attendant Monique avait mise dans un vase.

— Admirable! Vas-y un de ces jours avec Georges.

— Ce qui signifie: "Ne compte pas sur moi, je continue mes balades en compagnie du jeune homme des **Quatre Cantons**", interpréta la jeune fille en s'asseyant. J'ai réfléchi à ce que je dirai à Bedarigue dès son retour de Zurich. Pourvu qu'il ne vous rencontre pas. Il a de tels accès de violence!

Là-dessus elle abandonna le sujet, raconta sa promenade, merveilleuse.

— Demain? questionna-t-elle enfin, quand elle eut terminé.

— Nous irons à la chapelle de Tell.

— Tu finiras par t'amouracher, pauvre folle! . . . N'oublie pas qu'en profitant d'une ressemblance fortuite, tu trompes ce jeune homme, et qu'il ne te le pardonnera pas.

Monique était pâle; elle regardait devant elle, sans se tourner vers sa compagne.

— Je le sais, bulbutia-t-elle.

— Et tu veux continuer. Il faut que tu sois bien sûre de toi, ou pour ne pas te mettre à l'aimer, ou pour croire que tu peux le conquérir . . . malgré tout.

— Je ne pense à rien, je te le jure. J'ai eu aujourd'hui un des plus beaux souvenirs de toute ma vie.

— Sa mère se chargera peut-être de ne pas les laisser se multiplier. N'as-tu pas la force de couper court?

Un signe de tête la renseigna.

(à suivre)

Vol. 57—No 39

Le Canada se retire . . .

(suite de la première page)

"Nous ne jouerons jamais plus tant qu'on ne nous permettra pas d'aligner nos meilleurs joueurs", a-t-il dit, en louant la décision courageuse prise par Dawson.

Le Canada avait conservé l'espoir de présenter malgré tout le tournoi cette année, en offrant comme alternative un tournoi omnium hors concours, qui aurait remplacé le tournoi "officiel". Au départ, cette suggestion semblait plaire aux représentants des autres pays, mais par la suite, ils devaient changer d'idée, ne laissant d'autre solution pour le Canada que de se retirer.

Sur la scène internationale, on estime que le hockey vient de subir un recul, quoique, de l'avis de certains, comme le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale, la situation actuelle contribuera, à longue échéance, à assainir l'ensemble du hockey international.

D'autre part, s'il faut en croire le président Charles Hay, de "Hockey-Canada", le Canada profitera de la situation présente pour aider à clarifier le problème de "l'amateurisme olympique dans son ensemble".

Hay a lui-même souligné que le Canada escompte bien jouer le "rôle de policier" dans le domaine du hockey international, question de faire respecter les règles de l'amateurisme olympique.

"Et il n'y a aucune raison pour que le Canada limite au hockey ses protestations à l'endroit de l'hypocrisie de l'Olympisme", a-t-il dit. "Les Jeux olympiques baignent dans l'hypocrisie la plus complète. Pourquoi alors le Canada ne prendrait-il pas sur lui le soin de clarifier globalement le problème?"

Sur le plan local, si dans l'ensemble, on a félicité Dawson et ses acolytes pour sa prise de position courageuse, Harold T. Martin, président du comité de Winnipeg, l'a qualifiée de "stupide".

Martin a souligné que cette annulation coûterait quelque $300,000 au comité organisateur, et qu'il étudierait la possibilité de poursuivre l'ACHA.

Il a de plus rappelé qu'il faudrait remettre une somme de quelque $400,000 versée par ceux qui s'étaient déjà procuré des billets pour le tournoi. Au Forum, à Montréal, où devait se dérouler la première demie du tournoi, David Molson a souligné aussi qu'on encaisserait une perte financière, mais avec cette nuance que le jeu en valait la chandelle si le Canada parvient enfin à mettre de l'ordre dans la situation actuelle.

Mais dans un cas comme dans l'autre, il semble bien que le problème financier sera résolu à la satisfaction de tous. En effet, Lefaivre a souligné, lors de son allocution, que le gouvernement fédéral ne laisserait certes pas l'ACHA aller à la faillite à cause de cette décision, et qu'il défraierait le coût des "pots cassés".

Enfin, dans certains milieux, on se plait à blâmer Ahearne pour son manque de fermeté devant le COI et son légendaire président, Avery Brundage.

En effet, on n'a pas été sans rappeler que la Fédération internationale de ski n'avait pas craint de subir les foudres de Brundage en prenant une politique ferme et plus réaliste.

D'ailleurs, on se demande si, à La Haye, en mai, Brundage ne sonnera pas le glas des Jeux olympiques d'hiver, d'autant plus que le problème du ski n'est pas résolu, loin de là. On opine que les Jeux olympiques de Sapporo seront les derniers jeux d'hiver à être présentés, à moins que le COI n'assouplisse ses règlse actuelles.

La grippe . . .

(Suite de la première page)

dangereusement réduite tandis que plusieurs opératrices, et des centaines de personnes ont dû attendre de longues périodes avant de pouvoir rejoindre leur médecin. Environ 2,000 des 16,000 opératrices étaient malades.

En Autriche, les autorités médicales sont d'avis que l'épidémie a atteint son point culminant durant la semaine de Noël, alors qu'à Vienne seulement, on a enregistré cinq morts et quelque 100,000 grippés.

L'Allemagne, surtout le nord du pays n'y a pas échappé et les autorités de Berlin ont enregistré le plus grand nombre de malades depuis 10 ans, ce qui a forcé les hôpitaux de l'ancienne capitale à n'accepter que les cas d'urgence.

Enfin, la Grèce a subi une vague de froid en fin de décembre et les autorités d'Athènes rapportent qu'au moins 40 personnes ont succombé à des maladies pulmonaires, à la grippe elle-même ou à des crises cardiaques.

Par ailleurs, on indique que l'épidémie disparait graduellement en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne de l'Ouest.

Toutefois, elle fait encore des ravages en Yougoslavie, où les autorités médicales estiment qu'elle a fait plus de 1,000 victimes.

Au Danemark, les médecins déclarent que l'épidémie n'a pas encore atteint son point culminant. Environ un tiers de la main-d'oeuvre danoise était malade, à la fin de décembre, mais on ne rapporte pas de victime.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-203-41P.

Les jeux de hasard relèvent désormais des provinces

OTTAWA — La nouvelle loi fédérale touchant les jeux de hasard — le "gambling", si on préfère — est entrée en vigueur le 1er janvier, et il se peut qu'elle ouvre les portes des casinos aux Canadiens durant les années '70.

En vertu de cette loi, les provinces auront droit d'accorder des permis pour toutes sortes de jeux, depuis les bingos paroissiaux aux jeux sans limites du genre Las Vegas.

Faut-il rappeler que plus de 20,000,000 de visiteurs — soit plus de 45 fois la population de l'Etat — ont dépensé $713,000,000 en 1967 dans l'Etat aride qu'est le Nevada?

L'implantation de casinos dans l'est du Canada ne serait pas sans nuire considérablement aux projets déjà formulés de transformer les iles de Saint-Pierre et Miquelon, dans le golfe du Saint-Laurent, en un paradis du gambling.

Les gros revenus se trouvent dans les casinos, qui peuvent transformer un minable endroit de villégiature en un paradis touristique, non seulement en saison, mais aussi à l'année longue.

La nouvelle loi fédérale, en somme, remet tout le problème du gambling dans les mains des provinces.

A noter: elle proscrit encore les sweepstakes irlandais.

Le DDT . . .

(Suite de la première page)

la Santé avertit les individus et les entreprises de ne pas chercher à se débarrasser du DDT par eux-mêmes.

"Comme le DDT demeure en permanence dans le sol et l'eau, il ne faut jamais s'en défaire en le jetant dans les égouts, a annoncé le ministère. Le brûler dans des conditions ordinaires est extrêmement dangereux, car il s'en dégagerait un sous-produit nocif. Les méthodes spéciales requises pour neutraliser efficacement le DDT sont au-delà des moyens à la portée des individus et des entreprises."

On ne doit jamais jeter non plus de contenants de DDT avec les vidanges: les incinérateurs des villes ne sont pas équipés pour neutraliser effectivement le DDT.

Il existe maintenant des bons succédanés au DDT. La division d'entomologie du ministère de l'Agriculture dispose de différentes publications qui font connaitre ces produits chimiques.

Avertissement

Le ministère de la Santé adresse cette invitation urgente à la population: "S'il vous plait, apportez-nous votre DDT pour que nous en disposions, ou téléphonez-nous au Ministère de la Santé et du Bien-être pour tous renseignements désirés".

Pourquoi retire-t-on son chapeau pour saluer quelqu'un?

L'usage remonte au Moyen Age. Les guerriers avaient le visage recouvert d'une armure qui les protégeait. Retirer son casque devant une personne signifiait qu'on se trouvait en présence d'un ami sûr. (Information Larousse)

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de JOSEPH BONIN, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 13 février 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de janvier, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 29 décembre 1969 au 2 janvier 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	71.6	71.6	72.4	....	72.4
C.W. No 3	68.2	68.2	69	....	69
Fourrage No 1	67	67	67.6	....	67.6
Fourrage No 2	64	64	64.6	....	64.6
Fourrage No 3	61	61	61.6	....	61.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	113.2	113	113.2	....	113
C.W. No 3 6 rangs	111.2	111	111.2	....	111
Fourrage No 1	100	99.4	100	....	99.6
Fourrage No 2	98	97.4	98	....	97.6
Fourrage No 3	95	94.4	95	....	94.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	108.4	107⅞	108⅞	....	108⅞
C.W. No 3	103	102⅜	103⅛	....	103⅛
C.W. 2 rej.	104.4	103⅞	104⅞	....	104⅞
C.W. No 4	81.4	80⅞	81⅝	....	81¾
Ergot	80	79⅜	80⅛	....	80⅛
Sur voie net	108	107⅜	108⅜	....	108⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	294.4	294	296⅝	....	296
Mars	280	274.4	277.2	....	276.6
Mai	269.6	266	268	....	267.4
Juillet	266	262⅛	264	....	263⅞
AVOINE —					
Décembre	71.2	71.2	71.2	....	73.2
Mai	73.2	73¾	73.2	....	74.2
Juillet	74.2	74.2	74.2	....	74.2
Octobre	74.2	74.2	74.2	....	....
ORGE —					
Décembre	103.4	103	102.6	....	106
Mai	106⅛	106	106⅛	....	106.6
Juillet	106⅞	106.6	106.6	....	106.2
Octobre	106.2	106.2	106.2	....	
LIN —					
Décembre	279	278.2	278.4	....	285
Mai	288	288.2	287.6	....	285
Juillet	287.2	287.6	287.4	....	288
Octobre	289⅛	290	288	....	288.4
Novembre	288.4	288.4	288.4	....	....
SEIGLE —					
Décembre	108	107⅜	108⅛	....	115⅛
Mai	115	114⅜	115⅛	....	114⅜
Juillet	114.2	114	114⅜	....	115
Octobre	....	115	115	....	....

CITÉ DE SAINT-BONIFACE
Département du Trésorier
AVIS AUX CONTRIBUABLES
Escompte pour paiement anticipé des taxes

En vertu du règlement no 4729 de la Cité de St-Boniface, je suis autorisé à émettre et à vendre des certificats de paiement anticipé des taxes d'une valeur de $10.00 et de tous ses multiples, pendant le mois de janvier 1970.

Ces certificats de paiement anticipé seront émis et vendus à un escompte de trois pour cent (3%) et seront acceptés à leur valeur nominale mais ne peuvent être utilisés qu'en paiement des taxes foncières ou des taxes d'affaires imposées durant l'année 1970.

J. L. Chale — Receveur des impôts

Exemple

Montant du certificat requis	$100.00
Escompte (3%)	3.00
Montant payable	97.00

Les chèques ou mandats de poste doivent être payables à la Cité de St-Boniface. Les paiements doivent être reçus au bureau des taxes le ou avant le 31 janvier 1970.

EN CE QUI CONCERNE LA LOI DES SERVICES PUBLICS

ET EN CE QUI CONCERNE LA DEMANDE DE PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) LTD., POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE BASE UNIQUE DE TARIF POUR SON SERVICE DE GAZ DANS SES REGIONS SPECIFIEES AU MANITOBA.

AVIS EST DONNE par les présentes que Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd., (la "Compagnie") a fait une demande à la Commission des services publics d'émettre une ordonnance permettant à la Compagnie de grouper

(a) **toutes ses régions autorisées de service de gaz naturel dans la province du Manitoba avec**
(b) **certaines autres régions, qui pourraient, entre le 1er janvier et le 10 février 1970, avec l'approbation de la Commission des services publics, recevoir la permission de faire de la distribution et la vente du gaz naturel,**

afin d'établir une base unique de tarif qui servirait à régulariser les taux.

La demande ci-dessus mentionnée sera entendue par la Commission des services publics lorsque la Commission résumera son enquête publique et sa revue de tous les aspects du fonctionnement du service public de la Compagnie au Manitoba, commençant à 10 h du matin, le 10 février 1970, à **l'Auditorium, Canadian Inn, à Brandon, Manitoba.**

Toute personne désirant faire des représentations en ce qui concerne ladite demande de la Compagnie sera entendue.

F. C. Tapley, secrétaire,
The Public Utilities Board.